

TRAITER DU RELIGIEUX A L'UNIVERSITE

Publié avec l'appui du Fonds des publications de l'Université de Lausanne

© 2011 Editions Antipodes

Case postale 100, 1000 Lausanne 7, Suisse

www.antipodes.ch - editions@antipodes.ch

ISBN [9782889010684](https://www.isbn-international.org/product/9782889010684)

Pierre Gisel

Traiter du religieux à l'Université

Une dispute socialement révélatrice

Editions Antipodes

INTRODUCTION

Une histoire socialement symptomatique

L'objet du présent livre : des événements qui ont affecté une Faculté de l'Université de Lausanne ces dernières années. Avec des conflits divers. Dont l'interprétation est à dimensions multiples. Et avec des échos dans la presse, locale bien sûr, mais internationale aussi. Ainsi le supplément culturel du dimanche, *Domenico*, du journal économique *Il sole-24 ore* du 13 avril 2008, sous le titre « La Riforma di Losanna », de Marco Filoni, ou, à la même période, le blog de Pierre Assouline, du *Monde*.

La Faculté en cause ? Celle qui s'appelait jusqu'au printemps 2006 « Faculté de théologie », ou « Faculté de théologie protestante », et qui, depuis, s'appelle « Faculté de théologie et de sciences des religions » (FTSR), mais le Conseil de Faculté avait décidé le principe de ce changement de nom fin 1998.

Comme toute histoire, les événements dont on va faire ici état – qu'on va mettre en perspective aussi – sont traversés de contingences diverses. De circonstances liées aux acteurs. De données particulières, ou spécifiques. Qui auraient pu être autres. Et qui auraient pu connaître des dénouements différents. Tout cela est vrai. Il n'empêche qu'en même temps, ces événements sont significatifs. Ils illustrent, à leur manière et pour leur part, des processus plus larges. Et ils sont, en dernière analyse, symptomatiques d'une situation sociale, ou socioculturelle : historiquement, celle, en tout cas, de l'Europe continentale contemporaine. On ne s'en étonnera pas. Ce qui arrive aux institutions n'est jamais anodin et rarement sans signification. En l'occurrence, la scène mobilisée est la scène religieuse. Or c'est tout particulièrement une scène socialement symptomatique.

La séquence qui sera au centre du livre couvre les années 2007 et 2008. Avec, bien sûr, un regard porté sur ce qui a immédiatement précédé, comme sur ce qui a suivi. Et non sans en outre les inscrire dans une évolution, documentable, qui renvoie à deux décennies, voire à un peu plus.

Le livre qu'on ouvre ici a pour une part forme de dossier. Des pièces sont exposées¹. Des faits relatés, dans leur chronologie. Sociologue *ès* matières religieuses contemporaines, Jean-Paul Willaime, de l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris (attaché à la 5^e section, dite des « sciences religieuses »), observateur attentif, et d'ailleurs appelé en avril 2008 comme expert pour une évaluation de la Faculté diligentée par le Rectorat de l'Université de Lausanne, m'avait invité à garder les documents qui ont scandé les événements. Ce pourrait, pensait-il, être utile et fructueux pour une étude ultérieure. Une étude de terrain, une thèse ou autre recherche.

Le présent ouvrage est né de cette suggestion. Mais, écrit par l'un des acteurs, il est du coup plus engagé. Non neutre. Il s'efforce néanmoins de donner un maximum de pièces. De dresser le matériel d'une mémoire. C'est son premier intérêt. L'ouvrage se fixe en même temps comme tâche d'esquisser des mises en perspectives, de suggérer ou de proposer des interprétations possibles, ou tout au moins des éléments d'interprétations possibles. Ces interprétations, appréciations ou positions prises, font d'ailleurs, à leur manière, elles-mêmes partie du dossier.

Si l'on peut avancer que l'ensemble proposé est non neutre, je vais en tout cas m'efforcer de distinguer ce qui relève des *faits*, inévitablement sélectionnés bien sûr, et ce qui relève de la *mise en perspective*, plus personnelle, mais alors annoncée comme telle, et soumise à discussion. Au surplus, en matière de mises en perspective, je m'efforcerai, quand cela me paraîtra possible, d'en proposer plusieurs. Qui ne seront en outre pas toujours incompatibles, leurs pondérations étant bien sûr matière à appréciations diverses. Au total, tant au plan des faits que des mises en perspectives, l'ensemble vaut comme témoignage ; avec ses pièces, données dans le texte en plus petits caractères et en retrait. Une photographie, limitée, d'un moment du contemporain, et sans que soit dit un dernier mot.

*

* *

J'ajoute deux notes signalétiques me concernant en ces matières. Des notes brèves. D'autres choses viendront en leur temps, dans le déroulement narratif de la séquence. De la Faculté en cause, j'ai été le Doyen, une première fois durant les années académiques 1984-1986, et une deuxième pour les années 1997-1999, précédée de trois

¹ Sans autres corrections qu'orthographiques. Leurs titres, et sous-titres s'il y a lieu, sont ceux d'origine, ici en italique et entre guillemets ; les interventions de ma part, après coup donc, sont données entre parenthèses carrées, y compris les appels de note^[1] et bien sûr, alors, le corps même de la note.

ans comme vice-Doyen. Il convient de noter encore que j'ai été Délégué du Rectorat en charge d'une restructuration importante de l'Université de Lausanne, de l'été 2000 à l'automne 2002², liée au transfert de la plus grande part de la Faculté des sciences d'alors, de l'Université à l'Ecole polytechnique fédérale géographiquement voisine, ainsi qu'aux développements que l'Université de Lausanne a pu mettre en place en contrepartie, notamment en sciences humaines et sociales³. Ce qui a touché toutes les Facultés, mais notamment le secteur de la théologie et des sciences des religions, par le biais de la création de divers postes ou unités. Enfin, je suis à nouveau Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions, depuis l'été 2010, mais n'étais pas institutionnellement en responsabilité facultaire⁴ au moment des événements et des décisions rectorales ayant marqué la fin du processus ici relaté : elles ont été définitivement arrêtées à l'automne 2008. Notons aussi que si ces décisions ne sont pas celles dont je pouvais rêver, et pour lesquelles je me suis battu, je les assume ; ce sont les données qui sont désormais celles de la Faculté, et comme toutes données, elles sont riches de possibilités, en l'occurrence non négligeables.

*

* *

Avant de passer à la narration – et aux propositions d'interprétations et autres mises en perspective –, notons un fait massif. Un fait social. Qui se tient à l'arrière-plan des événements dans lesquels a été entraînée la Faculté de Lausanne. Un fait en lui-même significatif d'ailleurs. En 1976, quand j'ai été nommé Professeur à la Faculté alors de théologie, on comptait, en première année, entre environ douze à quinze étudiants, en filière théologique donc⁵, et il n'y avait, en parallèle, aucune filière en matière religieuse dans d'autres Facultés. A la fin des années 1990, un quart de siècle plus tard,

² Pour cette fonction s'ajoute un *interim* en automne 2004.

³ Environ 10 millions de Francs suisses, annuels, structurels donc et non conjoncturels.

⁴ A noter – on y reviendra – que j'étais Président de l'une des deux sections de la Faculté de théologie et de sciences des religions, la « Section de théologie », en 2006-2008 (démission par mes collègues au cœur des événements, le 31 janvier 2008), et Directeur de l'« Institut romand de théologie systématique et d'éthique » (localisé à l'Université de Genève, mais dépendant conjointement de la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève et de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne), en 2005-2008 (démission demandée par le Décanat de Genève en avril 2008, mais rejoignant une démarche que j'allais faire).

⁵ On peut noter en outre un « Certificat » valable pour la Faculté des Lettres, mais certificat de théologie encore (il est aujourd'hui appelé « bachelors en études théologiques ») et géré par la Faculté de théologie (à l'époque, un étudiant de Lettres devait choisir, au départ, trois champs d'étude, le plus souvent internes à sa Faculté, mais le certificat en cause, externe, pouvait valoir pour l'un des trois champs) ; en moyenne, environ quatre étudiants de Lettres faisaient un tel choix en première année, et alors pour trois ans.

ce chiffre était tombé aux alentours de cinq à sept⁶, alors qu'en parallèle, près de cent s'inscrivaient dans la filière d'« Histoire et sciences des religions » de la seule Faculté des Lettres (une filière datant du milieu des années 1990)⁷, à quoi ou pourrait ajouter des étudiants de divers modules de « sciences des religions » en Faculté de Sciences sociales et politiques.

On peut affiner ces chiffres. Ils restent massifs. Et ils disent une évolution. Un basculement. Très rapide au surplus. Même si l'on n'oubliera pas que les transcriptions institutionnelles sont souvent précédées d'évolutions socioculturelles silencieuses plus étalées.

L'interprétation du fait ici relevé, à mon sens décisif, n'est pas tellement sujette à caution. A la fin du XXe siècle, le religieux suscite un regain d'intérêt et/ou d'interrogation : apparition de nouveaux mouvements religieux (scientologie ; Ordre du Temple solaire ; raéliens ; etc.) et phénomènes dits sectaires ; présence plus forte d'autres traditions que le christianisme historiquement central (islam, bouddhisme, etc.) ; modifications internes aux traditions dominantes (montée d'intégrismes et de fondamentalismes) ; déploiement d'un religieux plus fluide (ésotérisme européen ; mouvance *New Age* ; spiritualités désinstitutionnalisées, transversales, ou franchement d'abord liées à équilibre et hygiène de vie, des spiritualités pouvant même se présenter comme athées⁸ ; etc.) ; incertitude et sourde inquiétude, voire « revanches », tant quant aux modèles technocratiques et fonctionnalistes des sociétés dites d'ultra-modernité (ou de postmodernité) que quant à l'organisation de l'être-ensemble ou de ce qui fait ou non le « lien social ». En même temps, en cette même fin de XXe siècle, les traditions et institutions majoritairement porteuses continuent à être affectées d'une perte de substance sociale. Transcription du double phénomène : une *diminution*, nette, des immatriculations d'étudiants en théologie pour des études à plein-temps et, en comparaison, une *explosion* de la demande d'études en matières religieuses à temps partiel⁹ (même s'il peut s'agir d'une branche principale, avec mémoire de fin d'études,

⁶ Sur 12'000 étudiants de l'Université de Lausanne, alors qu'en 1976, c'était sur 4'000 ; si les chiffres avaient été « constants », on aurait donc dû enregistrer de 36 à 45 rentrées...

⁷ Certes non à plein temps, mais pouvant constituer leur discipline principale et en toute hypothèse l'une des disciplines constitutives de leur programme d'études.

⁸ Ainsi chez le philosophe André Comte-Sponville.

⁹ C'est la question du temps partiel ou du plein-temps qui est déterminante. La Faculté de théologie et de sciences des religions offre en effet un *cursus* complet de *bachelor*, précédemment licence, en « Sciences des religions », dont les contenus et perspectives, le personnel enseignant et les cours, sont quasi identiques au *cursus* « Histoire et sciences des religions » de la Faculté des Lettres, la seule différence étant d'ordre quantitatif : seul champ d'études pour la licence/*bachelor* (plein-temps) *versus*

ou de ce qu'on appelle ou peut appeler une « mineure », mais néanmoins consistante), puisqu'on compte environ vingt fois plus d'étudiants dans ces filières que dans les premières.

*

* *

Sans anticiper, on pressent les interrogations et les problématiques. Et les conflits qui vont s'y inscrire. C'est que si le fait est massif, on peut en répondre de façon diverse. Où sont entraînées plusieurs questions. Celle, pour commencer, de savoir *comment traiter du religieux au plan académique*, non seulement *institutionnellement* – une Faculté ? et, si oui, laquelle, ou de quelle forme, voire de quel statut ? –, mais aussi *scientifiquement* : qu'en est-il de l'objet dit « religieux » ? une donne anthropologique ? sociale ? alors objectivable, et, si oui, comment, en quoi et jusqu'où ? ou une donne liée à conviction, et, alors, irréductiblement ou non, voire foncièrement ou non ?

On le voit, on a ici affaire à une question intellectuelle, donc académique, au meilleur sens de ces deux termes. Mais la même question – *comment traiter du religieux* – touche en même temps, directement ou indirectement, à des enjeux de *régulations sociales*, au plan *civil* et *politique*.

A côté de cet horizon, qui concerne chacun et qui a son plan de pertinence global, se fera aussi voir comment se déploie une *tradition* particulière – ici, le christianisme de modalité protestante, mais la même question se pose avec le catholicisme, l'islam ou d'autres –, selon quelles stratégies, conscientes ou non, et comment : *repli* sur soi ? affirmation de « conviction » personnelle sur fond socioculturel *pluraliste* ? *adaptation* de l'héritage, mais de quel type et en vue de quoi ? *modifications en profondeur* de sa tradition même, et, si oui, de quel type ? Et, à chaque fois : noué selon quelle vision, implicite ou explicitée, tant d'un *rapport au passé* (le sien, pour commencer, mais pas seulement) que d'un *rapport au social* (tenu pour accidentel ou pour constitutif ?) au plan même de ce qu'elle reconnaît comme « identité » ?

Enfin, par-delà ou au coeur de chacun de ces ordres de données, de leurs cristallisations et de leurs évolutions : quelles *modifications de paradigmes* se font voir ? quel *registre de raison* se déploie ? quelles *mutations* humaines peuvent se

un champ à côté d'autres (pour un tiers ou une moitié du programme menant au titre brigué). Bref, le religieux intéresse à nouveau, nettement, et c'est significatif. Mais on ne s'y engage pas à plein-temps : les débouchés possibles sont trop liés aux institutions traditionnellement porteuses (en clair, les Eglises), et la profession future doit donc le plus souvent être assurée hors le seul religieux, ce qui est aussi socioculturellement significatif, autrement mais tout autant.

donner à enregistrer et à interpréter, des mutations sociales, culturelles, politiques et autres, à un plan quasi civilisationnel ou au moins historique ?

On le voit, le parcours sera riche d'occasions. D'ouvrir des avenues, de varier ses regards, de s'interroger. Pour chacun.

CHAPITRE 1

Bref retour historique, et situation de la Faculté avant les événements

1. Les circonstances d'une création : 1537

La « Faculté de théologie et de sciences des religions », « Faculté de théologie » jusqu'en 2005, est à l'origine de l'Université de Lausanne¹⁰ (comme celle de Genève, qui sera fondée par Calvin en 1559). Créée en 1537, et alors appelée Académie de Lausanne, elle a pour mission de former les pasteurs. Former les cadres du nouveau régime, celui de la Réforme protestante pour laquelle s'était décidé une année plus tôt le pays de Vaud, en 1536, sous le regard des Bernois qui venaient de l'envahir¹¹, en 1535, et qui, eux, avaient passé aux idées nouvelles depuis quelques années (1528).

Une Faculté pour former les pasteurs donc, et non seulement pour le pays dès lors occupé, mais en pensant au Royaume de France (les Bernois sont germanophones et Lausanne francophone), dont on espère, à cette époque, qu'il finira par basculer du côté de la Réforme, les protestants y étant déjà assez nombreux, infiniment plus que ce qu'ils sont aujourd'hui (mais Louis XIV et Richelieu, la Révocation de l'Edit de Nantes en 1785, ont, depuis, passé par là, provoquant l'exil des Huguenots en Europe, après que leur importance en France avait été progressivement réduite par la politique royale durant plusieurs décennies¹²).

Tel est ce qui, en partie du moins, est inscrit dans l'inconscient collectif. Ce qui, ici, importe. La réalité historique est moins nette : en 1537 n'est pas vraiment fondée une Académie, mais de l'enseignement de langues anciennes, grec et hébreu, et un cours de théologie, que donnera Pierre Viret (1511-1571) jusqu'en 1556. Quant à la visée, ce n'est pas seulement celle de former des pasteurs. On entend aussi offrir en terre francophone des études de type humaniste, notamment pour les fils de patriciens bernois¹³ (mais humanisme et Réforme ne sont pas sans lien). Enfin, la stratégie

¹⁰ Pour une première présentation, Henri Meylan, *La Haute Ecole de Lausanne. 1537-1937*, Lausanne, Université, 1986² (avec Préface d'Eric Junod) ; pour plus : *1537-1987. De l'Académie à l'Université de Lausanne*, Lausanne, Musée historique de l'Ancien Evêché, 1987 ; cf. aussi André Delessert, *L'Université au défi. Une histoire sociale de l'Université de Lausanne*, Lausanne, Payot, 1991.

¹¹ On n'oubliera pas qu'une prédication des idées nouvelles avait déjà été active dans le pays, et de façon importante dans certaines régions.

¹² Cf. Elisabeth Labrousse, « *Une foi, une loi, un roi ?* ». *La révocation de l'Edit de Nantes*, Paris-Genève, Payot-Labor et Fides, 1985.

¹³ Sur ces points, cf. Karin Crousaz, *L'Académie de Lausanne. Entre humanisme et Réforme (ca. 1537-1560)*, Leiden, Brill, 2011.

conquérante tient pour une part de la reconstruction ultérieure. Sur le moment, les choses sont, comme souvent, plus empiriques, plus faites d'occasions et de contingences diverses que de projet délibéré et dès le départ sûr de son fait.

Voilà pour les débuts. Qui hantent la *mémoire*, et qu'il fallait enregistrer. Mais qui sont rappelés ici plus que sommairement. On ne va pas non plus suivre l'évolution de la Faculté sur quatre siècles¹⁴, même si elle a aussi laissé bien des traces, une évolution qui illustre par ailleurs une histoire intellectuelle large et donc, à sa manière, une histoire sociale et une histoire des mentalités. On va focaliser sur la situation de la Faculté telle qu'elle est *avant les mutations* – et les *conflits* – qui vont nous occuper. Donc vers la fin du XXe siècle.

2. Le milieu des années 1990

Au milieu des années 1990, la Faculté de Lausanne est une Faculté semblable à la plupart des Facultés protestantes universitaires d'Europe continentale, qu'elles soient d'ailleurs pleinement intégrées dans les Universités (ainsi en Allemagne ou en Scandinavie, en Alsace aussi) ou qu'elles soient dites libres, donc dépendantes des Eglises (ainsi Paris et Montpellier en France ou Rome en Italie, pour une part Bruxelles en Belgique). Elles ont pleinement intégré les méthodes historiques critiques nées avec les Lumières, et développées tout au long du XIXe siècle, tout spécialement à propos des textes bibliques¹⁵ ; et elles ont introduit une dose minimale de sciences humaines, en sociologie et en psychologie, dès les années 1960. Elles peuvent aussi comprendre, nettement minoritaire mais quand même présente, de l'histoire des religions, souvent depuis la fin du XIXe siècle, non sans lien avec ce qu'on a appelé la *Religionsgeschichtliche Schule*¹⁶.

La disposition des études, héritée en gros de Friedrich Schleiermacher, du premier tiers du XIXe siècle¹⁷, est triple. Leur corps – et leur cœur – est *historique* : les textes bibliques, leur histoire et leurs contextes, suivis de l'histoire du christianisme. La visée

¹⁴ L'ouvrage de Meylan évoqué ci-dessus en donne un aperçu. Cf. aussi, pour des moments plus spécifiques, Claude Lasserre, *Le Séminaire de Lausanne (1726-1812). Instrument de la restauration du protestantisme français*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1997, et Nicole Gardiol, *Le coup d'Etat académique du 2 décembre 1846*, Université, Lausanne, 1987.

¹⁵ Elles aiment marquer là leur différence d'avec des Facultés ou des *College* bibliques, de mouvance évangélique (*evangelical* et non *evangelisch*, qui veut dire protestant).

¹⁶ Pour une présentation, cf. les dernières pages, de Jean-Marc Tétaz, de l'« Introduction : I. L'actualité de Ernst Troeltsch », in Ernst Troeltsch, *Histoire des religions et destin de la théologie. Œuvres III* (Jean-Marc Tétaz éd.), Paris-Genève, Cerf-Labor et Fides, 1996, p. IX-XXXVII.

ou la polarisation finale est *pratique*, dont, spécifiquement, la « théologie pratique », mais selon une veine qui, validée à la fin des années 1960, entend que la *praxis* donne à penser¹⁸ : l'arc n'est ainsi pas à sens unique, d'une histoire à aujourd'hui – d'une « révélation » à son actualisation ? –, mais *dialectique*, de hier à aujourd'hui *et* d'aujourd'hui au passé. Elle comprend enfin un moment de reprise *théorique*, réflexif et de style plus philosophique, même s'il reste articulé à l'histoire, ce qu'on appelle couramment la « théologie systématique », supposant intrinsèquement de réfléchir le lien à la culture, ainsi qu'à la religion et à sa critique¹⁹.

Globalement considérée, on peut dire que la Faculté de Lausanne est alors, comme ses Facultés soeurs, centrée sur le christianisme, mais en ayant intégré les démarches critiques modernes universitairement requises. On peut la qualifier de libérale – et, là encore, comme il en est de ses Facultés soeurs –, au sens large et historico-culturel, social aussi, que ce terme suppose, non en termes d'école historique déterminée, qui renverrait alors à une forme protestante cristallisée avec le XIXe siècle et de laquelle la théologie protestante dominante après 1914-1918 s'était vivement démarquée.

Notons enfin qu'au plan institutionnel, l'Eglise protestante respecte globalement, ici comme ailleurs, l'indépendance de la Faculté. On peut d'ailleurs même y déplorer, à la base – c'est plutôt constant depuis le XIXe siècle, mais n'est pas suivi d'effets, la tension étant officiellement assumée –, que les étudiants qu'envoient les paroisses – ou qu'elles se représentent envoyer – à la Faculté pour être de futurs pasteurs²⁰ y « perdent la foi »²¹. En regard de ce sentiment diffus, on notera que les trois-quarts des étudiants sortant de la Faculté deviennent alors néanmoins pasteurs, sous une forme ou sous une

¹⁷ Cf. son livre de 1810 et 1830, traduit sous *Le statut de la théologie. Bref exposé*, Paris-Genève, Cerf-Labor et Fides, 1994 ; pendant catholique, le texte de Johann Sebastian Drey, de 1819 : Max Seckler, dir., *Aux origines de l'école catholique de Tübingen. Johann Sebastian Drey. Brève introduction à l'étude de la théologie (1819)*, Paris, Cerf, 2007.

¹⁸ Cf., typique, René Marlé, *Le projet de théologie pratique*, Paris, Beauchesne, 1979 (qui indique que j'avais participé à cette validation ; pour plus, mon « Pratique et théologie : introduction », in *Pratique et théologie. Volume publié en l'honneur de Claude Bridel*, Genève, Labor et Fides, 1989, p. 11-30).

¹⁹ En Facultés de mouvance *evangelical* – il y en a de degrés divers, *soft* ou plus *hard* –, la théologie systématique – souvent dite dogmatique, comme ce peut d'ailleurs aussi être le cas en Faculté non *evangelical* – est plus centrée sur le moment *doctrinal*, qui se trouve d'une certaine manière autonomisé dans ses énoncés propres et ce qu'ils sont censés proposer, et donc moins lus comme répondant, de façon historiquement marquée et changeante, de *questions humaines larges*, non liées, en tant que telles, à assertions de vérités validées pour et par elles-mêmes.

²⁰ Précisons qu'est assez nettement admis, et institutionnellement organisé, que la formation universitaire en théologie est un préalable (un « pré-requis ») à l'inscription de candidats en voie de formation pastorale, alors professionnelle et dépendante de l'Eglise, distincte de la formation acquise à la Faculté, qui vit d'autres critères (on peut y soutenir des positions « hérétiques » ou autres, de même qu'on peut être psychologiquement déséquilibré, et y obtenir légitimement un grade en théologie, alors qu'en principe, sur de telles bases, l'Eglise ne vous engagera pas comme pasteur, légitimement également).

autre (on tient qu'il n'y a pas de pastorale authentique qui n'intègre critique et déplacement), ce qui représente une proportion forte au vu des itinéraires variables que connaissent les étudiants entre 18-19 ans et 23-24 ans (une proportion forte et une situation au demeurant plus stabilisée que dans bien d'autres Facultés de l'Université). Au total, entre Eglise et Faculté, une différence de tâche et de fonction est donc effective, institutionnellement sanctionnée et gérée, ce qui suppose à l'arrière-plan – notamment du côté ecclésial – une capacité de changement et un travail sur soi, passant ici par intégration des méthodes critiques et de points de vue externes.

Au vu de ce qui va se passer autour de 2007-2008, un point mérite probablement d'être encore noté dans cette esquisse du visage de la Faculté des années 1990. Il représente une marque protestante, qui dépasse donc Lausanne, mais qui, à Lausanne, pour diverses raisons contingentes, est plus nette. C'est le poids du travail en « *sciences bibliques* ». Documentable au plan quantitatif de ce qui est effectivement demandé et de ce qui est réalisé de la part des étudiants (alors même que le principe est officiellement admis que le poids des « sciences bibliques » devrait être *grosso modo* analogue à celui des disciplines « *systématiques* » par exemple) ; et poids en outre au plan plus diffus de ce qui est investi en matière d'affects et est perçu en termes d'enjeux.

En ce point, les Facultés protestantes diffèrent des catholiques qui, pour le reste, sont aujourd'hui peu différentes, étant entendu que les méthodes historiques critiques y ont été introduites beaucoup plus tardivement²¹. Dans les Facultés de théologie catholiques, ce qui correspond à la théologie systématique y est en effet plus investi – et moins le moment biblique –, et d'abord parce qu'on touche là le moment de l'élaboration doctrinale ou de la dogmatique, et que si le dogme y est souvent vu comme figé, on le sait au moins en principe à distance de la Bible et de Jésus (qui, comme tels, ne sauraient être directement vérité) ; en ce sens, il est *second*, relevant du *réflexif* et d'autres instances de raison et d'argumentation. A cela s'ajoutent un passage requis par la philosophie (quand la part en est insuffisante dans les programmes, Rome suspend

²¹ L'affirmation, ou d'autres analogues, est revenue ces derniers temps en lien avec les changements qu'a connus la Faculté, mais elle n'est ni nouvelle, ni propre à Lausanne, récurrente plutôt, et largement partagée en Europe. Ce qui pourrait être nouveau, c'est ce que les Eglises en feront (et là, ce serait un changement, de mauvais augures pour elles, et pour le christianisme, à mon sens s'entend !).

²² Ce sont là les effets de la condamnation du modernisme en 1907 (l'Encyclique *Pascendi* et le décret *Lamentabili*, suivis, en 1912, du « Serment antimoderniste » imposé à tous les prêtres, professeurs de théologie compris, jusqu'en 1967) ; on sait qu'une première ouverture, très prudente (elle touche la reconnaissance d'une diversité des « genres littéraires », dont tenir compte), date de l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu* de 1943.

l'attribution des grades canoniques qui valident, à l'interne de l'Eglise et de ses organes, les titres reçus en Faculté, publique ou non) ainsi qu'un héritage séculaire d'une pratique d'acculturation et d'intégration de religions populaires ou antécédentes.

En ces matières, et sur les diverses facettes présentes, un affect anti-catholique a souvent piégé le protestantisme, méfiant à l'égard de la doctrine et hanté par le fantasme d'un « retour à la Bible » (retour de fait impossible et, surtout, qui serait catastrophique en termes de validation, ou, dit autrement, en termes de ce qui peut être théologiquement et spirituellement reconnu vrai) ; hanté aussi, par-delà, du fantasme – moderne – que la vérité devrait être immédiate²³. La crainte de tomber dans un travers catholique a souvent – pas toujours, heureusement – empêché le protestantisme d'être renouvelant, inventif et productif en ces matières, sauf adaptations molles, autre versant de ce que le protestantisme fut et est historiquement, surtout depuis le XIXe siècle : « bibliciste » ou « libéral » (parfois un mixte des deux au demeurant).

3. A la veille des événements : 2007

En 2006-2007, la Faculté ne présente plus le même visage que celui dont on vient de brosser les traits. Devenue « Faculté de théologie et de sciences des religions », elle est désormais constituée en deux sections, de théologie d'une part, de sciences des religions de l'autre.

C'est le résultat d'une évolution repérable sur un quart de siècle. En lien avec les mutations socioculturelles évoquées en « introduction » et assumée en interne. Mais c'est aussi le résultat d'un coup d'accélérateur externe, exceptionnel et contingent pour ce qui nous occupe, la création de postes dans le cadre de la réorganisation des sciences humaines à l'Université de Lausanne consécutive au transfert de la physique, de la chimie et des mathématiques à l'Ecole polytechnique fédérale opéré durant l'année 2001-2002 (voir ce que j'en ai évoqué ci-dessus dans l'« introduction », note 3) et aux réaffectations consécutives décidées en 2002-2003 (une centaine de postes nouveaux en sciences humaines, ce qui n'est pas rien, même si ces postes ne sont pas tous

²³ On notera que, dans les trois Facultés qui vont être concernées, les héritages de la « théologie dialectique » ont donné une forme propre aux affects signalés, de modalité plus barthienne à Genève (de Jacques de Senarclens à Eric Fuchs et Henry Mottu), plus bultmannienne à Neuchâtel (autour de Pierre Bühler et Pierre-Luigi Dubied, précédés et en partie accompagnés de Jean Zumstein) et ayant passé par ce qui en avait été opérant en exégèse biblique à Lausanne (emblématiques, Pierre Bonnard et Samuel Amsler).

professoraux, ni tous à plein temps). A la Faculté, on est ainsi passé d'environ huit Professeur-e-s à environ onze, à quoi s'ajoutent une augmentation forte du corps intermédiaire et diverses mesures de réorganisation. Pour la Faculté, les chiffres sont faibles, mais le visage – et l'*ethos* – de la Faculté s'en est trouvé transformé.

L'évolution interne, délibérée et assumée de façon quasi unanime, même si ce ne fut pas spontané mais a dû passer par de la mobilisation en profondeur – institutionnelle : journées de travail du Conseil de Faculté, débats divers et autres partages –, peut être scandée ainsi, si l'on remonte sur un quart de siècle :

- à la fin des années soixante-dix, une première modification du plan d'études de la « licence ès sciences religieuses », une filière existant réglementairement depuis fort longtemps à Lausanne, mais qui n'avait compté jusque là que très peu d'étudiants et qui se démarquait peu du programme en théologie (un petit allègement en théologie pratique, surtout en homilétique ou théorie et pratique de la prédication, et une petite obligation supplémentaire en histoire/science des religions) : sont alors institués deux séminaires *ad hoc*, confiés respectivement à Carl-A. Keller, en science des religions, et à moi-même, en philosophie de la religion ;

- la création, durant les années 1984-1986, selon une procédure assez lourde à l'époque parce qu'exigeant des décisions politiques au plan du principe et du budget, d'un enseignement d'hébreu indépendant de la chaire de science des religions, afin de pouvoir mettre sur le marché, lors de la retraite imminente de son titulaire, Carl-A. Keller, une chaire complète de science des religions (Carl-A. Keller avait alors une charge de trois heures d'hébreu et de quatre heures de science des religions) ;

- le soutien accordé à la création d'une collection « Religions en perspective » chez Labor et Fides à Genève, projet animé notamment par les Professeurs Claude Calame, de la Faculté des Lettres (Grèce antique), et Mondher Kilani, de la Faculté des sciences sociales et politiques (en anthropologie), qui y publieront d'ailleurs tous les deux ;

- l'organisation d'une journée d'étude et de débats en 1987-1988, à l'occasion de l'arrivée du nouveau titulaire de la chaire de science des religions, Jacques Waardenburg²⁴ ;

- une refonte complète, à la fin des années 1980, de la licence ès sciences religieuses (elle sera appelée ultérieurement licence en sciences des religions) ;

²⁴ Les Actes en seront publiés, sous le titre *L'Islam : une religion. Suivi d'un débat : quels types d'approches requiert le phénomène religieux ?* (Pierre Gisel et Jacques Waardenburg éd.), Genève, Labor et Fides, 1989.

– l’instauration, à la même période, de deux nouveaux titres, un Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses (niveau DEA) et un Doctorat ès sciences religieuses (là aussi, le vocabulaire sera modifié ultérieurement), permettant de poursuivre dans la ligne ouverte par la licence ès sciences religieuses ;

– la mise sur pied, durant les années 1994-1997, d’une Fondation pour l’enseignement du judaïsme à l’Université de Lausanne (créée le 28 avril 1997) ;

– le démarrage, en 1997-1998, d’une réflexion devant aboutir à un changement de nom de la Faculté (nom alors évoqué : « Faculté de théologie et de sciences religieuses », en cohérence avec la double filière existante, et en reprenant la terminologie de la section de « Sciences religieuses » de l’Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris, haut lieu de la laïcité créé à la fin du XIXe siècle)²⁵, un changement finalement décidé, quant au principe, en Conseil de Faculté, à l’unanimité, en automne 1998 (le passage à l’acte ne se fera qu’en 2006).

Voilà pour l’évolution interne. Mais, comme on l’a dit, les réorganisations globales de l’Université de Lausanne en lien avec la présence, sur le même site géographique, de l’Ecole polytechnique fédérale, ont donné un coup d’accélérateur au processus en cours. On peut l’estimer bienvenu : création d’une chaire professorale en « Traditions marginalisées et transversales », sur fond d’approche anthropologique, et en « Historiographie et épistémologie de l’histoire des religions » ; création d’un champ d’enseignement en matières religieuses pour le compte du programme de sciences humaines et sociales de l’Ecole polytechnique fédérale ; création d’une chaire en sociologie de la religion, à partir d’un enseignement jusqu’alors institutionnellement à 28% et assuré par Roland Campiche (Professeur associé arrivant à l’âge de la retraite), et institutionnalisation d’un Observatoire des religions en Suisse (donnant corps à un projet initié et porté par Roland Campiche durant les dernières années de ses activités à la Faculté) ; création d’une seconde chaire d’éthique, spécifiquement orientée en direction des sciences de la vie, domaine de développement privilégié par l’Université de Lausanne et par l’Ecole polytechnique fédérale ; d’autres choses encore dans le champ des sciences des religions, au plan du corps intermédiaire ou de divers projets.

Si l’on peut se réjouir de la conjoncture exceptionnelle dont a alors pu bénéficier la Faculté, on peut également penser que la rythme imposé – obligé ! – a peut-être laissé quelques traces négatives : l’intégration des divers paramètres, institutionnels, mais,

²⁵ Cf. mon texte « Faculté de théologie ou de sciences religieuses ? », *Études théologiques et religieuses* 72/2, 1997, p. 281-292.

plus encore, intellectuels et psychologiques, ne s'en est probablement pas trouvé favorisée de façon optimale, même si les définitions précises des champs d'enseignement et de recherche ont été le fait de la Faculté et non de la seule Délégation *ad hoc* du Rectorat, et même si l'ensemble s'est inscrit dans une évolution largement en cours au plan de la Faculté, tant quant à la perspective globale que pour ce qui touche ses concrétisations plus spécifiques. Il n'empêche ! On peut estimer que les conflits à venir ont aussi été nourris, pour une part – pas plus, et de toute manière une part adjacente seulement – et sur mode de « retour » inconscient, de cette mise en place rapide et venant de l'extérieur.

A la veille des événements qui vont nous occuper, la Faculté a ainsi opéré une mue. Les théologiens ne sont plus maîtres de l'ensemble ; et certains peuvent ne plus se sentir « chez eux ». En tout cas plus comme avant. Comme telle, la Faculté est riche de potentialités et d'avenir. On peut du moins le penser. Et c'est mon cas. Mais il y a toujours de fait un gouffre entre les possibles ouverts et les réalisations effectives. C'est qu'on s'y heurte à du *réel*, imprévu et significatif. Tous les psychanalystes le savent, les politiciens aussi, sauf à échouer.

On peut aussi estimer qu'on aurait pu faire un meilleur usage de ces potentialités. Après coup, on sait toujours comment on aurait dû gagner ou ne pas perdre. C'est un classique de la science militaire. De la science économique aussi, soit dit pour varier les métaphores et les registres. Quoi qu'il en soit, ce qui s'est passé est instructif, et le présent livre s'y attache, même si l'on sait que les situations ne se répètent jamais.

A la veille des événements, la Faculté bénéficie donc d'une position favorable. Renouvelée si on la compare à celle de Genève ou à celle de Neuchâtel. Plus prometteuse aussi – et riche de nouveaux champs –, mais, du coup, plus fragile.

Concrètement, vu la donne socioculturelle en matière d'intérêt pour le religieux – voir ce que j'en ai stylisé à la fin de l'« introduction » du présent volume –, la Faculté est, en matière d'enseignements, une Faculté de *prestations de service*. Surtout pour ce qui concerne les enseignements donnés à partir de sa section de sciences des religions (sur ce point, les deux sections ne sont pas symétriques, ce qui aura aussi des incidences psychologiques, liées à des positions institutionnelles prises ou à prendre) : beaucoup plus d'étudiants (on en touche 500, alors que sur la base d'une configuration plus classique, organisée autour de la théologie, aussi ouverte soit-elle, on en toucherait environ 120, doctorants compris, un chiffre en outre sur pente descendante), mais

principalement immatriculés dans d'autres Facultés. La Faculté de théologie et de sciences des religions offre des « cours de service », avec examen et toutes les prestations requises, un peu comme une Faculté des sciences offre des « cours de service » de chimie ou de physique en Faculté de médecine et en Faculté de droit pour sa section de criminalistique, ou comme la Faculté des Lettres peut offrir des enseignements de philosophie aux théologiens. Ces « cours de service », même importants, sont en général, pour une Faculté, plutôt marginaux. Pour la Faculté de théologie et de sciences des religions, ils sont de fait majeurs et la conditionnent foncièrement. Ce qui change la donne, tant à l'interne qu'à l'externe. Et ce qui ne peut être sous-estimé.

On ajoutera, pour compléter les données lausannoises, toutes contingentes, mais dont chacune a pu jouer son rôle, l'existence d'un Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR). Il avait été mis sur pied en 1990, à l'initiative du nouveau Professeur de science des religions de la Faculté alors encore de théologie, Jacques Waardenburg, principalement pour coordonner les filières de sciences des religions dans lesquelles sont mobilisées, à des titres et degrés divers, les trois Facultés de Lettres, de Sciences sociales et politiques, de Théologie ou, ensuite, de Théologie et de sciences des religions. Unité de coordination donc, sans enseignements propres, ni filières ni grades, sans personnel enseignant spécifique non plus (tous les enseignants, comme les grades, relèvent institutionnellement de l'une ou l'autre Faculté). Mais le terme Département peut induire d'autres choses. Surtout, ses acteurs se conçoivent volontiers en rivalité, et bien sûr en démarcation, de la Faculté de théologie et de sciences des religions, d'héritage trop lourd, et alors non sans écart entre la réalité institutionnelle effective – légère – et ce qu'on désire ou imagine – qu'on voudrait décisif –, une donne qui n'est jamais sans effet pervers et pas toujours aperçus (chez les uns et chez les autres, en symétrie). Concrètement, pour l'essentiel, la Faculté, en ce temps-là et depuis une dizaine d'années, se méfie – et a peur, consciemment ou non – de ce Département, et le Département se méfie – et a peur, consciemment ou non – de la Faculté. Sur fond de guerre de légitimité, l'une héritée mais ébranlée, l'autre se pensant assurée d'être dans le fil de l'histoire.

CHAPITRE 2

Etudier le religieux à l'Université : quel modèle institutionnel, et pour quels enjeux ?

1. Une impulsion venue des Directions universitaires

Le processus dans lequel a été entraînée la « Faculté de théologie et de sciences des religions » de l'Université de Lausanne – et dont le contexte et le déroulement effectif donnent à penser – a été déclenché par une initiative des Directions d'Universités. En langage suisse le plus courant, les Rectorats. En langage institutionnel français, les Présidences d'Université, le mot Rectorat y désignant autre chose.

J'écris *les* Directions. C'est que le processus a d'entrée concerné, et conjointement, les trois Facultés d'origine protestante des Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, respectivement « Faculté autonome de théologie protestante », « Faculté de théologie et de sciences des religions », « Faculté de théologie ». La Faculté de théologie de Fribourg, catholique, n'était pas touchée. D'abord parce qu'elle est de type concordataire, en lien avec le concordat justement, qui lie l'Etat du Vatican et la Confédération helvétique : la Faculté de Fribourg délivre, parallèlement aux grades publics, des grades canoniques – pour de mêmes prestations –, et ceux-ci impliquent que l'organisation des programmes ait l'aval du Vatican, de même que les nominations professorales (*via une missio canonica*).

Une Fédération des Facultés de théologie avait été antérieurement mise sur pied, à l'initiative des mêmes autorités rectorales, avec signature finale en septembre 2004, sur la base d'une proposition d'ensemble dont l'élaboration avait été confiée à Eric Junod, Professeur d'histoire du christianisme de la Faculté de Lausanne (formé en patristique et littérature apocryphe chrétienne) et qui avait été lui-même Recteur dans les années 1990. Cette mise sur pied avait alors pour but immédiat de permettre, en théologie, l'introduction du *master*, suite à la réforme de Bologne, sans engagements financiers supplémentaires, mais par un réaménagement et une mise en commun de ressources existantes sur les trois sites. Cela avait conduit, pour les différentes facettes de ce *master*, à une spécialisation genevoise en histoire du christianisme, ainsi qu'en théologie systématique et en éthique, à une spécialisation lausannoise en sciences

bibliques et en sciences des religions, et à une spécialisation neuchâteloise en théologie pratique.

La Convention présidant à la Fédération devait être renouvelée. En 2007. Les Rectorats, spécialement celui de Lausanne – *leader* en la matière –, entendaient profiter de cette occasion pour obtenir une collaboration renforcée. La pression n'était pas directement politique (mais on peut considérer qu'elle était en phase avec un désir général du politique : une rationalisation et une coordination dans un secteur de faible audience), ni directement financière (même si un tel renforcement pouvait permettre des réaffectations ou des développements hors du champ théologique, en sciences des religions pour commencer). A noter – tout le monde n'en a pas eu pleine conscience, tout au moins ni tout de suite ni partout –, l'extension voulue, et nette, au moins au niveau du Rectorat de Lausanne, du champ concerné. Non plus : la *théologie seulement*, les sciences des religions pouvant être considérées, à Lausanne, comme une dimension complémentaire, non négligeable localement mais ne concernant pas constitutivement la Fédération, et pouvant être gérées, à Genève et à Neuchâtel, hors du périmètre concerné, notamment dans leurs Facultés des Lettres. Mais, désormais, en principe sur le même plan et au même titre : la théologie d'origine protestante *et les sciences des religions*. Au final d'ailleurs, le Partenariat (le « Partenariat en théologie protestante et en sciences des religions ») qui succédera à la Fédération (la « Fédération des Facultés de théologie »), signé juin 2009, mais concrètement décidé durant l'automne 2008 et qui nous régit actuellement, va, pour les domaines concernés, inclure notamment les Facultés des Lettres de Genève et de Lettres et Sciences humaines de Neuchâtel.

Notons que si l'extension indiquée n'a pas été aperçue de tous et tout de suite, c'est probablement aussi en raison d'ambiguïtés. Qui peuvent laisser penser que tout n'était pas clair au même degré chez chacun. Même au plan rectoral, des trois Universités ici considérées s'entend. C'est que l'interinstitutionnel suppose des compromis, et que chacun n'y entend ni n'y investit toujours la même chose. En l'occurrence, l'ambiguïté saute aux yeux quand on enregistre que le groupe de travail devant conduire à la nouvelle Convention – groupe de travail institué par les Rectorats et dépendant d'eux – est constitué de trois vice-Recteurs, un de chacune des trois Universités concernées, et des trois Doyens de théologie (ou, respectivement, pour Lausanne, de théologie et de sciences de religions) : les sciences des religions hors ces trois Facultés ne sont donc

pas associées au processus²⁶. A Genève et à Neuchâtel, elles sont en effet entièrement hors Facultés de théologie, et, à Lausanne, on trouve une part d'entre elles également en dehors de la Faculté ici mobilisée. On peut estimer que les choses se seraient déroulées autrement, sur le fond et au plan des réactions personnelles et des jeux relationnels, si la constitution du groupe de travail avait été plus en adéquation avec le but visé (l'anticipant donc si l'on veut, mais n'est-ce pas recommandé dans ce type de cas, même si l'on devance alors la légitimité formelle ?).

2. D'un mode d'intervention et des manières d'y faire face

Soyons clair. C'est à mon sens le droit, voire le devoir, des Rectorats de « bousculer » des Facultés ou autres unités existantes. La société évolue, les savoirs aussi, et cela ne va pas sans changements, mutations et recompositions. Si toutes les initiatives étaient la prérogative exclusive des Facultés ou unités concernées, les vraies nouveautés seraient rares. C'est que les personnes en place envisagent plus, spontanément, l'accroissement de leur domaine que l'apparition de nouveaux champs ou interrogations, au détriment, au moins relatif, du leur. Sans compter que, inscrit dans un lieu et l'ayant fortement investi, on peut même n'avoir plus la capacité d'imaginer des changements de paradigmes. Les changements importants viennent le plus souvent de l'extérieur, interventions de tiers ou irruption de réalité, imprévue mais insistante, qui s'impose. Dans le tissu économique, le réel a pour nom faillite possible. A l'Université, une telle épreuve de réalité ne fonctionne pas vraiment. Il faut donc y suppléer, de façon volontariste, ou institutionnellement organisée.

Une intervention rectorale du type de ce qu'ont connu nos Facultés, devant conduire à la réorganisation de 2008-2009, ou ayant déjà conduit à celle de 2004, est donc légitime et requise. Mais elle présente en même temps toujours une faiblesse : une Direction d'Université ne connaît pas nécessairement le domaine concerné, ses nombreux tenants et aboutissants, ses possibilités, ses risques. Une Faculté les connaît mieux, même si elle peut s'y enfermer, ou s'y complaire.

Si une intervention tierce est donc tout à fait légitime en ces matières, il me paraît requis, en contrepartie, ou selon jeu de type dialectique, que les Facultés ou unités

²⁶ Notons que la majorité du « Décanat élargi » (les trois membres du Décanat, Pierre-Yves Brandt, Thomas Römer et Jacques Ehrenfreund, et les deux présidents de section, Silvia Mancini et le soussigné) avait, vu ces conditions, demandé – sans succès – au Doyen Pierre-Yves Brandt de ne pas entrer dans ce groupe.

concernées entrent dans un processus de contre-propositions, prenant en compte l'interpellation externe, avec les données qui la commandent et les objectifs visés, mais l'infléchissant en fonction d'autres données et de paramètres sous-estimés ou non forcément connus à l'externe. En l'occurrence, les Facultés concernées n'ont pas été à la hauteur – que ce fût pour des raisons contingentes ou plus profondes, ou un mixte des deux –, ni chacune d'entre elles prise pour elle-même, ni collectivement. Or, c'était, à mon sens, non seulement nécessaire, mais possible. A mon sens toujours, si le processus s'est plutôt mal passé – avec phénomènes d'éclatements divers, affects lourds et irrationalités –, les raisons se tiennent du côté des Facultés, non des Rectorats (même si l'on peut bien sûr émettre, à tort ou à raison, un avis critique sur tel ou tel point, comme j'ai pu le faire sur le moment, ou puis le faire dans le présent texte, écrit après coup).

Cela dit, le mode d'intervention mérite quand même quelques remarques. Qui dépassent le cadre spécifique d'une réorganisation universitaire de secteurs consacrés au religieux, pour toucher une donne plus globalement socioculturelle, du coup politique aussi. On peut en tout cas faire voir ici des éléments instructifs de ce qu'est le contemporain : des éléments de fond, globaux ou plus sectoriels et contingents, relatifs à ce qui peut concerner la gestion des *organisations universitaires* comme telle, mais des éléments qui, lorsqu'ils se trouvent appliqués sur le champ du religieux, peuvent aussi faire apparaître ou rejaillir sur ce qui est en cause dans la disposition et la structuration des *savoirs*, ce qui s'y trame ou simplement s'y tisse, ainsi que, par-delà, faire apparaître des enjeux *humains* et *sociaux*. On va s'y essayer.

3. De quelques leçons à tirer du processus, tel que mis en oeuvre et géré (ou non géré)

Je proposerai ici trois observations, ou remarques. La première : le projet rectoral se donnait comme poursuite, et rationalisation, d'un modèle mis en place dans l'étape précédente. Sans surprise. Mais l'étape précédente était commandée par certains paramètres précis, et du coup limités (l'organisation d'un *master* dans une filière existante), et l'on passait maintenant à ce qui pouvait sembler n'être qu'une *extension*, alors que la dite extension entraînait une ou plusieurs différences *qualitatives*. Un tel phénomène n'est pas exceptionnel, mais notre socioculturel contemporain ne sait pas

bien le repérer, et cela me paraît significatif. De quoi ? d'un *trend* technocrate et fonctionnaliste, couplé à une panne au plan d'enjeux de fond, devant l'appréciation desquels on recule prudemment, faute de savoir comment s'y prendre. Le phénomène est général chaque fois que l'humain et le social sont en cause. Il est *a fortiori* à l'oeuvre quand on touche au religieux.

Deuxième remarque : des données institutionnelles ont été sous-estimées. Le modèle envisagé prévoyait que, pour l'essentiel de ce qui les constitue, les Facultés de Genève et de Lausanne principalement concernées *homogénéisent leurs ressources*²⁷. Or, la différence de ces Facultés n'est pas qu'organisationnelle. La différence de leurs noms – ce n'est pas toujours le cas, mais l'est bel et bien ici – l'indique déjà : « Faculté autonome de théologie protestante » d'une part, « Faculté de théologie et de sciences des religions » de l'autre. Et elle est liée à une différence lourde en fait de statut, et lourde quant aux instances de tutelle et de dernier mot en matière de réorganisation un peu forte. Si la Faculté de Lausanne ne dépend en effet que de l'Université, donc du Rectorat, celle de Genève dépend d'une Fondation *ad hoc*, semi-publique et dont les modifications doivent être spécifiquement votées par le Parlement cantonal, une Fondation qui préside aux nominations professorales et à la plus grande part des attributions budgétaires, alors même que, dans son Conseil, l'Eglise protestante locale détient 50% du pouvoir ; le modèle retenu est, si l'on veut, de type ou d'esprit concordataire, mais il commande du coup une autre logique et une autre finalité, non forcément illégitimes à mon sens, j'y reviendrai, mais autres justement.

Du coup, ainsi que je l'avais dit d'entrée de façon imagée, tout allait se passer comme si l'on proposait aux représentants des sciences des religions de la Faculté de Lausanne qui avaient l'impression d'avoir acquis péniblement et récemment 50% du pouvoir dans leur société et de s'être ainsi autonomisés²⁸, tout au moins en partie, d'entrer dans une *holding* avec participation de l'Eglise et où ils n'auraient qu'environ 20% des parts²⁹.

²⁷ S'annonçait un seul champ, déployé sur trois sites ; la lecture des réactions données dans les documents présentés dans les chapitres suivants montre qu'était en cause, visée ou crainte, une « fusion » (le mot revient tout le temps, et ce ne peut qu'être significatif).

²⁸ Rappelons-le, les sciences des religions se trouvent dès le départ dans un processus d'émancipation à l'égard de la théologie et des croyances (en modernité : dès le milieu du XIXe siècle environ). Cela va s'avérer même, de fait, constitutif de leur identité. Avec, du coup, certains aveuglements ou certaines unilatéralités – elles n'échappent pas toujours à du ressentiment – ; mais avec, aussi, des raisons de fond, à ne pas négliger, à honorer plutôt.

²⁹ La Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel était en effet aussi censée entrer dans ce que j'appelle ici une *holding*, et elle n'est pas sans lien avec l'Eglise, même si ces liens sont de pertinence et d'application moins lourdes qu'à Genève.

Cette donne institutionnelle sera du reste ce qui, au final (durant l'automne 2008, moment d'une revue, à la baisse, de l'objectif³⁰, du fait de l'opposition du Conseil de Fondation de Genève), va empêcher la logique lancée d'aller jusqu'au but fixé. Heureusement à mon sens³¹. Et heureusement pour tous ; j'y reviendrai bien sûr, pour dire en quoi.

Une troisième et dernière observation, d'importance : l'ensemble a été lancé et poursuivi en l'absence d'une vision et de débats théoriques. Ou en les mettant entre parenthèses. A moins que ce ne soit en les renvoyant ailleurs. Ce point se tenait déjà à l'arrière-plan de mes deux premières remarques. Mais il donne un poids très concret à ce qu'entendait désigner la première, et il déborde les données institutionnelles plus contingentes que la deuxième abordait.

La discussion n'a pas été réellement ouverte sur ce qu'entendait et réclamait une *étude universitaire du religieux*, ni sur le ou les *modèles institutionnels* que cela pouvait commander. D'abord et pour commencer – mais on verra que cela porte plus loin –, ce qui spécifie ou non, jusqu'où et en quoi, recherche et enseignement en *filière de théologie* d'une part, recherche et enseignement en *filière(s) de sciences des religions* d'autre part, a été soigneusement laissé de côté. Par crainte. Mais, en ces matières, la crainte est mauvaise conseillère, et les choses laissées de côté se « vengent » (elles reviennent, sur mode irrationnel, parce que liées à refoulement). De même que, dans la foulée et *a fortiori*, a été laissé de côté ce qui peut ou doit représenter, de chaque côté, des passages obligés de la formation proposée – et, alors, comment et en quoi ? – et selon quel type d'articulation d'ensemble à chaque fois. Résultat – ou peut-être donnée de base implicite –, les *savoirs* ont été considérés comme atomisés et juxtaposés. Réduits à du quantitatif, érudition pouvant être comprise, sectorisés. Et du coup une *homogénéisation de l'ensemble du champ*, hors plateformes différenciées à l'interne et structurées (ici, des Facultés), neutralisant les interactions entre les *divers* regards et interrogations qui peuvent s'y inscrire, et qui sont ici justement requis parce que les phénomènes considérés sont faits de données hétérogènes, sont pris dans différentes logiques, sont traversés de plusieurs finalités et sont sujets à de nombreux types

³⁰ Concrètement (mais on reviendra sur ce point et ce qui s'y cache d'enjeux possibles) : le transfert de tous les Professeurs de sciences bibliques de Genève à Lausanne, en contrepartie d'un transfert des systématiciens et éthiciens de Lausanne à Genève (selon une logique reprise de la Fédération, mais alors indûment étendue à mon sens), ce qui signifiait à mon avis à la fois la mort, à terme, de la Faculté de Genève et le blocage d'un développement renouvelant de celle de Lausanne.

³¹ Mais non au sens du Doyen lausannois alors en charge (d'une manière qui me restera probablement à jamais incompréhensible).

d'appréciation. Concrètement, on pensait pouvoir démanteler sans perte le champ d'étude et d'enseignement du théologique, séparer le biblique, pour le concentrer à Lausanne, ou la systématique, la concentrant à Genève, et ainsi de suite.

Mais il en va de même, *mutatis mutandis*, pour les sciences des religions, de fait plus sujettes à juxtaposition de savoirs, parce que sortant de perspectives vivant d'*organon* dont elles ont, entre autres tâches, pour vocation de faire apparaître des méfaits. Mais certaines questions reviennent, ne serait-ce que quand il faut s'entendre sur ce qu'indiquent les mots *religieux* et *religions*, sur les différences de *dispositifs* historiques et civilisationnels en la matière, ou sur ce qui *affecte* nos sociétés contemporaines sur cette scène et « de quoi ce peut être le nom ».

Concrètement, de telles questions se posent, à l'évidence, dans les cours de méthodologie et d'introduction à l'ensemble du champ concerné. Mais en sociologie de la religion également, ici donnée à titre d'exemple parmi d'autres, ne peuvent pas ne pas revenir de telles interrogations de fond, du coup transversales, ainsi avec la question de savoir si les traits et données du *champ* – le religieux et les religions – affectent ou non la *méthode* – la sociologie –, et s'ils l'affectent alors légitimement ou non, donc au gré d'aspects à valider ou, au contraire, dont se méfier et dont se défaire : c'est que le religieux est une « scène » où l'on a tout particulièrement affaire à du *lien social* – aux manières dont il s'impose ou dont il se nourrit, à ses transgressions aussi, et dès lors au moins à ce qui le dépasse, le déborde et le défait – et en ce sens à une « scène » du *sociologique* même.

De même encore – autre exemple – en judaïsme, avec la question de savoir si l'on y a affaire ou non, et en quoi, à du religieux, au moins pour une part ou sous un certain angle, et si du coup – et alors en quoi – l'étude du judaïsme représente ou peut représenter de fait une contribution, spécifique mais de fond, à ce qui se travaille dans une unité de sciences des religions : là aussi, on peut rappeler que le religieux est foncièrement une « scène » où se font voir divers procès de différences et d'universalisation, de particularités et de dépassement, d'identité et de boucs émissaires, et en ce sens une « scène » *qu'éclairent et qui éclaire* le fait juif et son ou ses histoires.

De même enfin en psychologie de la religion – nouvel exemple, mais on pourrait étendre bien loin la série –, où peut aussi se donner de l'interaction entre, d'une part, du religieux et des religions justement, valant ici comme *champ*, et d'autre part ce qui peut

en rejaillir sur la *discipline*, légitimement, mais requérant alors que soit explicité en quoi, et jusqu'où : c'est que le religieux est entre autres facettes une « scène » où se donne à voir de la subjectivation, en lien à ce qui dépasse l'humain et le constitue, ne serait-ce qu'au travers de divers procès, voire de diverses négociations, où sont en jeu du réel, du rituel et du symbolique, de l'imaginaire bien sûr, de la perte et de la protestation. Une « scène » donc, pour tout dire, du *psychologique*, qui, là aussi, *en* est instruite et peut *l'*instruire.

J'ai dit qu'on pourrait poursuivre l'énumération. Je vais me contenter d'ajouter un point, parce qu'il reviendra, au moment de cerner certains échecs précis. C'est la question de ce qu'on fait, intellectuellement, des phénomènes de *traditions*, tissées qu'elles sont d'acculturations diverses, et en échanges constants et répulsions avec d'autres, sans compter, d'abord, et c'est souvent massif, qu'est désigné, sous tradition, un phénomène transi de discontinuités³². La tendance universitaire contemporaine – postmoderne, ultramoderne ou de modernité tardive –, ce sera de *séparer* des champs. On aura ainsi du christianisme ancien ici. Et du christianisme moderne là. Ailleurs, du Moyen Age européen. Ou, de même, avec l'Inde. On semble gagner en compétence dans chacun des champs ainsi découpés, mais sait-on ce que l'on perd, en enseignements instructifs et donnant à penser ? Probablement pas, puisqu'on ne voit même plus qu'il y a perte...

4. D'une diversité de modèles et d'une appréciation finale

J'ai milité pour une Faculté qui ne soit plus organisée en fonction du *christianisme*, son passé, son présent et son avenir possible, même envisagé dans une perspective ouverte, historiquement critique et passant par les savoirs de diverses sciences humaines, assumant en même temps une réflexion sur les enjeux liés aux déploiements toujours à reprendre de la tradition en cause (ici, chrétienne, et de modalité protestante). Positivement, j'ai milité pour une Faculté qui soit délibérément articulée à ce que j'ai appelé, faute de mieux, la *scène religieuse*, non l'« objet » ni même le « fait religieux »,

³² Un phénomène général, central en christianisme, en judaïsme, en islam ou en bouddhisme par exemple, le plus souvent ignoré par les croyants, ou recouvert par des *stratégies construisant inconsciemment des continuités*, au gré d'une sélection de données ou de dimensions en cause ; et parce que ce qui dépasse la juxtaposition et qui fait tradition a été investi par de la croyance et de l'idéologique, les sciences religieuses croient devoir l'abandonner. Or, le fait reste, il est significatif, à plusieurs niveaux, et dit une part de ce qui se joue avec le religieux.

encore moins l'« expérience religieuse », le mot *scène* pouvant à la fois désigner un lieu où une *pluralité de réalités et d'acteurs* vient se dire – ou parfois, voire en même temps, se cacher, sans compter que cette scène est aussi encombrée de transfuges et de travestis, de débris, de restes, de surplus et de manques – et indiquer qu'elle est *seconde* : sur une scène se montrent ou se font voir d'autres réalités. En l'occurrence, des réalités *sociales et anthropologiques*.

Concrètement, et pour ce qui nous occupe, sur cette scène, le christianisme a bien sûr sa place, avec ses diversités, ses complexités à chaque fois, les recompositions ou transformations qu'il connaît, heureuses et malheureuses, ses réalisations et ses pathologies. Mais d'autres traditions y ont tout autant leur place. Et d'autres choses encore que des traditions. Sans compter que l'ensemble y sera délibérément vu en lien avec des données humaines larges, comme je l'ai indiqué en explicitant ce que pouvait receler le mot scène.

Mais, disons le nettement – en décalage de ce qu'on a pu m'attribuer, à charge ou à décharge –, j'estime qu'il y a, de fait et, à mon sens, de droit, *plusieurs* modèles possibles et requis de Facultés ou de plateformes académiques en ces matières. Il est en effet bon, nécessaire même – et non seulement pour une tradition donnée et son évolution, mais tout autant, certes à un autre titre, pour la société comme telle –, que telle tradition ait des lieux d'enseignements et de recherches de type académique et critique, de reprise assumée également. Ainsi d'Ecoles juives, de Facultés musulmanes, de Facultés chrétiennes, interconfessionnelles ou non. Mais il est en même temps requis que l'Université mette par ailleurs sur pied des unités académiques délibérément organisées en fonction de ce que j'ai appelé, justement, la scène religieuse³³.

On peut estimer que, désormais, suite à ce qui s'est passé (une *restructuration*, ayant tout particulièrement touché la Faculté de Lausanne) et, sur certains points, à ce qui ne s'est pas passé (l'*homogénéisation* interuniversitaire visée, et selon le modèle qui le sous-tendait, avec ses effets non aperçus en haut lieu, ni au plan de la direction de la Faculté), la vocation de la Faculté de Genève (« Faculté autonome de théologie protestante ») s'inscrit dans la ligne du premier type de modèle, la vocation de la Faculté de Lausanne (« Faculté de théologie et de sciences des religions ») dans la ligne du second. Ajoutons qu'entre elles, diverses collaborations – voire des synergies, ou

³³ Pour plus d'explicitation touchant cette dualité de modèles et son irréductibilité, voir *Qu'est-ce qu'une religion ?*, Paris, Vrin, 2007, p. 87-90, ainsi que la reprise qu'en donne *La théologie*, Paris, PUF, 2007, p. 156s. C'est également un point mis en avant quand je suis invité, face à la société civile, dont les Eglises, à exposer les données qui sont désormais celles de la Faculté de Lausanne.

pour le moins certains apports – sont possibles. Mais précisons surtout, ou soulignons, que le résultat ainsi stylisé correspond moins à ce qui était visé au départ qu’il ne représente un résultat *de fait*. On peut estimer – c’est mon cas – que si l’on avait travaillé dès le départ dans une telle perspective, le résultat aurait été meilleur, mais être en même temps d’avis que si le projet tel que lancé et tel que géré avait intégralement abouti, le résultat aurait été pire (et, à mon sens, de loin !). Et l’on n’oubliera pas que le *statu quo ante* n’était de toute façon pas tenable, et à relativement court terme. Outre les appréciations quant au fond – dont la question de l’intérêt, pour chacun et pour tous, de l’existence de l’un et de l’autre modèles, dans leurs différences mêmes –, il me paraît en effet évident que, quant à l’opportunité cette fois, hors un processus de différenciation entre les deux Facultés de Genève et de Lausanne, et sauf l’homogénéisation envisagée, il y aurait eu, vu les chiffres, simple fusion ou repli de la théologie sur Genève dans le cadre de la Faculté existante, assorti d’un probable éclatement des autres enseignements lausannois dans diverses Facultés de l’Université de Lausanne, non sans perte à mon sens, même si l’on pourrait aussi y voir, sous d’autres aspects, tel ou tel avantage (je les vois, et les ai entendus chez certains, mais la « balance » des avantages et des pertes penche à mon sens, et nettement, pour la situation dans laquelle nous sommes désormais). A mes yeux, le résultat final et en vigueur, résultat effectif, offre de vraies possibilités et a bien une légitimité de fond ; et les choses étant décidées, il convient de l’habiter et de le faire évoluer au mieux. Je m’y efforce pour ma part, notamment comme Doyen, quels que soient, sur certains points, mes regrets personnels ; pris pour eux-mêmes, hors appréciation globale de la situation, ils sont d’ailleurs lourds, touchant au surplus des enjeux qui me tenaient spécifiquement à coeur³⁴.

³⁴ Ils se tiennent derrière une part de ce que je dis ailleurs, notamment dans *Le déni de l’excès. Homogénéisation sociale et oubli des personnes* (Pierre Gisel et Isabelle Ullern éd.), Paris, Hermann, 2011 (à propos de ce qui nous occupe, j’y parle d’ailleurs d’« avortement », et en titre, cf. p. 154). J’avais, il y a assez longtemps, anticipé que nous guettait le face à face d’une théologie confessionnelle d’une part, d’une science des religions « plate » de l’autre, insuffisamment ambitieuse quant à la prise en charge des problèmes de fond qui traversent le religieux et les religions, et se contentant de la juxtaposition de savoirs sectorisés. Il n’est pas sûr qu’on l’ait complètement évité, ni que l’avenir améliore les choses sur ce point. Il y avait, à la Faculté de Lausanne, fruit de diverses évolutions historiques, des potentialités qui pouvaient permettre de réussir le pari esquissé et de mettre sur pied une structure originale, démarquée de ce qui se fait le plus souvent. A l’arrivée, on se retrouve en deçà ; mais comme en toute situation, des possibles sont exploitables (à Genève, se tiennent d’autres possibles, également exploitables mais selon une autre finalité, liée à ce que peut donner, ou non, le christianisme, dans cette modalité qu’en est le protestantisme).

CHAPITRE 3

D'une esquisse prometteuse à une quasi-implosion

1. Les premières données

Comme annoncé, et c'est le corps et l'occasion du présent livre, on ouvre ici la séquence des événements qui ont occupé les trois Facultés de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel. On la fait démarrer au lendemain du 28 février 2007, jour où les trois Doyens ont conjointement déposé un rapport sur la Fédération des Facultés, auprès de leurs trois Rectorats et à la demande de ces derniers, en vue du renouvellement, de l'adaptation ou de la transformation de la Convention de 2004 qui arrivait formellement à sa première échéance. Dans l'esprit des Rectorats, c'était sur la base d'un tel rapport, ou au moins en partie sur une telle base – et pour autant que les grandes lignes de l'évaluation proposée et des pistes ouvertes donnent satisfaction à leurs yeux –, que la suite serait envisagée. Et l'on arrêtera la séquence à fin 2008, moment où les décisions rectorales sont cristallisées, pour devenir opératoires, mettant ainsi un terme aux disputes, remous, accusations diverses et luttes d'influence, en lien avec ce qui se préparait et en espérant favoriser tel modèle ou tel point, ou, au contraire, le contrecarrer, esquisser d'autres pistes ou de tout autres dispositions.

On peut honnêtement dire que le rapport d'évaluation n'était pas très bon. Et qu'il fut globalement jugé ne pas être à la hauteur de l'attente. Ce qui a probablement convaincu les Rectorats de prendre plus directement les choses en main. D'autant que si le rapport était plutôt décevant, c'était en partie à cause d'un manque d'accord entre les trois Doyens et d'une difficulté à dépasser leurs propres options ou les intérêts de leurs Facultés respectives, voire d'éventuelles situations de concurrence. Situation fréquente en de telles matières – interinstitutionnelles –, mais qu'il faut savoir dépasser justement, et se donner les moyens de le faire.

La séquence elle-même, d'un peu moins de deux ans donc, connaît un premier temps, qu'on peut qualifier d'affinement des positions, voire d'élaborations pouvant passer pour « séance de rattrapage », consécutive à un rapport qu'on savait insuffisant. Ce temps dure jusqu'au début juillet 2007. Des résolutions se prennent en Rectorat durant l'été, conduisant notamment à la constitution d'un groupe de travail – celui que j'ai évoqué dans le chapitre 2, fin de point 1 –, composé de trois vice-Recteurs et des

trois Doyens. Preuve à la fois qu'on est toujours sous le même horizon et que les Rectorats entendent désormais cadrer fortement le processus, voire prendre la main. Telle est la dure règle, générale : quant une institution n'arrive pas à trouver des solutions au niveau qui est le sien, c'est l'institution supérieure – quand il y en a une bien sûr, et qu'elle n'est pas défailante – qui va occuper le terrain.

Notons que si ce premier temps peut valoir à certains égards comme « rattrapage », ce fut le cas en formations séparées, chaque Faculté pour elle-même.

A Lausanne, ce temps fut plutôt productif. Le Doyen avait alors pris le parti de travailler dans ce qu'on a appelé le « Décanat élargi », constitué de cinq Professeurs, les trois membres du Décanat – le Doyen Pierre-Yves Brandt et les deux vice-Doyens, Jacques Ehrenfreund et Thomas Römer –, ainsi que les deux présidents de section, Silvia Mancini pour celle de sciences des religions et moi-même pour celle de théologie. Ce travail conduisit à une proposition d'ensemble envoyée par le Doyen au Rectorat, co-signée, au tout début juillet 2007 (voir le premier document ci-dessous, en point 3, « *Avenir des Facultés* »)³⁵.

Ce groupe ne se réunira plus à partir de l'automne (on en verra plus loin les circonstances, et donc une part des causes), sauf à une occasion, début 2008, précédant sa mort définitive (là aussi, on en verra plus loin les circonstances, alors précises et directes).

Le moment suivant, c'est tout le reste de la séquence. Un temps d'éclatement, temps d'exacerbation des positions (elles préexistaient bien sûr, avec leurs différences, tout particulièrement à l'interne de la Faculté de Lausanne³⁶, mais elles se sont alors radicalisées, et hors tout travail de médiation, intellectuel pour commencer), temps d'accusations, voire de procès personnalisés, temps d'exutoires dans la presse. Seules les décisions mettant un terme à l'ensemble du processus ont de fait calmé le jeu (fin 2008-début 2009), que l'on s'en soit montré satisfait ou non. Dans la Faculté de Lausanne, la majorité des acteurs s'est d'ailleurs retrouvée frustrée et mécontente, au

³⁵ Sans personnaliser à outrance, mais requis vu ce qui s'est noué autour de moi ultérieurement (que documentent quelques faits lourds et que confirme la teneur d'articles de journalistes externes), on doit souligner que je suis, à ce moment-là, fortement associé à la discussion institutionnelle par le Doyen, y compris au plan rédactionnel, ce qui était déjà le cas auparavant (il avait requis mon aide en urgence au moment des dernières modifications du rapport sur la Fédération, pour évaluer, contrer ou intégrer selon les cas, les demandes de dernière minute envoyées par Genève fin février), ce qui contraste avec quelques violences qui se feront progressivement jour à partir de la fin de l'automne 2007 et qui sont partie aux événements et aux interprétations à proposer quant aux enjeux touchés.

³⁶ C'est que cette Faculté s'était déjà engagée dans une évolution forte, intégrant de nouveaux paramètres et de nouveaux partenaires, comme on l'a vu ci-dessus en chapitre 1, pt 3.

moins dans un premier temps (de fait, quelques mois encore³⁷), mais il est vrai que ce pouvait être, chez les uns ou chez les autres, pour des raisons opposées. Il n'y avait en effet pas, comme telle et spontanément, une majorité de rechange quasi constituée ou au moins directement disponible.

2. Remarque quant aux parties au conflit : théologie et sciences des religions

On rapporte généralement les durs conflits traversés à une opposition entre théologie et sciences des religions. C'est ainsi qu'ils ont été perçus à l'extérieur, que ce soit dans le reste de l'Université ou dans la société civile (dont les Eglises), et c'est ainsi que va le relater la presse (faute d'autres paramètres ?). C'est ainsi aussi que l'a perçu, majoritairement, la Faculté de Genève (y compris quelques-uns de ses acteurs, isolés, qui auraient bien aimé pouvoir se retrouver du côté de sciences des religions).

Il n'est pas question de nier ce point. Ni de le sous-estimer. Il est massif, et au surplus lourd d'enjeux. Mais une interprétation en profondeur, sans aucunement nier ce qui se donne à l'avant-scène – assurément toujours symptomatique –, ne peut s'en contenter. Se cachent en effet le plus souvent d'autres dispositions que ce qui apparaît en première ligne, d'autres partitions et sûrement, au moins ici, des déplacements que masque une topographie trop rapidement sanctionnée : tous les acteurs bougent ou sont traversés de mouvements divers, comme tous les savoirs, toutes les disciplines, toutes les cristallisations institutionnelles, tous les héritages. En l'occurrence, un fait tout aussi massif que la partition théologie / sciences des religions doit être pris en compte et interprété : jamais, durant ce temps de conflits lourds qu'a traversés la Faculté de Lausanne, les décisions concrètes ou les votes ne se sont noués section contre section, la « section de sciences des religions » contre la « section de théologie », ou inversement. Toutes les alliances – et tout au long – ont été *transversales*. Et toutes les oppositions, avec leur violence, tout aussi *transversales*.

Je reviendrai évidemment sur ce point, l'assortissant de précisions factuelles. Et esquissant, sur cette base, certaines lignes d'interprétation. D'autant que c'est sûrement là que se donnent à voir et à déchiffrer des mutations de fond, souvent inaperçues – et dont l'interprétation est foncièrement ouverte, et le reste d'ailleurs pour moi –, et qu'on

³⁷ Les avatars pour trouver un nouveau Doyen, de l'automne 2008 au printemps 2009, en sont en partie le signe, de même que diverses contestations autour de nominations ou de profilages d'instituts.

ne laisse pas venir au jour quand on impartit les parties au conflit à des catégories et classifications connues et héritées³⁸.

3. Le déroulement d'une première séquence (mars 2007 - janvier 2008). Narration et mises en perspective

a) Un moment d'accord (printemps 2007), sur base innovante

Le premier temps balisé ci-dessus, allant de début mars 2007 à début juillet 2007, aboutit à un document dont il faut souligner l'importance. D'abord, parce qu'il a été officiellement envoyé à la Direction de l'Université de Lausanne début juillet (certes dans une version dont le Doyen avait enlevé ce qui touchait explicitement les quatre *scenarii* mis sur la table par le Rectorat une quinzaine de jours plus tôt³⁹, de même que le NB touchant Neuchâtel en pt IV/3), et dans le cadre d'une consultation formelle. Ensuite, parce qu'il présentait les grandes lignes d'une proposition plutôt originale et nouvelle. Et enfin, parce qu'il fut évoqué de façon récurrente par bien des membres de la Faculté de Lausanne durant l'automne 2007, mais de manière parfois fantasmagique (il n'était pas connu de tous, parce que décrété confidentiel par le Doyen), et alors même que la perspective qu'il avait esquissée était de fait abandonnée par le Doyen, sans information et encore moins débat à l'interne, au profit d'une autre vision, celle du groupe de travail mis sur pied par les Rectorats évoqué plus haut (trois vice-Recteurs en charge du dossier et les trois Doyens).

Ce dernier hiatus ne fut à mon sens pas pour rien dans les disputes facultaires, tout particulièrement à l'interne de la section de théologie. Qu'un document soit constamment évoqué, et par des acteurs ne le connaissant pas, a toujours des effets pervers, ne permet en tout cas pas l'avancement du débat et la contribution à des

³⁸ Une grande part de mes travaux et publications est marquée par cette attention à ne pas se contenter des partitions usuelles, la volonté de déchiffrer au contraire d'autres déplacements – pour faire voir d'autres enjeux –, ce qui suppose une attention à une histoire de plus longue durée que ce qui vient communément à la conscience et un regard comparatiste minimal, mais large.

³⁹ Cette soustraction faite (essentiellement le point II, à part ce qui touchait Neuchâtel), l'ensemble du texte a été transmis dans l'état figurant ci-dessous (moyennant de légers ajustements suite à la soustraction : numérotation des parties ou liaison en début de pt IV), vu que le texte global avait trouvé l'accord des signataires ; la soustraction est en effet opérée pour raison d'opportunité et de forme : le Doyen n'entendait pas, contrairement à la majorité des signataires, que soient contrés, de front, certains des *scenarii* proposés au plan rectoral, mais promettait de faire état oralement de ce qui aurait été soustrait.

solutions⁴⁰. Quant à l'autre section, celle de sciences des religions, elle voyait désormais que la dynamique en cours marginalisait ce qu'elle pouvait représenter, le lieu où se concentrait le processus en cours étant un groupe surdéterminé par la théologie, intellectuellement et institutionnellement, et un groupe dont elle était de fait exclue, comme je l'ai souligné ci-dessus (chap. 2, pt 1, dont la note 1).

Voilà pour l'historique et l'institutionnel. Venons-en au fond. Avec le texte lui-même. Lus après les événements de 2007-2008, bien de ses éléments prennent une saveur qui fait réfléchir. Le texte atteste aussi une persistance de certains motifs, déjà présents et qui se retrouveront ultérieurement, même jusqu'à aujourd'hui, fût-ce dans de nouvelles dispositions.

Mais donnons le texte, pour reprendre et mettre ensuite en perspective le propos. Il est signé Pierre-Yves Brandt, Doyen, Jacques Ehrenfreund et Thomas Römer, vice-Doyens, Pierre Gisel, président de la section de théologie, et Silvia Mancini, présidente de la section des sciences des religions⁴¹. Il porte comme titre : « *Avenir des Facultés de théologie (Unige et Unine) et de la Faculté aujourd'hui appelée de théologie et de sciences des religions (Unil)* ». Avec, en sous-titre : « *Note en référence aux scénarii évoqués par les Rectorats à mi-juin 2007* » :

I. Historique et objectif

La Faculté de théologie et de sciences des religions est engagée depuis plus de dix ans dans un important processus de *transformation*. Le changement de nom, récent, et la création de deux sections le marquaient. La Faculté a ainsi connu une évolution de l'offre d'enseignement, que ce soit de nouveaux enseignements (en section de sciences des religions principalement) ou des modifications d'enseignements (modifications de profils en sciences bibliques, modifications de paradigmes en systématique et en éthique, etc.).

Moyennant encore un certain nombre de changements, que peuvent permettre les dispositions à prendre au niveau de l'actuelle Fédération romande des Facultés de théologie, la Faculté pourrait être à même d'offrir une *plateforme d'études originale*, surtout en pays francophones ou latins, centrée sur le *fait religieux*, dans ses dimensions historiques et sociales, et autant passées que présentes.

Cette plateforme, originale au plan académique, serait en outre de forte *pertinence sociale*. La demande émanant de la société civile est, aujourd'hui, forte. On assiste en effet à une

⁴⁰ J'avais demandé au Doyen de lever la confidentialité, y compris par écrit, mais sans succès (je ne vois toujours pas la raison de cette confidentialité, sauf à vouloir éviter que le débat soit pleinement ouvert, le réservant pour d'autres lieux et instances ; mais c'est prendre des risques : quand un débat n'est pas affronté et organisé, il éclate ailleurs, et mal).

⁴¹ Techniquement, j'avais finalisé la rédaction du texte à partir d'un premier document de ma plume et d'un second de Silvia Mancini, pour le compte du « Décanat élargi » et à sa demande, une rédaction qui devait formaliser au mieux un accord obtenu en séance et au terme de quelques réunions de travail. Beaucoup évoqué, le texte est jusqu'ici resté peu connu.

besoin de clarifier les dynamiques religieuses à l'œuvre, de nouvelles émergences, une complexification des interactions entre religieux et politique, ou entre religieux et médical, des processus de globalisation du religieux qui nécessitent de le repenser dans des cadres nouveaux. Il convient de pouvoir répondre à ces phénomènes de façon distanciée, informée et réfléchie, en élaborant des outils adéquats pour les comprendre et les analyser critiqueusement.

II. Les scénarios soumis par les Rectorats, au 12 juin 2007

Le scénario 1 (*une Faculté romande sur 3 sites*) paraît inadéquat. Il marquerait pour notre Faculté un brutal retour en arrière. Il paraît en outre pratiquement irréalisable : les enseignants de sciences des religions ne pourront en effet accepter d'intégrer une Faculté où la théologie serait plus que dominante. D'où, à court terme, à Lausanne, un éclatement : une petite unité de théologie de fait en dépendance de GE et une dispersion des sciences des religions ne pouvant, à elles seules, constituer une plateforme institutionnelle assez forte et de synergies fécondes (dispersion en Lettres et SSP [Sciences sociales et politiques]).

Le scénario 2 (*une Faculté des sciences des religions à LS et une de théologie à GE*) : c'est, formellement, le scénario retenu ici, mais moyennant précisions et inflexions. Le présent document en esquisse le cadre.

Le scénario 3 (*une Faculté commune GE-LS intégrant des sciences des religions hors du périmètre actuel des Facultés*) est intellectuellement envisageable pour autant que, dans la nouvelle Faculté, les sciences des religions soient renforcées, par exemple, à LS, langues et civilisation orientales (Lettres) et Asie orientale (SSP), voire, à terme, anthropologie (SSP), et, à GE, histoire des religions, arabe et islamologie, Chine (Lettres).

NB : Ce scénario est compatible avec le scénario ici retenu (No 2), mais probablement comme une seconde étape.

Le scénario 4 (*un renforcement de la Fédération*) présente la même inadéquation de fond que celle du scénario 1. Ce que nous proposons ici conduit non à un renforcement de la Fédération, mais à sa dissolution ; en revanche, une Convention forte devra être établie entre GE et LS, et si possible NE (au statut modifié), pour la gestion de la filière d'études en théologie.

NB : pour les signataires du présent document, il est nécessaire de distinguer la mise sur pied d'une *plateforme académique et scientifique* d'une part (une Faculté), les *filiales d'études* de l'autre (plusieurs sont possibles, cf., *infra*, en IV).

III. Une nouvelle Faculté à l'UNIL

La Faculté visée aura pour objet l'étude des traditions, institutions, pratiques, cadres sociaux, ayant trait au religieux, étude à développer tant de manière diachronique que synchronique et en mobilisant plusieurs approches. Les religions sont en effet caractérisées par une forte plasticité et doivent être considérées comme des processus : elles sont la résultante de rencontres, d'emprunts, d'échanges, de conflits, de réajustements, dont il s'agit de restituer les logiques et les dynamiques. Cette dimension processuelle et dynamique des religions rend nécessaire de les aborder de manière *interdisciplinaire*.

Une telle Faculté serait nouvelle à plus d'un titre dans le *contexte européen*. La laïcité française rend difficile, voire impossible, sa réalisation dans les Universités de l'Hexagone. Si le constat de sa nécessité a été fait à plusieurs reprises dans des rapports alarmants sur l'état de quasi « analphabétisme religieux » des jeunes générations – un état inquiétant parce

qu'il prive des clés historiques et de l'accès au patrimoine culturel de l'Occident, et parce qu'il rend vulnérable aux discours intégristes –, il n'a pas été accompagné par la mise en place de programmes d'étude pour y faire face. Plus largement, dans la plupart des Universités européennes, l'étude des religions est dispersée entre plusieurs Facultés, au risque d'affaiblir ce domaine, d'en réduire la visibilité et de rendre difficile la recherche.

Face à ce constat, l'UNIL peut jouer la carte de l'originalité et de l'excellence en profilant une Faculté *innovante*. Précisons que si l'actualité scientifique, sociale et institutionnelle d'un tel projet paraît indéniable, sa crédibilité à terme devra être renforcée par des mises en réseau de ressources romandes et un renforcement des collaborations avec les Facultés de Lettres et de SSP de l'UNIL.

Le nom de cette Faculté est encore à trouver ; idéalement, il devrait être nouveau et dépasser la différence que cristallise aujourd'hui la double mention de la théologie et des sciences des religions. Il devra de toute façon marquer l'orientation non confessionnelle de la Faculté et sa volonté d'étudier différentes traditions religieuses hors de tout parti-pris dogmatique ou apologétique.

La Faculté à mettre sur pied pourrait s'organiser selon trois axes : a) *approche des traditions dans les textes* (dimensions historico-philologiques, linguistiques, documentaires des religions monothéistes et polythéistes ; avec les langues requises, notamment l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe, le sanscrit, l'hindi), b) *approche du religieux par les sciences sociales* (sociologie, psychologie, anthropologie, histoire socio-culturelle) ; c) *approche théorique du religieux* (philosophie de la religion, constructions des systèmes de croyances, théologies, éthique).

Ces trois axes, transversaux, s'articuleraient sur des domaines d'études pluriels et précis, comprenant notamment les *champs* suivants : religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) ; religions polythéistes (religion de l'Égypte ancienne, religions du Proche Orient ancien, hindouisme, shintoïsme, religions gréco-romaines, religions précolombiennes) ; civilisations extra-européennes, bouddhisme, confucianisme, Tao, peuples premiers, folklores.

Un tel projet, ambitieux dans le fond comme dans la forme, pourrait relever les défis de la modernité, aider à appréhender la complexité des civilisations dont elle est le produit et qui ont le plus souvent emprunté les chemins de la confrontation. Il serait susceptible de travailler également à la jonction de champs disciplinaires complémentaires dont la synergie pourrait dégager des potentialités inédites et heuristiquement fortes.

IV. Quelques remarques pratiques et institutionnelles

1. Proposer de partir du scénario 2 est à comprendre ici *non* comme une *séparation des deux sections actuelles*, la théologie allant pour l'essentiel à Genève et les sciences des religions restant à LS, mais comme la poursuite et l'accélération d'un processus en cours, réaffectant donc l'ensemble de la Faculté à la plateforme à créer, moyennant, bien sûr, diverses modifications, y compris des réaffectations de postes, de nouvelles créations, etc.

2. La Faculté visée pourra développer des *filières originales en sciences des religions*. En master tout spécialement, elle devrait pouvoir mettre sur pied des offres inédites (dans différents types de master : formation continue, etc.), d'autres modules aussi (pour exemple, ce qui sera exigé de crédits universitaires pour les immams si l'islam est reconnu au titre légal de « communauté religieuses d'intérêt public »), etc.

La Faculté pourra par ailleurs continuer à offrir des *cours de services*, nombreux vu le caractère atypique des études en matières religieuses : forte demande d'informations et d'outils d'analyse (actuellement, 85% des étudiants pour lesquels la Faculté donne des cours avec examens et crédits sont immatriculés ailleurs, EPFL comprise), mais débouchés professionnels autonomes faibles.

La Faculté sera aussi fortement sollicitée en matière d'*expertise* (elle l'est déjà).

3. La Fédération serait dissoute, mais la création de la nouvelle Faculté de l'UNIL serait assortie d'une *Convention relative à la gestion de la filière d'études en théologie*, entre GE et LS, et, si possible, NE (cette Convention est à élaborer, précisant l'organisation de la filière, les titres, les obligations, les immatriculations, etc.).

NB : Les signataires sont d'avis qu'il serait avantageux pour tous qu'une entité de théologie demeure à l'UNINE. Un enseignement dit de théologie pratique (non professionnel, donc non ecclésiastique) sera requis pour la filière d'études en théologie. Or même si cet enseignement peut être relativement léger, il ne sera pas question de l'intégrer à Lausanne (le nouveau profil de la Faculté ne le permettrait pas, outre la nécessité d'affecter ailleurs les ressources possibles), et il sera financièrement difficile de l'intégrer à Genève, sans compter d'autres effets négatifs éventuels au plan de la Convention susmentionnée (par ailleurs, il semble qu'une collaboration avec la Faculté des Lettres de l'UNINE puisse se poursuivre au titre de « cours de service », en histoire de la Bible et du christianisme).

Il convient probablement que cette entité de NE n'ait pas un statut de Faculté, mais celui d'un institut spécialisé, à l'interface de réalités professionnelles liées aux Eglises romandes (il y aura à mettre sur pied une structure aux responsabilités respectives bien définies et juridiquement séparées) et dépendant, pour ce qui concerne la part académique, si possible directement du Rectorat de NE et non d'une Faculté. [...]

4. Bien pensée, la nouvelle Faculté pourra, à notre sens, s'insérer fructueusement aussi bien dans le *réseau des Universités romandes* (complémentarités et synergies possibles, sur fond d'une différenciation forte) qu'assurer une bonne *interface avec la société civile et ses diverses institutions*.

Je ne relèverai pas ici tous les points du texte. Le lecteur attentif aura pu noter qu'ils sont nombreux à être significatifs, tant quant à ce qu'il faut entendre par religieux et religions que quant aux manières d'en aborder l'étude. Plusieurs de ces points reviendront, je lai dit. Je me contente ici de faire ressortir trois lignes, à mon sens décisives et pertinentes pour notre propos d'ensemble.

Le lecteur du texte aura remarqué, d'abord, la présence de *thématiques de fond* qui, loin d'être laissées de côté, sont au contraire affrontées et explicitées, ainsi que la présence de *mises en perspectives du présent*, y articulant délibérément une volonté d'originalité et d'innovation pouvant donner corps à des potentialités lausannoises.

Le texte cristallise, deuxièmement, une nette *alternative* par rapport à ce qui se donnait spontanément : le renforcement de la Fédération des Facultés de théologie,

voire ce qu'on appellera régulièrement dans la presse, dès fin 2007, et selon un vocabulaire que l'on ne récuse pas en haut lieu, une « fusion ».

J'aimerais enfin, tout particulièrement, attirer l'attention sur les *trois types d'approche avancés* en fin de point III : approche des traditions dans les textes (dimensions historico-philologiques, avec ce qui y est lié), approche du religieux par les sciences sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, histoire socioculturelle), approche théorique du religieux (philosophie de la religion, constructions des systèmes de croyances, théologies, éthique). Sont ici en cause ce qui est précisé comme axes « transversaux », s'articulant sur plusieurs champs d'études circonscrits. Ce n'est bien sûr là qu'une esquisse. Mais elle me paraît fondamentale. Quant à sa ligne directrice, je la cautionnerais toujours. Surtout, elle donne corps à une disposition d'ensemble, ici une Faculté, articulée à ce que j'appellerai ensuite, et toujours plus, la « *scène religieuse* » (à l'époque, le mot était moqué par plusieurs collègues, donc non utilisable dans un texte politique visant un accord maximal), avec, sur cette « scène », le christianisme bien sûr, à traiter selon des regards qui seraient évidemment renouvelés, et le christianisme entendu dans l'ensemble de ses dimensions effectives, productions théologiques propres comprises. Enfin, et décisivement à mes yeux, au titre de l'un des trois axes mis en avant, et ici transversal à l'ensemble, s'annonce la dimension d'une interrogation *problématisante* et *réflexive*, pouvant reprendre, certes *repensé* et *redisposé* – et repensé et redisposé à l'*interne* du travail à mener, non seulement quant à une plus ou moins grande *extension* du champ envisagé –, une part de ce qu'a pu porter, dans notre histoire, l'exercice théologique.

Relire ce texte et le mettre en rapport à ce que la Faculté a ensuite traversé et dont on va suivre les événements, et même le mettre en rapport à ce à quoi nous sommes arrivés, qui n'est pas le pire de ce qui nous guettait, laisse songeur.

Quoi qu'il en soit, le fait reste. Il y eut accord, sur une perspective renouvelée et innovante. Assez large quand on considère les signataires et ce qu'ils représentaient en termes de positions intellectuelles (en outre, quantitativement, quand même cinq Professeurs sur douze ou treize). Et il y eut en outre une réception très positive du texte par le Rectorat, fin août, lors d'une rencontre *ad hoc* réunissant, presque deux heures, l'ensemble de la Direction de l'Université de Lausanne et les signataires, une réception positive signifiée d'entrée, et encore approfondie au cours de l'entretien. Mais le fait, qui demeure, et tout autant, c'est aussi que la chose n'a pas été suivie d'effets.

Contingence ? Hasard des personnes et des circonstances ? Ou, en sous-main, le travail, conscient ou inconscient, d'autres raisons ou d'autres affects ? Ce qui va se passer les mois suivants me paraît attester qu'en ces affaires n'est pas touché que le raisonnable. Et c'est bien pourquoi j'ai parlé de *symptôme*.

b) Durcissements et divorces (automne 2007). A l'arrière-plan : le prisme de la confessionnalité

Après les premiers temps du printemps 2007, plutôt prometteurs, et l'accord de début juillet, va se faire jour, progressivement mais à un rythme soutenu, un temps de durcissements des fronts – retrouvant d'ailleurs des positionnements antérieurs –, en deçà de ce qui avait pu être esquissé et dont je viens de faire état. Entre sciences des religions et théologie, mais tout autant, et plus que nettement, *à l'intérieur du champ des acteurs venant de la théologie*. Du côté des sciences des religions, des divergences internes se font certes voir, et elles peuvent aussi être violentes, mais, dans leurs énoncés, elles ne sont pas nouvelles. C'est du côté de la théologie qu'il y a nouveauté. On peut estimer qu'on a affaire à une prise de conscience ou à la cristallisation d'écarts anciens. Il n'empêche ! Auparavant, les acteurs se croyaient d'accord entre eux sur certains points de base ; or, au minimum, ils constatent maintenant que ce n'est *plus* le cas, ou que ce n'est *pas* le cas, que ce n'est peut-être pas la cas *depuis longtemps*.

La première surprise vient d'un « Conseil de Faculté élargi », le 28 septembre. Une réunion exceptionnelle, de fait unique, et informelle (une trentaine de personnes). Voulu par le Doyen, pour partager de l'information, recueillir des avis et échanger, mais, si j'ose préciser, pas plus. La surprise, qui doit être mentionnée parce qu'elle va de fait générer une bonne part des événements qui vont suivre, vient d'un signataire du document de début juillet, membre de la section de théologie, m'accusant – non sans solliciter de fait l'attention de représentants des sciences des religions – de vouloir réinstaller la théologie en « reine des sciences ». Accusation grave. Sur le fond bien sûr, mais conjoncturellement aussi, ou surtout. Elle fragilise en effet, ou nourrit un soupçon possible, sur un point effectivement central pour moi et présent dans le document de début juillet, un point à la fois nouveau, fragile et lié à une question de fait ultrasensible, celui auquel donne corps la troisième des approches dites « transversales ».

Il nous faudra dès lors clarifier. Pour déjouer l'accusation (venue de l'interne de la section de théologie, mais susceptible d'ébranler les représentants des sciences des religions) et crédibiliser l'ensemble. Pour « sauver » le projet.

Cela donnera naissance à la – trop ? – fameuse note de « clarification méthodique », du 6 novembre 2007, qu'on va transcrire ici également. Elle est le résultat de divers moments de discussion et de partage, autour de la perspective en jeu : une perspective disciplinaire ? et si oui, se rattachant à laquelle des disciplines existantes ? Ou transdisciplinaire ? mais, alors, qu'est-ce à dire, et qu'est-ce à dire notamment par rapport aux disciplines de toutes façons aussi mobilisées dans le champ arpenté, et mobilisées même dans la constitution des regards ici en cause ? Précédée de quelques textes de travail, internes (notamment sur la philosophie, les manières d'en faire aujourd'hui, ou plus spécifiquement sur la philosophie de la religion, la philosophie aux prises avec la religion et ses héritages, etc.⁴²), elle a trouvé un accord sous la forme ici présentée. Elle est signée de plusieurs de mes collaborateurs proches (Maître d'enseignement et de recherche ou assistants⁴³) et de moi-même, et donc issue du champ de la « théologie systématique ». Sa rédaction a été principalement assurée par Christian Indermuhle.

En voici le texte, intitulé « *Essai de clarification méthodique* ». Il dit en note, directement appondue au titre : « Ce texte présente une clarification méthodique quant à la portée d'une discipline réflexive en histoire des religions. Il s'inscrit dans le contexte de la discussion qui fait suite au document transmis par le Doyen au Rectorat, début juillet 2007 ». Et la note de poursuivre : « Ne ressortissant ni à la théologie ni à la philosophie de la religion, la perspective présentée ici s'attache à construire un certain nombre d'objets et de questions qui traversent plusieurs champs disciplinaires (histoire, anthropologie, sociologie, philosophie, essentiellement) » :

L'Université a notamment pour tâche d'analyser la manière dont sont produites, émergent et sont construites des représentations (des théories, des discours, des idées, des institutions, des imaginaires) : par exemple des représentations *sur* l'art, *sur* la littérature, *sur* le religieux, etc., chacune de ces catégories étant entendue comme une construction socioculturelle qui n'a pas de qualité épistémologique propre ; au contraire, ces constructions sont des discursivités et des pratiques dont la production est à interroger en

⁴² Je n'en ouvre pas ici le propos, mais en signale le fait, qui indique que nous n'avons pas – pas simplement ? – transité de la théologie à la philosophie (cela aurait pu être alors considéré comme une modalité de sécularisation) : nos décalages sont plus marqués, et du coup nos interrogations plus différentes, plus nouvelles aussi, donc moins classables.

⁴³ Thierry Laus, Christian Indermuhle, Thibault Walter.

tant que telle (contextes et logiques, usages micro- et macro-collectifs, effets et enjeux sociaux et politiques).

Pour donner un premier exemple, dans la séquence qui va de la fin du XVIII^e siècle à la Grande Guerre, au moment où la « littérature » se construit comme une institution symbolique dotée de forts enjeux sociaux et politiques (nationalismes, constitutions identitaires collectives, etc.), comment l'« institution littéraire » se configure-t-elle et fonctionne-t-elle, historiquement et idéologiquement ? Métamorphoses et récurrences structurelles, postures d'« absolu » dans le romantisme (Lacoue-Labarthe et Nancy) ; écrivains-« prophètes » et *topos* du désenchantement, du collectif à l'individu bourgeois construit et tenu pour « solitaire » (Sartre, Bénichou, Michon) ; introjections et anthropologisations du « mythe » (Marchal, Max Milner), etc. Pour donner un second exemple, quelles sont les métamorphoses et récurrences structurelles dans le champ politique, avec l'épineuse et conflictuelle question historique du « théologico-politique » dans la constitution des démocraties modernes (Schmitt, Peterson, Kantorowicz, Agamben, etc.) ? Quelles sont, dans la longue durée, les continuités qui traversent les discours savants, politiques, culturelles ou économiques en reconduisant, de manière idéologique et le plus souvent à l'insu des acteurs, des logiques fictionnelles et des stratégies concrètes, autant d'héritages diffus du « religieux » dont les montages sont à radiographier ?

Indépendamment des réalités historiques et sociales qui sont à penser sous ce qu'on appelle le « religieux » et indépendamment de l'entreprise d'historicisation et de déconstruction des catégories qui lui sont traditionnellement liées (« christianisme », « judaïsme », « hindouisme », « bouddhisme », etc., mais aussi « sacré », « transe », « mythe », « rite », etc.), l'Université se doit de proposer une analyse critique des théories mobilisant le religieux, afin précisément de mettre au jour les *mobiles* qui les portent et les *enjeux* historico-politiques qu'ils représentent.

Autrement dit, il est légitime de défendre un enseignement universitaire qui engage une discipline réflexive dans une institution centrée sur l'histoire comparée des religions, *mais qui n'ait pas d'ambition proprement épistémologique quant au champ même de sa discipline* : il ne s'agit pas, en effet, d'établir ou de reprendre à nouveaux frais un programme cognitif qui aurait pour ambition d'accéder à un objet qui serait « la » « religion » ou « le » « religieux », mais bien plutôt d'appréhender les constructions sociales et discursives, historiquement situées, donnant lieu à une interrogation critique et ressortissant à ce que ces constructions sociales et discursives transportent, *en dehors de la conscience de leurs agents*. Comment fabrique-t-on et produit-on, à l'école, à l'Université, dans les médias, dans la littérature et les arts, etc., des théories et des représentations sur « le » « christianisme », « le » « religieux », etc., et selon quelles logiques, à déconstruire et à penser ?

La dénomination « philosophique » restreindrait par trop la définition du champ proposé. A la manière des *gender studies*, une qualification du style « Théories et imaginaires comparés du “religieux” » approcherait mieux l'objet traité. Les guillemets signalent qu'il s'agit avec le « religieux » d'une citation, d'un discours rapporté, d'une représentation, indiquant la perspective non fondationnelle d'un tel champ d'analyse, historique et constructiviste.

Ce champ engage néanmoins une définition particulière du « religieux » (définition que l'épistémologie en histoire comparée des religions ne cessera donc jamais d'interroger), comme technologie (Lauretis), dispositif (Agamben), foyer de pouvoir-savoir (Foucault), agencement (Deleuze), régime métaphorologique (Blumenberg), art de (dé)faire ou véhicule (Certeau), institution imaginaire (Castoriadis) : chacune de ces perspectives engageant une conflictualité épistémologique particulière, déployant des enjeux propres quant à la constitution des imaginaires politiques qu'ils mobilisent, la liste n'étant évidemment jamais

close. Il s'agirait en effet d'ouvrir l'étude des théories en question à la théorie critique (Adorno), aux micro-analyses constellationnaires (Benjamin, Löwy), à la déconstruction (Derrida, Nancy, Lyotard), aux criticismes néo-kantiens (Weber, Simmel), aux pragmatismes (Dewey, James), aux néo-marxismes (Rancière, Balibar), aux néo-historicismes (Greenblatt, Flasch), aux analyses *queer* (Butler), à la « Kulturphilosophie » (Konersmann), aux sociologies (Bourdieu, Bauman), etc.

Dans un cadre institutionnel où les savoirs ont tendance à se cristalliser dans une pratique disciplinaire, ce type de perspective n'est possible que d'une manière transversale. A Lausanne, cette perspective a été collectivement rendue possible grâce à une transformation critique de ce qu'on appelait la théologie systématique, pour toutes sortes de raisons dont il n'y a pas lieu de faire ici l'histoire. Aujourd'hui, la transformation étant parvenue à un nouveau stade, nous proposons ici une reconstruction méthodique qui soit de nature à donner un nouveau cadre pour des travaux et un enseignement futurs. Ce n'est que dans une institution politiquement *déconfessionnalisée* de ses origines théologiques et scientifiquement *défondationnalisée* que ces recherches trouveront leur sens et le meilleur lieu pour prospérer.

Le texte est à la fois dense et précis dans ce qu'il entend criconscrire, et qui touche, surtout, à des questions qui, intellectuellement, dépassent le seul champ du traitement du religieux. Notons simplement, en lien avec la séquence racontée⁴⁴ : un accent délibérément mis sur les phénomènes de *constructions* auxquels émergent le religieux et les religions (hors allégation de « fondationnel » donc), mais, plus globalement, le social et le culturel aussi (et ici au même titre) ; un jeu de *transgression des disciplines* ; une *conscience historique* ; une forte requête de *réflexivité* ; le pari enfin pour une institution « déconfessionnalisée », s'écartant de ses « origines théologiques » et travaillant selon une perspective « défondationnalisée ». Je relève, par les guillemets, quelques mots qui connaîtront – symptomatiquement ? – un destin imprévu, des usages bizarres aussi⁴⁵.

Le texte fut connu de plusieurs, sans mise en contexte et avant que j'aie eu le temps d'en organiser la diffusion. Cela n'a pas aidé sa réception. Il n'empêche ! C'est peu dire

⁴⁴ La note est une clarification aussi par rapport à un autre point qui a fait difficulté lors du même « Conseil de Faculté élargi » (toujours en effet différé du texte du 4 juillet et sans que les personnes présentes à la séance aient pu toutes percevoir où se situait l'enjeu), l'acception du mot théorique : fallait-il entendre « théorétique » ? et, si non, du « théorique » n'est-il pas lié à toute approche en sciences humaines, et même requis, tout en en étant irrémédiablement marqué ? Débat non négligeable, mais que je n'ouvre pas ici : il n'affecte pas la séquence suivie.

⁴⁵ On a ainsi pu écrire, dans un livre et des articles de revues (sous la plume de Shafique Keshavjee), que je voulais « déthéologiser la théologie », une expression qui, telle quelle, me paraît aussi peu claire que de dire qu'on devrait « lyophiliser l'eau » ! Sérieusement, s'il y a ici quelque chose à déthéologiser, c'est la scène globale sur laquelle articuler l'institution facultaire, dont les coordonnées ne seront plus déterminées par la question de Dieu, de l'absolu, de l'absence de Dieu, etc., mais autres justement, la question de Dieu, de l'absolu, ou de l'absence de Dieu en émergeant, mais n'en commandant ni le balisage, ni la problématique d'ensemble.

qu'il a mal passé, en section de théologie à Lausanne ou à la Faculté de théologie de Genève : il a cristallisé, d'un coup, tout ce qui allait devenir matière à procès.

Des faits illustrant cette cristallisation (hors les mails, les téléphones et les agressions de couloir) ? D'abord une réunion exceptionnelle du Collège de discipline systématique et éthique de la Fédération (fin novembre), à Genève, mais avec les Professeurs lausannois Alberto Bondolfi et Denis Müller, et leur participation active. Réunion sans moi (sans non plus mes collaborateurs impliqués), alors que j'en étais membre, de droit, et de fait spécialement fidèle, ayant même présidé plusieurs années ce Collège peu avant, jouant alors souvent d'anticipation (pro-active) ou imaginant des solutions tierces ou autre médiations lors de blocages, et à la satisfaction de tous. Bref, ne pas être invité n'était pas anodin. Ordre du jour : réaction au texte⁴⁶. Dont, selon un collègue, il « fallait se remettre ». Réaction, ou, de fait, mise en accusation. Sans droit de défense. Même pas de mise en contexte (le Collège ignorait d'ailleurs, pour la plupart de ses membres, l'existence même du texte principal dont la « clarification méthodique » se voulait une note). Bref, une réunion – un conclave –, comme on l'a dit à l'époque, « pour discuter du cas du frère Pierre »⁴⁷.

Ensuite, toujours pour les faits consécutifs à l'« Essai de clarification méthodique », et toujours au titre de fait illustrant qu'un procès se cristallisait, une lettre d'avertissement relative à mon enseignement. Datée du 28 novembre 2008. Lettre officielle : sur papier à en-tête des trois Universités. Signée du Président de la Fédération (qui se trouvait être, cette année-là, mon Doyen), au nom de la Direction de la Fédération (Lytta Bassset, Pierre-Yves Brandt, François Dermange). Lettre brève. De statut bizarre. Papier à en-tête, mais démarrage double : « Cher collègue, cher Pierre ». Puis, tutoiement. Phrase centrale, quasi unique (suite à l'indication : « des inquiétudes

⁴⁶ En pièce au présent dossier, quelques citations d'une lettre du 8 novembre, de Denis Müller, Professeur d'éthique théologique, envoyée à la section de théologie, avec copie au Doyen et à l'Association des étudiants (donc largement) : « le vide épistémologique apparemment volontaire de la discipline annoncée est pour moi sidérant et ne semble pouvoir être comblé que par des emprunts éclectiques à des épistémologies supposées indiscutables. Je trouve cela aussi flou que dogmatique ». Puis, typique à mes yeux, tant dans la substitution des termes proposée (le Professeur de Nouveau Testament Daniel Marguerat fera de même) que dans la métaphore de la « migration » : « Plutôt que de parler de déconfessionnalisation et de défondationalisation, les auteurs de cette note ne devraient-ils pas simplement parler de *déthéologisation* [je souligne] et assumer ainsi une migration plus lisible ? [...] En quoi une section de théologie, dont je comprends qu'il est ici question de la dissoudre, doit-elle donner des gages à une telle déthéologisation ? [...] Enfin, cette déthéologisation n'implique-t-elle pas aussi une dépolitisation [...], un désengagement, un désintérêt de l'Université pour la chose publique [...] ? ».

⁴⁷ Signalons qu'il y aura ultérieurement une séance, avec moi, le 10 décembre. Sans clash (ce n'est pas mon style). Mais honnêtement, le mal était fait : positions cristallisées (avec des envois tous azimuts, dans le milieu ecclésial romand notamment), discussion polie (nous sommes gentils !), mais *divorce* de fait consommé.

portant sur le contenu de l'enseignement que tu dispenses ont été adressées à la Direction de la Fédération ») : « reconnaissant à chacun le droit de mener les recherches qu'il juge opportunes, je te rappelle la responsabilité qui t'est confiée d'assurer un enseignement de théologie systématique pour les étudiants inscrits dans la filière en théologie ».

« Je te rappelle ». Rappel à l'ordre ? Sur quel point ? En quoi ? A propos de quoi ? Rien n'est dit. Mystère, ou procès global. En hérésie probablement. Des rappels à l'ordre touchant l'enseignement, on sait que les instances vaticanes les pratiquent. En protestantisme, il faut remonter loin, et plus qu'en décennies, pour en trouver.

Signalons quand même une accusation à l'époque récurrente à la Faculté de Lausanne (Décannat compris), celle de ne pas assurer, en « théologie systématique », l'*organicité* – harmonieuse ? intégrée/intégrante ? – de la théologie, concrètement : des diverses facettes qui en constituent le champ de travail. On touche là un point sensible, inscrit dans l'enseignement de la théologie, en protestantisme, depuis le début du XIXe siècle (cf. Schleiermacher évoqué plus haut en chapitre 1, point 2), et qui, en catholicisme, se retrouve au coeur de la crise moderniste conduisant aux condamnations de 1907, de même qu'au coeur de la « nouvelle théologie » des années 1937-1950 et de ses conflits avec le né-thomisme⁴⁸ : la question du *rapport à l'histoire*. J'y ai toujours été foncièrement attentif, et l'ai thématifiée, mais, justement, plus en termes de *tensions productives*, ouvrant *problématisation* et *travail réflexif*, qu'en termes d'emboîtement : emboîtement de travaux historiques et de reprises systématiques, emboîtement, en dernière instance, de la vérité et de l'histoire⁴⁹. Que ce point se soit en quelque sorte trouvé réanimé au coeur de la crise lausannoise est sûrement instructif.

A la lettre reçue, je répondrai. Après quelques jours, pour intégrer ou bien assumer. Par un courrier du 4 décembre. Réponse sur deux modes, successifs. L'un, banalisant : le « rappel » n'a pas d'objet, soyez donc sans souci ! L'autre, sur le fait même de la lettre, quand même « étrange ». Je n'aurai pas de réaction, ni accusé de réception, encore moins l'occasion d'une discussion. Tant qu'à faire, j'aurais préféré – et de loin – un « avertissement » formel. Il y aurait eu au moins discussion, alors règlementaire.

⁴⁸ La « nouvelle théologie » fut condamnée, mais se retrouvera, peu après, derrière les positions du Concile de Vatican II (1962-1965).

⁴⁹ Vérité et histoire était déjà le titre de ma thèse de doctorat : *Vérité et histoire. La théologie dans la modernité : Ernst Käsemann* (1977), Paris-Genève, Beauchesne-Labor et Fides, 1983² (attestant la récurrence de la question, cf. *Recherches de science religieuse* 99/1, 2011, notamment la contribution de Joseph Moingt : « Note à l'issue du colloque RSR "Christologie et histoire de Jésus" », p. 31-35).

J'ai dit hérésie. Le mot est lourd. Froidement, si l'on réfléchit à ce qui s'est passé, il a sa pertinence. A partir d'un moment du processus, la discussion, normale et courante, n'a plus eu lieu. D'un coup. Au profit de l'exclusion. Indice, me semble-t-il, que le groupe avait été touché – quant à son *identité* et ce qu'il s'en représentait ? – et qu'il devait se défendre, quoi qu'il en soit d'un ordre de raisons, partageables. Partageables dans les différences bien sûr – voire des divergences –, comme il se doit en ces matières ; et comme on n'y manque d'ailleurs généralement pas. Là, on avait basculé. Comme l'a dit l'un de mes collaborateurs (certains d'entre eux ont accusé plus durement que moi le procès mis en place), nous avons probablement « franchi le Rubicon », vu ce qui en a été provoqué, à un moment ou à un autre, et à un endroit « où nous ne savions pas qu'il y avait un Rubicon ». L'image est assez exacte. Une part du présent livre est là pour interroger ce qu'il en est de ce « Rubicon », et ce que cela peut donner à penser touchant, ici et pour une part, des déploiements effectifs du groupe christianisme : ses stratégies, inconscientes, d'adaptation, donc de changement, avec, comme toujours en de tels cas, des ouvertures et des fermetures. Dans le microcosme lausanois, c'est une gestion de l'*identité* qui se trouvait en cours et en cause. Le processus dans lequel la Faculté était entraînée l'a tout à coup fait voir⁵⁰.

Pour le reste, et pris globalement, on peut estimer que l'automne 2007 voit se cristalliser une crainte – compréhensible ! –, et donc un refus potentiel du processus en cours, du côté des représentants des *sciences des religions*, alors que s'opère, du côté de ceux de la *théologie*, un partage net et nouveau – qu'il donne ou non corps à une donne qui était ou aurait déjà été là –, se nouant comme *raidissement* – de fait ou délibéré –, sur un mode qu'on a pu dire de « confessionnalisation ».

Du côté des sciences des religions, on renverra ici à la « *Prise de position de la Section de sciences des religions sur l'avenir de la FTSR à l'Université de Lausanne* », « votée à l'unanimité des présents moins deux abstentions », adressée au Recteur et datant du 19 novembre 2007. Elle est signée de Philippe Gilbert, président de section :

[...] Durant [la] discussion, l'éventualité d'intégrer les membres de notre Section dans une grande structure romande reposant sur le projet d'une Faculté unique de théologie, réunissant les Facultés de la Fédération des Facultés de théologie de Suisse romande, est apparue inconcevable.

Il est en effet crucial, aux yeux de tous les membres de notre Section, de s'assurer du caractère *non confessionnel et idéologiquement neutre* de l'institution dans laquelle

⁵⁰ Les réactions de l'Eglise et d'une part de la société civile face au nouveau visage de la Faculté, en automne 2010 Cf. ci-dessous, chap. 6, pt 1), avec retard donc, attestent d'un phénomène analogue.

s'insérerait notre Section de sciences des religions dans le cadre d'un réaménagement planifié des structures actuelles. L'intégration forcée de notre unité dans une telle structure romande consacrée à l'étude et à la recherche en théologie serait en outre ressentie par ses membres comme une menace à leur intégrité intellectuelle et à leur déontologie.

La Section tient enfin à faire part à la Direction de ses fortes inquiétudes relatives au risque que des décisions importantes puissent être prises sans prendre en compte son opinion et sa voix [...]

Le texte parle de lui-même. Refus d'être intégré dans une structure dominée par la théologie, et affirmation de la nécessité d'un travail non confessionnel et idéologiquement neutre. Deux thèmes qui, on le verra, reviendront comme un fil rouge tout au long du printemps 2008. S'y ajoute une inquiétude relative à un processus commandé d'en haut, sans concertation suffisante, notamment avec la Section ici en cause et ce qu'elle représente.

Que dominant ici une peur devant le processus en cours et la recherche d'une autre solution, l'illustre aussi un texte, également de mi-novembre, de la Professeure Maya Burger, titulaire de science des religions, un texte qui dresse un plan d'ensemble mais non facultaire, plus proposition de mise en réseau que proposition structurante. Son titre : « *Création d'un tétrapôle en sciences des religions* ». Précisons qu'y sont visés un Institut d'ethnologie à Neuchâtel, une Section de sciences des religions à Fribourg, une Unité d'histoire des religions à Genève, un Institut d'histoire et de sciences des religions à Lausanne. Et notons que chaque unité doit y être structurellement séparée des Facultés de théologie, le document précisant en même temps, dans ses « principes de base », qu'une « déconfessionnalisation de la théologie n'est pas souhaitable ». Globalement, on peut dire qu'est plus ici sanctionnée une *partition donnée que reconstruit et repensé un champ*.

Le texte vaut donc alternative à ce qui semble se mettre en place – et se met de fait en place ! – au plan du fameux groupe de travail *coaché* par les Rectorats (le groupe vice-Recteurs-Doyens), une alternative aussi à ce qui se tenait derrière le document de début juillet, dont il est à mille lieues (c'est qu'en section de sciences des religions, les divergences internes existent aussi, autant qu'en section de théologie). La réaction à ce qui est en train de se passer, avec envoi au Recteur, est significative ; mais c'est le fait d'une personne alors isolée⁵¹, même si elle obtiendra quelques signatures : le projet

⁵¹ Isolée pour ce qui concerne le processus alors en cours et ce qu'il génère, et aussi parce que les positions de fond, à l'intérieur des sciences des religions, sont vivement en conflit : qu'elles s'opposent toutes à la théologie, entendant sortir de la situation héritée et ne pas aller dans le sens d'un renforcement de la Fédération, même aménagée, ne suffit pas à les réunir. Cela dit, Maya Burger n'est

n'avait pas été discuté en section de sciences des religions⁵², qui signifiera d'ailleurs au Recteur qu'elle se désolidarisait de son envoi.

Terminons cette sous-séquence avec la thématique de la *confessionnalité*. D'autant que son traitement – ou, de fait, son non-traitement – confirme à sa manière ce que je viens de dire touchant ce qui se passe du côté de la théologie.

La thématique fut centrale. D'abord le terme. Qui fut vite récurrent et qui reviendra également dans la presse, comme on le verra plus avant ; ce qui, au minimum, signale un point sensible. On en usa en outre dans tous les camps. Pour répudier la chose, du côté des sciences des religions⁵³, mais sans différenciation et comme si la chose était simple et facilement circonscrite, et qu'on pouvait – qu'il suffirait de le vouloir ? – s'en débarrasser. Même hors la confession explicite, qui, en ces matières, n'a pas de l'attachement (attachement au judaïsme ou à l'hindouisme par exemple, quand on enseigne l'un ou l'autre) ? ou de la répulsion (répulsion à l'égard d'une tradition majoritaire, quand on entend s'en détacher) ? Et qu'on ne vienne pas, sur cette question précise s'entend, parler simplement de foi ou de non-foi, ce qui est entendu par là étant beaucoup plus complexe en pâte humaine réelle : qui croit ? et, surtout : que met-on derrière la question ? selon quoi, la réponse, même au plan personnel, va en effet – souvent ? toujours ? – différer⁵⁴. Qu'on ne se contente pas non plus d'opposer simplement « conviction » (subjective ?) et « savoirs » (objectifs ?) : ce serait sanctionner un partage trop simple, sans problématisation de chacun des deux pôles⁵⁵.

L'usage du terme put aussi servir à revendication affirmée, et non à répudiation, mais, en fait, très rarement. On préféra, dans ce camp-là, parler d'« identité assumée »

pas quantité négligeable en sciences des religions sur la place lausannoise, au contraire. On peut rappeler que je l'avais intégrée dans mon Décanat en 1997, ce qui était une première (les Décanats n'avaient jusqu'alors jamais compté de personnes non issues de la théologie), et qu'elle a ensuite pris une distance plus grande, en lien avec le DIHSR (Département interfacultaire d'histoire et sciences des religions), suite notamment aux fortes tensions de l'automne 2000 qui avaient été à deux doigts de faire échouer, au plan rectoral et interinstitutionnel, les créations de postes prévues en sciences des religions dans le cadre indiqué *supra*, chap. 1, pt 3 (elle avait en outre demandé, en vain, en hiver 2001, son transfert à la Faculté des Lettres).

⁵² Le texte avait néanmoins été envoyé avec la signature de deux autres enseignants de la Faculté.

⁵³ Sauf à la valider pour une théologie universitaire séparée des sciences des religions, comme on vient de le voir.

⁵⁴ C'est notamment dans ce contexte que j'ai repris et travaillé la question du « croire », cf. *Les constellations du croire. Dispositifs hérités, problématiques, destin contemporain* (Pierre Gisel éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, et *Le croire au cœur des sociétés et des cultures* (Pierre Gisel et Serge Margel éd.), Turnhout, Brepols (Bibliothèque de la section de « Sciences religieuses » de l'EPHE de Paris), 2011.

⁵⁵ Sur conviction et discours de savoir, cf. *Le déni de l'excès. Homogénéisation sociale et oubli des personnes* (Pierre Gisel et Isabelle Ullern éd.), Paris, Hermann, 2011.

ou « clarifiée »⁵⁶. C'est qu'en matière de confessionnalité, on préfère évacuer⁵⁷, voire jouer du déni. Des exégètes historico-critiques par exemple (pas tous ! et pas tous sur tous les points ni sous tous les aspects ici possibles) peuvent ainsi sincèrement penser que leur travail, historique, n'est pas confessionnel (c'est une équivoque qui a pesé à Lausanne, mais elle est beaucoup plus large en modernité, notamment protestante, débordant même le champ en cause, comme le fait par exemple voir ce qui se cristallise dans la thématique et les différends liés à l'« écriture de l'histoire »), alors que la chose sauterait aux yeux d'un chercheur travaillant sur le même champ, mais à partir d'un autre enracinement (on peut par exemple le faire voir entre chercheurs venant du judaïsme et chercheurs venant du christianisme).

La thématique fut suffisamment présente, voire de fait polluante – parce qu'à mes yeux pas assez différenciée –, pour que le Conseil de Faculté, lors de l'une de ses séances, demande si la section de théologie ne pourrait pas avancer un peu la réflexion à ce propos, à terme au profit de tous. Ce qui fut accepté. Avec la clause que la séance à organiser serait ouverte aux membres de la section de sciences des religions, espérant que donner à ses membres l'occasion d'assister à la discussion pourrait les aider à en comprendre les tenants et aboutissants possibles (fût-ce pour les contrer, mais alors plus en connaissance de cause et de manière dès lors plus pertinente), ainsi qu'à mieux déchiffrer les positionnements des acteurs en jeu (ce qui ne se réduit jamais à des « identités », affichées ou non).

Il faut ici renvoyer au texte « *Confessionnalisation / déconfessionnalisation* ». Il fut envoyé fin novembre à la section de théologie, en vue de sa séance du 11 décembre 2007, justement agendée pour donner suite à la demande du Conseil de Faculté évoqué. Il est sous-titré « *Note pour un premier balisage* ». C'est un texte de travail qui, en vue de favoriser la discussion en séance, opère quelques distinctions, sur une thématique plastique et récurrente (elle apparaît par exemple dans la « prise de position » de la section de sciences des religions transcrite plus haut et adressée au Rectorat), et qui propose du même coup quelques manières d'aborder ses divers aspects.

⁵⁶ Ce qui, typique du contemporain, subjective ou privative, et soustrait au débat.

⁵⁷ Evacuer la question même, ce qui fut explicité chez certains, qui nous accusaient de camoufler sous le terme « déconfessionnalisation », décidément inepte à leurs yeux et sans pertinence dans le débat, une « déthéologisation » mal assumée (alors même que, de « déthéologisation », nous avons parlé, mais en en précisant l'acception et le lieu de pertinence, comme indiqué ci-dessus), cf. *supra* n. 45 et 46.

J'avais rédigé le texte comme président de section, et demandé à mon collègue Eric Junod de présider la séance, pour ne pas cumuler les rôles, d'autant que, greffées sur les distinctions proposées, se donnaient, dans le texte, des propositions, souvent tranchées (elles pouvaient à leur manière favoriser le débat, mais à condition que celui qui les propose et s'y engage ne soit pas le même que celui qui préside la discussion).

Quant au déroulement des événements, mais aussi au vu de ce qui se tient à l'arrière-plan et y est en jeu, c'est l'un des textes marquants, comme d'ailleurs, déjà donnés, la proposition d'ensemble adressée au Rectorat début juillet 2007, « *Avenir des Facultés* », et la note de « *clarification méthodique* », de début novembre 2007 :

Quatre ordres de choses peuvent être distingués :

1. *La question des rapports institutionnels avec telle ou telle organisation religieuse.*

En ce qui concerne notre Faculté, une seule disposition juridique demeure d'un dispositif ancien : la mention d'un délégué du Conseil synodal (organe exécutif de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud [EERV]) dans les commissions de présentation lors d'une nomination professorale (prof. ordinaire et prof. associé) en section de théologie. Cette disposition est insérée dans la Loi touchant l'EERV votée par le Grand Conseil (le Parlement cantonal) du Canton de Vaud.

A mes yeux, une déconfessionnalisation de la Faculté suppose que cette disposition soit supprimée ; le lien avec la société civile peut être légitimement objet de discussion, mais non sous la forme d'un droit réservé à une communauté religieuse, quelle qu'elle soit, sans compter qu'ici, une seule, parmi d'autres possibles, apparaît privilégiée.

Les autres liens avec l'EERV ne sont pas juridiquement sanctionnés. Ils peuvent relever de contacts normaux avec la société civile et/ou tel employeur. On fera ici simplement attention au message symbolique impliqué dans ces contacts (qui instaure le contact, à quel titre, à quel niveau ? etc.).

2. *La question des convictions, engagements et solidarités de chaque enseignant avec telle tradition ou telle organisation religieuse.*

Cette question ne relève pas de l'institutionnel ; et elle n'est pas réglable de façon simple et univoque : chacun a des convictions, et c'est même constitutionnellement protégé.

Ici, il importe qu'un décentrement soit clairement marqué entre conviction et travail scientifique. Personne ne peut raisonnablement penser que la conviction et les options personnelles soient sans effet sur le travail (la sélection, la mise en perspective, les lignes d'interprétation proposées, etc.). Mais chacun est tenu, dans l'enseignement, la recherche et le positionnement public, en tant qu'universitaire, de pouvoir rendre compte, pour lui et à l'extérieur, de la façon dont il opère le décentrement requis, des moyens qu'il se donne à cet effet, des niveaux de validité de ses propositions, etc.

Tout au plus, institutionnellement, pourra-t-on veiller à ce que, globalement, les provenances des différents acteurs soient diverses.

3. *Ce qui, dans l'étude et l'enseignement d'une tradition religieuse, doit être pris en compte et comment.*

La question est vaste (à l'arrière-plan se tient la question de ce que l'on fait de la conscience des acteurs du religieux en cause et des discours qu'ils produisent), et elle présente plusieurs composantes.

Je ne donnerai ici qu'un exemple. Il a le mérite de s'appuyer sur des propositions effectivement tenues dans notre Faculté et qui peuvent illustrer certains points d'une opposition à dépasser entre une certaine manière d'envisager le travail en sciences des religions d'une part, d'envisager un travail qui hérite de la théologie d'autre part. L'exemple est celui du *canon*, ici biblique.

Du côté des sciences des religions, on a pu spontanément avancer que la question du canon était théologique, et donc sans pertinence en histoire et sciences des religions, ce qui, tel quel, n'est pas tenable : qu'une tradition religieuse (ici, le christianisme) ait constitué un canon est typique de ce qu'elle est de fait, et qu'elle l'ait constitué de cette manière, au cœur d'une histoire socioculturelle diverse et selon controverses, est tout aussi typique de ce qu'elle est, de fait encore. La question du canon n'a pas, au plan historique, un statut spécial ou réservé, pas plus que les dogmes (comment proposer une appréhension et une compréhension du christianisme sans parler de trinité et de christologie ? ou comment proposer une appréhension et une compréhension du bouddhisme sans parler de non-dualité par exemple ?).

A l'inverse, on a pu, parmi les théologiens, spontanément avancer que le canon serait un donné en fonction de quoi devait travailler la théologie^[58]. Tel quel, c'est tout autant à refuser. A moins d'avouer que la théologie est la défense d'une institution (en posture d'« idéologue du parti » ?) : le canon doit être travaillé et problématisé, ce qui y est sanctionné, comme ce qui en est rejeté, a pertinence, en outre récurrente, de fait (historiquement) et de droit (quant aux enjeux en cause). Il en va de même du dogme.

Donc : ni impasse, ni idéologisation, mais travail critique, problématisant, réflexif, etc., en précisant à chaque fois, mais ici comme en toutes choses en ces matières, le niveau de pertinence.

4. *Ce qui définit et détermine la plate-forme académique et scientifique de l'institution concernée (ici, une Faculté).*

Le point me paraît décisif. Une Faculté dé-confessionnalisée est une Faculté qui n'est ni organisée ni pensée en fonction de la gestion d'une tradition (en l'occurrence, chrétienne, ici de modalité protestante quant à l'héritage et quant à ce qui peut en être repris, créativement), cette gestion fût-elle ouverte, critique, libérale, etc., mais est fonction de la scène religieuse, une scène faite de réalités anthropologiques et sociales. Articuler un domaine d'enseignement et de recherche sur une telle scène suppose certes un travail sur des traditions (la scène religieuse en est faite, y compris dans leurs transformations diverses), dont, parmi d'autres, le christianisme (d'autant plus, ici, vu son poids historique et ce qui en résulte), mais un travail sur d'autres formes religieuses aussi : des « nouveaux mouvements religieux », du « religieux diffus », etc., un travail encore sur des transferts du religieux, ou autres phénomènes de « sécularisation » (au sens de Carl Schmitt) dans l'ordre civil, politique, socioculturel, etc., ainsi, à titre ici non marginal mais bien requis, que sur les liens du religieux (divers, complexes et entremêlés) à l'espace public (laïcité, etc.).

⁵⁸ L'opinion était ici évoquée parce que correspondant à ce que le Doyen avait avancé, et chez lui en bonne part, ou tout au moins en part légitime (à l'interne s'entend).

Par rapport à une Faculté comme celle de Genève, la différence serait nette (ce qui n'exclut pas des accords et conventions, ne serait-ce que pour l'exploitation de telle filière d'enseignement).

Par rapport à l'évolution poursuivie à Lausanne depuis plus de 20 ans, qui a conduit au modèle (qui fut une bonne chose, mais finalement provisoire parce qu'insatisfaisant sur le fond) de deux sections et du double nom de la Faculté, il y a, dans ce qui est ici ouvert, un pas supplémentaire à franchir. A mon sens, il n'est pas révolutionnaire ; mais les débats actuellement en cours dans notre Faculté conduisent à penser qu'il est sensible (symptomatique ?). La discussion doit donc être approfondie.

Le texte – texte de travail et sous-titré « pour un premier balisage », rappelons-le – distingue divers niveaux, et les dispose selon des problématiques minimales, dont la pertinence, à mes yeux, demeure (ce qu'esquissent les points 3 et 4 ne fut jamais repris). Le texte ne touche donc pas les seules questions institutionnelles, mais les *manières* d'aborder une tradition religieuse, passant par les question du rapport entre ce qui relève de l'*histoire des événements*, de la *production de textes* et de leurs *donnes sociales* d'une part, ce qui relève de la « *canonisation* » ou de la *constitution d'une tradition* en tant que telle d'autre part, avec ce qui, consciemment ou non, en travaille la vie, les changements, les manières de se référer au passé, au présent, aux autres.

A la relecture du texte, trois ans plus tard, je suis frappé par la perspective institutionnelle que suppose l'ensemble, comme d'une surprise d'historien venant après coup et qui sait où conduira le processus alors en cours, et de fait où il conduisait déjà : vers fin novembre, je me situais encore, entièrement et tout naturellement, dans la ligne qu'avait profilée le texte de début juillet remis au Rectorat, supposant une différence entre le modèle genevois et un modèle lausannois à construire. Or, cette ligne était morte, et l'était depuis la fin de l'été. Et elle ne reviendra pas, tout au moins sous la forme espérée. A l'époque, j'y « croyais » encore⁵⁹.

Reste un point, non négligeable et probablement instructif *en tant que tel* : ce que la section a fait du texte. Ou n'a pas fait. La discussion n'a en effet jamais dépassé le premier des quatre points (le plus simple et qui sera « vite réglé », me disait Eric Junod en préparant sa présidence de séance, ajoutant quand même, en homme qui en a vu d'autres : « quoique..., on ne sait jamais »). Et encore cette discussion n'a-t-elle rien donné. Sauf la rédaction d'un long rapport, de vingt pages, rendu mi-février, élaboré par cinq membres de la section de théologie, dont trois Professeurs, et sous la

⁵⁹ En revanche, le Doyen était passé ailleurs, ce qui était son droit : chacun peut changer d'avis ; le problème, à mon sens, c'est, qu'à l'interne de la Faculté, il ne l'a pas dit. Cela n'a pas aidé la régulation des différences.

présidence de la Professeure Claire Clivaz. Le rapport passe en revue, en lien avec les Facultés de théologie (plus spécialement la question de la composition des commissions de présentation lors de repourvues de postes professoraux, en référence au point 1 du document donné ci-dessus), les différentes dispositions suisses – donc ici cantonales⁶⁰ – présidant aux relations de l'Etat et des religions. Rapport envoyé en vue de la séance suivante de la section ; et établi, de fait, pour valider la disposition vaudoise.

Le débat de fond a donc été évacué. « Dégagement en touche », dirait-on en termes footballistiques. Et le jeu n'a pas eu lieu ! Quant au renvoi aux dispositions cantonales évoquées, outre qu'il ne fait rien des questions posées, il insinue – ou fait voir – que la légitimité dont se prévaut ou entend se prévaloir la majorité des membres de la section de théologie pour défendre un point de fond contesté n'est pas à assurer *intellectuellement*, mais par recours à l'*autorité*. Bel « auto-goal » au surplus : le jour où l'Eglise sera plus séparée de l'Etat qu'aujourd'hui, ou plus réellement, la théologie n'aurait du coup plus de place à l'Université (or, même à Genève, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1907 et à la française, n'avait pas conduit à sortir la Faculté de théologie de l'Université, la chose n'étant pas automatique⁶¹).

c) Premières réactions dans la presse et radicalisation en section de théologie (fin 2007 – début 2008)

La première, ou l'une des premières réactions dans la grande presse a pour titre « *Sur fond de possible fusion, la théologie est en ébullition* ». L'article paraît dans le quotidien *24 heures*⁶², le 17 décembre 2007. Il est signé d'Emmanuel Barraud, alors journaliste-maison rattaché à la rédaction vaudoise. Le titre est déjà significatif : serait en cause, craint ou au moins objet de dispute (cause d'« ébullition »), une « fusion » (à cette époque tout au moins, ce vocabulaire est utilisé et assumé en haut lieu, tant au plan rectoral que par le Doyen). En voici le texte :

⁶⁰ Sauf l'interdiction de construire des minarets, la compétence en matière religieuse est constitutionnellement cantonale (dit au passage, lire l'ensemble du chapitre de la Constitution suisse sur le religieux, l'article 72 [il y a par ailleurs un art. 15 garantissant « la liberté de conscience et de croyance »], est aujourd'hui sidérant : moins de dix lignes en tout, en trois « alinéas », mais une quasi contradiction entre les deux premiers et le troisième (les minarets) ; ou : des joies de la démocratie directe.

⁶¹ Son statut de Fondation dont j'ai fait état plus haut est bien postérieur et lié à un autre contexte (1927). Ajoutons par ailleurs que la Faculté de théologie de Neuchâtel est depuis plusieurs décennies pleinement intégrée à l'Université alors que la Canton connaît un régime de séparation Eglise – Etat.

⁶² Le grand quotidien du Canton de Vaud (80'000 exemplaires *vendus* ; tirage supérieur bien sûr).

Dans le petit espace qu'occupe la Faculté de théologie et de sciences des religions [...], il n'est plus guère possible de dissimuler le malaise. Silencieux et gênés, des interlocuteurs avouent détenir des informations qu'ils préfèrent ne pas divulguer. Même sous couvert d'anonymat. « Mais quelque chose finira bien par sortir », assure-t-on.

Pourquoi tant de mystères et de précautions ? Parce que la vénérable institution, qui forme l'origine historique de l'Académie lausannoise, vit une profonde remise en question. Et que ses membres ne partagent pas la même vision quant à son avenir. D'où une véritable crise qui anime – le mot est faible – les échanges entre certains enseignants [...].

La convention [de 2001, présidant à la Fédération des Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel), signée pour trois ans, devait s'éteindre cet automne déjà. Elle a été prolongée pour une année, afin de « renégocier et renforcer la collaboration », comme l'exprime Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL. Un groupe de travail composé de trois vice-recteurs et des trois doyens planche plus que jamais sur l'avenir [...] de l'enseignement théologique romand. « On ne sait pas encore la forme que cela va prendre », poursuit Dominique Arlettaz. Parmi les options, l'hypothèse d'une fusion ne peut être écartée. « Les compétences que nous avons nous permettent d'avoir de grandes ambitions. Nous pouvons devenir un pôle de niveau européen pour la théologie et les sciences des religions », ajoute le Recteur. Reste à voir qui fera quoi. Et c'est là, apparemment, que le bât blesse. Deux camps s'affrontent à Lausanne. Il y a ceux qui jugent que la théologie protestante, enseignement fondateur lié à l'Eglise, doit impérativement rester à l'UNIL. Dans l'optique, essentiellement, de former les professionnels du milieu ecclésial. Les tenants de cette ligne la défendent entre autres par la pénurie attendue chez les pasteurs. [...]

De l'autre côté, on pense que la théologie doit être considérée comme une science académique parmi d'autres, à séparer de l'Eglise et de la tradition. En appliquant au christianisme les mêmes outils qu'aux autres croyances dans la section des sciences religieuses, de façon non confessionnelle. Un virage qui impliquerait sans doute que les pasteurs devraient être formés ailleurs, voire dans le privé. [...]

Ce qui est en question, c'est donc la définition de la discipline elle-même. On comprend mieux dès lors pourquoi, dans ce contexte, la sortie d'un livre⁶³ ne peut plus se contenter d'une simple présentation, mais prend la forme d'un débat public où reviennent en filigrane [...] les profondes interrogations en cours à la Faculté. Et pourquoi l'avenir même de l'institution lausannoise en tant que telle dépendra, au final, de la variante qui aura été choisie.

Le texte démarre donc sur « crise » et « malaise », ce qui est déjà significatif. Il centre ensuite le débat du côté de la théologie, où il y aurait « deux camps », qui s'« affrontent », ce qui ne sera pas toujours aperçu. On y dit que l'un est attaché au lien à l'Eglise, et avec visée de former ses « professionnels ». Quant à la caractérisation du second, elle est problématique à mon sens, et selon une pente qui n'est pas celle du seul

⁶³ Allusion, précisée en note par le journaliste, à mon livre *La théologie*, Paris, PUF, 2007, avec renvoi à un débat public tenu peu avant à l'Université de Lausanne (il y en avait eu un autre en parallèle à l'Université de Genève, le 13 décembre, dont les textes ont paru depuis : « La théologie entre reprises différées, déplacements et ruptures », *Revue de théologie et de philosophie* 140, 2008/IV, p. 285-369). On le voit, difficile de m'accuser de ne pas m'être efforcé de nourrir un débat *intellectuel* ou de *fond*.

journaliste en cause, mais est aujourd'hui spontanément partagée : appliquer au christianisme « les mêmes outils qu'aux autres croyances » me paraît devoir être en effet requis, sans restriction, mais cela ne veut *pas* immédiatement dire, à mon sens, séparation d'avec une « tradition », plutôt d'avec une *manière de la traiter*, certes ici en question, et selon controverse. Surtout, cela n'entraîne *pas* automatiquement, ou ne devrait pas entraîner, que les pasteurs devraient « être formés ailleurs » (quant au préalable académique s'entend, requis par l'Église historique, qui prend ensuite en charge les personnes concernées pour la formation professionnelle ou « ministérielle », qu'elle estime devoir leur donner).

Profitant de la pause de Noël, le Doyen Pierre-Yves Brandt rédige un texte « *Avenir de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne dans le cadre du Triangle Azur* [expression en usage pour désigner les Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel] ». En sous-titre : « *Notes préparatoires destinées au groupe ayant le mandat de préparer un texte pour la séance du Conseil de Faculté du 1^{er} février 2008. Document de travail à usage strictement interne. Texte du 5 janvier 2008* »⁶⁴.

Je vais donner les passages majeurs de ce texte, qui viennent après des « préliminaires » rappelant l'intention des Rectorats du triangle Azur, exprimée au 31 août 2007, « de regrouper les ressources de recherche et d'enseignement dans les domaines de la théologie et des sciences des religions dans le cadre d'une Faculté unique constituée à l'échelon romand et répartie sur les trois sites de Genève, Lausanne et Neuchâtel » et précisant que « la réflexion qui suit se situe dans le cadre de cette hypothèse » (le Doyen de l'époque n'a jamais mis en cause cette perspective, ni n'en a proposé des inflexions). Toujours au titre des « préliminaires », il est rappelé l'histoire de chaque canton, Fribourg compris, ainsi que les répartitions décidées quelques années auparavant « dans le cadre de la mise en place de la Fédération des Facultés de théologie ».

L'auteur annonce que le texte se place dans le cadre « d'une Faculté unique » et propose des « réflexions » qui « ne prétendent pas couvrir l'ensemble de la

⁶⁴ Le groupe visé est constitué du « Décanat élargi » (cinq personnes), qui avait fonctionné au printemps et avait abouti au texte de début juillet donné ci-dessus, « Avenir des Facultés de théologie », groupe qui venait d'être complété (porté à sept, de par l'adjonction de Maya Burger et de Denis Müller), de fait pour réduire mon influence (si j'ai été, à la même époque, destitué de la présidence de la section de théologie, comme on va le voir ci-dessous, c'était aussi pour que je ne sois plus membre de ce groupe). A ma connaissance (après fin janvier, je n'en suis plus), le groupe ne s'est réuni qu'une fois dans cette composition élargie, en janvier justement : élargi, il a de fait explosé.

problématique des trois Facultés de la Fédération », mais se concentrer sur « l'avenir du point de vue de Lausanne », donc, vu les répartitions décidées, « en partant des sciences des religions ». « On commencera donc, poursuit le texte, par répertorier les problèmes à résoudre pour coordonner de manière plus satisfaisante les ressources disponibles en Suisse romande pour l'étude des religions et du religieux », non sans répertorier « les lacunes flagrantes », avant de signaler qu'il y aura aussi à préciser les « conditions à remplir pour que théologie et sciences des religions puissent évoluer de manière satisfaisante dans une même structure romande » :

Un centre d'étude des religions digne de ce nom doit être conçu de manière à articuler trois axes : *approche des textes traditionnels et des discours* (dimensions historico-philologiques, linguistiques, documentaires des religions traditionnelles et des formes d'expression religieuse contemporaines) supposant les compétences nécessaires dans les langues anciennes ou modernes requises (notamment l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe, le sanscrit, l'hindi) ; *approche par les sciences sociales* (anthropologie, histoire socioculturelle, psychologie, sociologie) ; *approche théorique* (épistémologie, histoire comparée des religions, philosophie de la religion, constructions de systèmes normatifs théologiques éthiques).

Ces axes sont transversaux. Chaque spécialiste associé à un centre d'étude des religions combine en proportions variées des aspects appartenant à chacun de ces axes. L'important est qu'au moment où l'on considère l'ensemble de l'équipe constituant le centre d'étude, la diversité de ces approches soit présente.

Surtout, ces axes ne doivent pas être déconnectés de domaines d'études précis. Chaque spécialiste engagé dans un tel centre d'étude l'est en raison de sa capacité à articuler certains aspects de ces axes sur le champ religieux. Selon un certain découpage tentant d'établir une liste fondée sur la diversité des traditions religieuses, on notera : les religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) ; polythéismes anciens et modernes (Egypte ancienne, religions du Proche-Orient ancien, hindouisme, shintoïsme, religions gréco-romaines, civilisations précolombiennes et afro-américaines) ; civilisations non théistes (bouddhisme, confucianisme, Tao, peuples premiers, folklores...). Mais on n'oubliera pas toutes les formes d'expression religieuse anciennes ou contemporaines qui ne se rangent pas bien dans ce découpage : religiosités individuelles ou collectives non institutionnalisées, courants marginalisés, nouveaux mouvements religieux contemporains.

Un tel projet, ambitieux dans le fond comme dans la forme, pourrait relever les défis de la modernité, aider à appréhender la complexité des civilisations dont elle est le produit et qui ont le plus souvent emprunté les chemins de la confrontation. Il serait susceptible de travailler également à la jonction de champs disciplinaires complémentaires dont la synergie pourrait dégager des potentialités inédites et heuristiquement fortes [...].

Une structure institutionnelle de ce type a toutes les caractéristiques d'une Faculté de sciences humaines. On peut s'interroger sur l'opportunité de constituer une telle structure plutôt que d'en répartir les compétences au sein d'une grande Faculté de sciences humaines. Un tel choix ne peut résider que dans une volonté politique cherchant à concrétiser l'importance de la question religieuse pour la société.

Suivent diverses remarques organisationnelles, touchant les filières et l'organisation intra-universitaire lausannoise d'une part, la répartition des tâches au plan romand d'autre part, avant de poursuivre :

Mais pour constituer en Suisse romande une entité académique attractive dans le domaine de l'étude des religions et du religieux, certaines lacunes doivent être au minimum comblées : 1) Il s'agit tout d'abord d'élaborer l'étude du christianisme de manière beaucoup mieux structurée dans le cadre de la filière en sciences des religions [...]. 2) L'étude de l'islam doit être renforcée [...]. La création d'un poste de professeur ordinaire en islam serait nécessaire pour donner un ancrage solide à l'étude de cette religion. 3) Le bouddhisme, qui rencontre un engouement certain en Occident, n'est pas mieux loti [...]. Là aussi, la création d'un poste pour l'enseignement du bouddhisme serait nécessaire. 4) On notera encore une lacune dans le domaine de l'anthropologie des religions [...]. Un renforcement de cet enseignement [...] doit être envisagé [...].

L'Université de Lausanne peut jouer la carte de l'originalité et de l'excellence en profilant une Faculté *innovante*. Conçue en synergie avec des évolutions complémentaires à Genève et Neuchâtel, cette évolution de la FTSR en ferait le centre de gravité pour l'étude des religions au sein du Triangle Azur. Elle se verrait ainsi confier la gestion de l'ensemble des filières et ressources en sciences des religions pour le Triangle Azur, y compris les cours de service à l'EPFL et les collaborations possibles avec Fribourg et la Suisse alémanique. Cette évolution serait accompagnée par la création de postes en islam et bouddhisme et un renforcement de l'enseignement en anthropologie des religions [...].

Le texte poursuit avec des considérations sur « la place de la théologie à Lausanne », en lien notamment à son « débouché principal, entamer une formation pratique extra-universitaire ouvrant à la profession de pasteur », précisant que l'orientation selon « une conception protestante de ce qu'est un théologien » a sa « légitimation » qui « repose sur une demande sociale : les Eglises protestantes de Suisse romande engagent des théologiens ayant des compétences universitaires dans les disciplines bibliques, historiques et systématiques », avant de renvoyer, selon « analogie avec le droit ou la médecine », à « un consensus, trouvant son fondement dans des associations professionnelles et des réglementations publiques ». Le texte se termine enfin avec diverses considérations touchant la théologie, que je laisse de côté : la discussion en serait ici trop décalée⁶⁵.

Ajoutons quelques remarques. D'autant plus que nous avons là quasiment le seul texte émanant du Doyen, tout au moins public, quoique intérieur à l'institution quand même, et étant même précisé que le texte est « à usage strictement interne » d'un groupe de travail.

⁶⁵ Elle toucherait notamment la question des manières de comprendre histoire et exégèse biblique d'un côté, théologie systématique de l'autre, leurs statuts respectifs et du coup leurs différences et le type de leurs rapports.

Le lecteur aura remarqué, d'abord, touchant les « axes » de travail, la reprise – forte et à mon sens réjouissante – de ce qui était dit dans le document de début juillet 2007 sur l'« Avenir des Facultés de théologie », alors que les événements de l'automne avaient conduit à penser que la perspective en était un peu oubliée, ou n'était tout au moins plus d'actualité. Mais c'est peut-être que le présent texte est écrit « en partant des sciences des religions ». Ce que le Doyen soulignera en séance, et comme devant constituer en l'occurrence une originalité. Aveu, me semble-t-il, que le groupe de travail *ad hoc* dans lequel il travaillait régulièrement ne le faisait pas, ce qui ne surprend pas, vu la constitution du groupe.

Le lecteur aura aussi pu noter que l'ensemble se dispose sur l'espace homogénéisé Genève-Lausanne-Neuchâtel, entraînant les effets pervers que j'ai déjà mentionnés : *homogénéisation d'un seul champ*, non différencié, *pour la théologie et les sciences des religions*, assortie d'une *logique d'éclatement* permettant de regrouper, isolés d'autres disciplines, des spécialistes dès lors inscrits – pour ainsi dire entre eux à chaque fois – dans un lieu dit *d'excellence*. Or, en ces matières – et peut-être globalement en sciences humaines –, la recherche, et du coup l'enseignement, vivent d'interpellations sur fond de différences d'approches. La théologie sait – devrait savoir... – qu'en dehors d'un tel cadre et des défis qui s'y lovent, elle est morte ; *mutatis mutandis*, la leçon vaut – devrait valoir ! – pour d'autres.

Le lecteur aura encore remarqué le lien fort avec la profession et des héritages historiques. Valant ici comme « légitimation ». Or, pour moi, on peut certes renvoyer à tradition et à donne institutionnelle réelles, mais non *en partir*. Une légitimation se construit intellectuellement, selon problématique propre, sauf à penser qu'on ne peut être utile à la société dans son ensemble qu'en répondant à ses demandes directement, sans décentrement ni problématisation justement.

Au vu notamment de ce qui se passera plus tard, il y a lieu de noter enfin la nécessité annoncée de mettre en place une « étude du christianisme [...] dans le cadre de la filière en sciences des religions », ainsi que « la création d'un poste de professeur ordinaire en islam » et « d'un poste pour l'enseignement du bouddhisme ». Or, ce n'est nullement ce à quoi aboutira le processus conduit par le même Doyen Pierre-Yves Brandt ; la construction d'ensemble sera au contraire beaucoup moins lisible, notamment à l'extérieur mais pas seulement, ce que je regrette et que je pense être un handicap pour

la Faculté – tant institutionnellement que pour le travail à conduire, intellectuellement –⁶⁶, quels que soient les intérêts qu'elle peut présenter par ailleurs et auxquels, en tant que tels, je souscris.

En janvier-février 2008, la grande presse va continuer à suivre l'affaire des Facultés romandes – tout au moins celle de Lausanne, la plus invitée à se transformer –, preuve que les débats sont vifs et soutenus. Ainsi, à la veille du Conseil de Faculté devant notamment discuter du texte préparé par le Doyen dont on vient de faire état, le quotidien *24 heures* fait paraître un texte d'Emmanuel Barraud à nouveau, le 18 février 2008, intitulé cette fois « *La théologie lausannoise est confrontée à son avenir* », avec la précision : « La prochaine séance du Conseil de la Faculté de théologie de l'UNIL, cette semaine, s'annonce houleuse. A l'agenda, la place de Lausanne dans une Faculté fusionnée avec Genève et Neuchâtel ».

Le texte n'appelle pas de commentaire particulier, sauf à relever qu'on y voit poindre une quasi dénégation des questions posées autour de la « confessionnalité » (cf. la « prétendue orientation confessionnelle » et sa réduction au point 1 du document « Confessionnalisation / déconfessionnalisation » donné plus haut), ainsi qu'une sorte de *hiatus*, surprenant, entre une position qui dit clairement que maintenir un état actuel mène à une « impasse » et une position présentée comme opposée, mais qui dit simplement qu'on ne peut « rester sans rien faire » (ainsi le Doyen), alors que le différend ne porte, manifestement, justement pas sur bouger ou non bouger, mais sur *que faire ou dans quelle direction aller* (l'expression prêtée au Doyen cache-t-elle une dénégation du différend ? – en tout cas, ici, une non-prise en charge du débat) :

Le visage de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne va-t-il changer mercredi soir ? Certains en sont convaincus, car la séance du Conseil de Faculté agendée ce jour-là s'inscrit en plein dans le débat qui anime les discussions entre Professeurs.

Deux points sont particulièrement attendus : le choix de deux enseignants et des propositions du Doyen, Pierre-Yves Brandt. Celles-ci concernent la place de la Faculté lausannoise dans l'optique – souhaitée par les Rectorats concernés – de la création d'une Faculté unique sur les trois sites de Lausanne, Neuchâtel et Genève.

Impossible, pour l'heure, de connaître la teneur de ces propositions. A n'en pas douter, elles

⁶⁶ Les deux premiers points, christianisme et islam, donneront même lieu à un lourd conflit en décembre 2009 entre le Doyen en place et moi-même, Doyen désigné mais pour entrée en fonction à l'été 2010, me conduisant alors à renoncer à cette perspective décanale (le Recteur prendra très vite des mesures pour me réintégrer dans le jeu, mais le non-suivi des deux points en cause restera, malheureusement à mon sens, irréversible). Relire le texte du Doyen trois ans plus tard me fait, sur ce double point, un effet quasi surréaliste.

feront débat, car tous les Professeurs de la Faculté ne partagent pas du tout la même vision de l'avenir de leur institution. [...]

Devenu l'un des principaux militants d'une Faculté lausannoise non confessionnelle, le Professeur de dogmatique et de théologie fondamentale Pierre Gisel estime en effet que, dans l'état actuel du dossier, le projet de fusion va « droit dans le mur ». Selon lui, la séparation qui prévaut actuellement à Lausanne entre théologie et sciences des religions – les deux sections qui composent la Faculté – ne mène qu'à une impasse. « Le rôle de l'Université est d'aborder la scène religieuse dans son ensemble. Le christianisme, dans toutes ses composantes, y aura bien sûr une place essentielle, mais il ne s'agit pas de le défendre », estime-t-il.

Pierre-Yves Brandt, lui, tempère : « C'est un vieux débat ! Le seul aspect officiel de cette prétendue orientation confessionnelle de la Faculté est la présence, prévue par la loi ecclésiastique, d'un membre du Conseil synodal dans les commissions de nomination de professeurs pour la section de théologie. A côté de cela, le fait que des enseignants puissent exprimer des positions personnelles n'est pas l'apanage des enseignants en théologie. » [...]

Rien de nouveau sous le soleil ? Pierre Gisel, évincé de la présidence de la section de théologie, affirme que c'est là l'un des signes du durcissement des positions. Il y aurait en fait plusieurs visions, incompatibles entre elles, qui ne vont pas dans la direction souhaitée par les Rectorats. Entre réticences à rejoindre une Faculté genevoise dont le statut est différent – elle est gérée par une Fondation et se trouve de fait plus proche de l'Eglise – et résistance au changement, les tiraillements internes peuvent trouver de nombreuses explications. « Mais nous ne pouvons pas rester sans rien faire, poursuit Pierre-Yves Brandt. La Direction de l'Université nous prévient que nos structures apparaissent comme trop petites, trop coûteuses. Ce que nous risquons, c'est de nous faire couper des postes. Il nous est donc demandé de nous réorganiser en montant une structure forte, avec une bonne visibilité. »

Le processus prendra encore du temps. Avec ou sans l'appui des Professeurs, les Rectorats comptent toutefois avoir finalisé leur ligne directrice d'ici à l'été, pour une mise en application qui durera plusieurs années. En attendant, les postes de sciences bibliques, dont il sera question mercredi, ont été conçus de manière à ce qu'ils soient aussi peu « orientés » que possible⁶⁷.

Terminons cette section, annoncée non seulement comme faite de « premières réactions dans la presse », mais, aussi, de « radicalisation en section de théologie ».

La radicalisation, en cours depuis la fin de l'automne on l'a vu, va conduire à la demande d'une séance extraordinaire de la Section de théologie. But, me destituer de sa présidence, et par effet de ricochet du groupe de travail réanimé par le Doyen à

⁶⁷ Voeu pie, au moins en partie. Le point sera en tout cas l'objet d'une lettre émanant de Genève et signée de professeurs de théologie romands, datée du 5 mars 2008 et adressée au Rectorat de Lausanne (via le Doyen Brandt) ; et il est assez nettement mis en avant dans l'un des principaux articles consacrés aux événements dans le journal de l'Eglise genevoise, *La Vie protestante* (tirage alors de 21'000), en juin 2008, sous le titre « *Regroupement des Facultés de théologie : un accouchement difficile* », signé de sa rédactrice en chef, Aline Bachofner, dont le premier alinéa parle de « la repourvue de deux postes de sciences bibliques à Lausanne qui ont attisé toutes les convoitises » et se termine par un important encart titré : « *Des chaires hautement convoitées* ».

l'occasion de la discussion du projet rédigé durant la pause de Noël, « Notes préparatoires », donné ci-dessus.

J'ai convoqué la séance dans les meilleurs délais après en avoir reçu la demande, diligentée par Denis Müller. Elle aura lieu le 31 janvier. Je ne pensais pas « gagner », mais avais naïvement espéré que ce serait au moins l'occasion d'un débat qui, dans la Section, comme on l'a vu, n'avait pas lieu. Ce ne fut pas le cas (mes collègues qui demandaient ma destitution n'ont fait état d'aucun désaccord, en dénégation feinte, transportant la question et la confinant à la seule affirmation qu'il était bon, relationnellement, de changer de présidence). Techniquement, il fallait 14 voix (sur 26) ; il y en eut 14, comme prévu ou espéré par ceux qui avaient voulu la séance, mais sans échange de fond⁶⁸.

Dans le même contexte, mais plus tard, notons que le Doyen de la Faculté de Genève me demandera de démissionner de ma charge de Directeur de l'« Institut romand de systématique et d'éthique », de statut romand mais intégré à la Faculté de Genève (j'avais résolu, vu l'ensemble des données qui s'étaient mis en place, de lui présenter spontanément ma démission : nos démarches se sont croisées, le même jour). Ghislain Waterlot m'y succédera⁶⁹.

⁶⁸ Les deux ou trois Professeurs qui avaient voulu le changement ont installé mon collègue Frédéric Amsler à la présidence ; honnêtement, on peut dire qu'ils l'ont peu aidé ensuite et que la Section a été, comme telle, quasi absente des débats dans les mois qui ont suivi.

⁶⁹ J'avais favorisé cette solution : elle pouvait être consensuelle, et Ghislain Waterlot était l'un des Genevois qui ne m'avait pas condamné sur le fond et avec qui je gardais, et garde toujours, les meilleures relations personnelles.

CHAPITRE 4

Débat public tous azimuts et éclatements internes

(janvier-juin 2008)

1. Un débat publique symptomatique à divers titres

L'hiver 2008, le printemps *a fortiori*, a vu un déferlement d'articles ou prises de position dans la presse. Par-delà le désir des *media* de suivre un processus de mutation en cours, de faire état de disputes aussi, c'est le signe que des pans de la société civile étaient touchés et en interrogation, ainsi que, bien sûr, certaines des institutions qui y prennent place, à commencer par l'Eglise protestante locale.

Le premier texte que je vais restituer est une *interview* parue dans le mensuel romand *Le Protestant*⁷⁰, que j'ai donnée début janvier mais qui paraît en février 2008, sous le titre : « *La théologie en question* ». Vu le support, le texte, plutôt détaillé, vise l'interne : le tirage confine au confidentiel, mais les acteurs, y compris certains membres des Directions universitaires, le verront⁷¹, de même, bien sûr, que la part de la société civile directement concernée, tout particulièrement les cercles protestants, présents à l'esprit de Pierre-Philippe Blaser, rédacteur en chef, dans la formulation de ses questions, et au mien, dans les réponses. Les cercles pouvant être touchés étaient en outre les plus sensibles à ce qui se passait, les plus bousculés aussi, les directions d'Eglise notamment, avec lesquelles le Recteur avait maintenu le contact au cours du processus (voir également, plus avant dans le présent chapitre, ses interventions dans la presse à la fin du printemps).

Dans le texte de l'*interview*, je dis – et parfois redis – une position de fond, en lien avec les événements en cours, une position destinée à faire réfléchir le milieu concerné, à resserrer l'ensemble et une part des enjeux. Je le fais notamment comme Président de la section de théologie sur laquelle se focalisaient alors les interrogations, les inquiétudes ou, déjà, les faux procès. A un moment aussi où, à l'interne, guettait l'éclatement.

⁷⁰ Organe du protestantisme libéral (tirage env. 1'800 exemplaires ; 3'800 en 1963, et baisse régulière depuis), créé en 1831 (sous le titre *Le Protestant de Genève*) et qui a cessé sa parution fin décembre 2008, pour rejoindre le mensuel français équivalent *Evangile et liberté*.

⁷¹ On m'a parfois signalé un accord de fond, mais ceux qui étaient d'un autre avis n'ont peut-être rien dit ; par ailleurs, dire un accord n'a pas été suivi d'effet (je n'en ai en tout cas pas vu).

Le lecteur y retrouvera une perspective d'ensemble, souvent décalée, mais constante, qui de fait ne « passe pas », le plus souvent parce que volontairement ignorée, plus que discutée, contestée, refusée. J'en mets le texte en entrée de chapitre ; il fait le point et, sur donne conjoncturelle, vaut récapitulation de bien des éléments en jeu, de divers ordres au demeurant :

En Suisse romande, l'enseignement de la théologie dans le cadre de l'Université est remis en cause d'une manière incisive et relativement nouvelle. Quels sont les principaux arguments opposés à son « adéquation académique » ? Qui en sont les principaux émetteurs ?

Vous avez raison, la question de l'enseignement de la théologie à l'Université est l'objet de débats particulièrement vifs. Et pas toujours faciles à déchiffrer. Comme toujours dans ce genre de situation se mêlent des débats de fond et des conflits d'intérêts, voire des disputes de personnes. En outre, les questions de fond – les seules intéressantes – doivent être elles-mêmes différenciées. C'est qu'il y en a plusieurs, et elles s'entrecroisent. Pour la clarté du débat et, si possible, avancer, il faut les distinguer. [...]

Je rappelle ensuite – on est en début d'*interview* – les tenants et aboutissants du processus dans lequel sont entraînés les Facultés, venu des Directions universitaires. Rappel nécessaire pour le lecteur, mais déjà largement évoqué dans le présent ouvrage. Je fais également état – ce sont les données sociologiques que le lecteur du journal doit foncièrement enregistrer – des chiffres d'étudiants et des déplacements, de la filière en théologie aux filières en sciences des religions, précisant au passage que rassembler les trois Facultés sur un seul site, pour regrouper les forces comme peuvent l'imaginer certains, « n'a du sens que si nous pensons aux étudiants inscrits [en filière de théologie], non aux autres », et qu'« abandonner [ainsi], ou au moins désinvestir, des sites universitaires quant à ce qui peut y être offert en matière religieuse serait dommageable pour tout le monde ». J'ajoute enfin, toujours au titre de données dont partir pour comprendre et évaluer correctement ce qui se passe, la différence des configurations et des réalités institutionnelles des Facultés concernées, Genève et Lausanne au premier chef, cette dernière étant constituées des deux sections de théologie et de sciences des religions, signalant que c'est à en oublier le fait que « les vents se lèvent, et dans tous les sens », bref, que nous sommes « dans la tourmente ».

Le paysage ainsi mis en place, je poursuis :

S'organiser en deux sections fut une bonne chose. Pour raisons politiques et psychologiques. Cela a permis le développement institutionnel de disciplines s'occupant des réalités religieuses, mais en dehors de la théologie (anthropologie culturelle, sociologie ou psychologie de la religion, etc.). Et cela nous a tous stimulés ; en phase en outre avec une

bonne part des réalités sociales d'aujourd'hui. Mais à y regarder de près, sur quoi repose la distinction des deux sections ? Un simple exemple (ou pourrait en donner d'autres) : pourquoi l'histoire du christianisme est-elle en section de théologie et l'histoire du judaïsme en section de sciences des religions ? Les méthodes et le statut des disciplines sont en principe les mêmes. En multipliant les questions, on en arrive vite à se dire que ce qui organise de fait la section de théologie relève d'une perspective d'ensemble, transversale aux disciplines de travail, et qu'elle est, au fond et sans forcément se l'avouer, confessionnelle. Le mot est lâché ! Ces temps, à la Faculté, il rend fou. Disons qu'il y a là au moins un symptôme. Et dire de quoi et en quoi c'est un symptôme est aussi peu clair et tout autant prétexte à échauffement. Cela dit, un symptôme est, par définition, instructif, et doit faire réfléchir.

J'ai donné l'exemple des répartitions en histoire, touchant le judaïsme et le christianisme. Autre question possible pouvant faire apparaître le caractère pour le moins insatisfaisant de la répartition entre section de théologie et section de sciences des religions : un exégète du Nouveau ou de l'Ancien Testament est-il historien, et du coup requis et légitimé en sciences des religions, ou est-il – et en quoi ? – théologien ? Suivant les réponses, il pourrait en résulter qu'on puisse se former en sciences des religions dans toutes les religions, sauf en christianisme où le passage par la théologie et ce qui y est lié serait obligatoire... Là encore, si tel devait être le résultat institutionnel de nos débats, tout le monde, et sur un horizon social large, y perdrait.

Il y a donc débat touchant la répartition des champs d'études et de travail (où placer qui ? exemple donné : l'histoire du christianisme et d'autres histoires), et il y a débat pouvant faire voir que certaines réalités ou approches sont transversales (en quoi elles le sont et selon quelle légitimité est matière à conflit).

2. Serait-ce que les lignes de fronts ne se jouent pas entre la théologie d'un côté et les sciences des religions de l'autre, mais dans la manière d'envisager ces disciplines respectives ?

A mon sens, vous mettez le doigt sur le piège : croire que le problème est entre les sciences des religions d'un côté, la théologie de l'autre. Tout à l'heure, je suis certes parti de cette donnée. C'est qu'elle est illustrative, et lourde de bien des choses. Mais j'ai essayé de montrer en même temps, avec quelques exemples, qu'elle est elle-même un problème, intéressant, et qu'elle n'offre pas le cadre pour une solution d'avenir fructueuse et renouvelante.

Concrètement, et c'est aussi significatif, les lignes de front ne passent pas aujourd'hui, à Lausanne, entre les deux sections, mais les traversent l'une et l'autre. J'ai ainsi [...] un accord intellectuel et stratégique fort avec certains collègues de la section des sciences des religions, mais – pour l'instant ! – avec aucun collègue de la section de théologie (heureusement avec des enseignants non professeurs, assistants ou autres). Et des collègues de théologie ont des accords avec tel autre représentant des sciences des religions, et pas avec tel autre collègue de théologie. Par delà les affinités personnelles et d'autres contingences, ces recompositions sont liées à des enjeux de fond. Pour l'instant, mal ou non élucidés.

Les deux sections sont d'ailleurs aujourd'hui traversées de différends lourds ; et c'est à mon sens heureux ! On peut – ou devrait pouvoir – dépasser une situation d'opposition frontale et passablement idéologisée entre les deux sections, et du coup se reconcentrer sur les objets, les enjeux, les manières concrètes de les traiter.

3. Quel rôle joue la théologie systématique dans ce débat ?

La théologie systématique se trouve au coeur de la tourmente. Sur le fond, ce n'est pas surprenant. C'est que sa légitimité est moins évidente. De fait. Non de droit, à mon sens !

[...] Il y a un autre piège possible que celui que j'ai déjà indiqué. C'est de tenir que, finalement, l'histoire du christianisme et l'exégèse biblique auraient une légitimité universitaire, parce qu'elles proposeraient des savoirs objectifs, mais non la théologie systématique, renvoyée du coup aux choix plus ou moins privés (même s'ils peuvent être communautaires, ou d'héritage) et à la seule subjectivité des « jugements de valeur ». Comme la théologie pratique d'ailleurs, la théologie systématique devrait dès lors sortir de l'Université et être reprise, si elles le veulent, par les Eglises. Belle application d'une des pentes les plus significatives et les plus désespérantes de la société postmoderne occidentale : une réduction des savoirs à des types technocrates et positivistes d'une part, une incapacité à reprendre en argumentation publique les questions d'enjeux humains profonds de l'autre, à en esquisser des typologies, à en décrire les fonctionnements, les risques et les chances qui y sont liés, à réfléchir sérieusement sur les diverses formes de leurs institutionnalisations, etc.

Par-delà [...] revient la question de la « confessionnalisation », l'exégèse de l'Ancien Testament ou du Nouveau Testament se présentant comme déconfessionnalisée (selon une ambiguïté protestante vieille d'un ou deux siècles), alors que la théologie systématique ne pourrait l'être et n'aurait pas à l'être. Disons, au minimum, que, des deux côtés, ce n'est pas si simple.

4. Historiquement, la créativité et le « génie » théologiques ont-ils été le fait des systématiseurs, des exégètes, des historiens ?

D'abord, la distinction de ces disciplines date des Temps modernes. Au Moyen Age et dans l'Antiquité tardive, les choses ne se présentaient pas ainsi. Cela dit, qu'entend par créativité ? En modernité, les historiens et autres exégètes ont posé des questions de manière nouvelle (les textes bibliques sont faits d'influences et d'origines multiples, le Christ de la foi n'est pas le Jésus de l'histoire, etc.). Cela a occasionné de la créativité théologique. Globalement. Des systématiseurs comme Schleiermacher ou Troeltsch, voire Otto, mais Barth tout autant, n'auraient jamais construit leurs systèmes de pensée si l'histoire et l'exégèse avaient été autres, même si, bien sûr, ils n'ont pas voulu en transcrire simplement les résultats dans des systèmes intellectuels organisés. Aucun systématiseur ne le fait, sauf dans certaines Ecoles bibliques, mais c'est que la question de savoir *en quoi* ce que disent la Bible et le christianisme a une validité n'y est pas interrogée ni problématisée, sur un plan anthropologique et social large ; une donnée doit y être simplement cernée – au mieux –, une donnée qui serait comme telle porteuse de vérité.

5. Selon vous, les procès portant sur la « scientificité » des discours héritent-ils des anciens procès en hérésie ?

Il y a effectivement procès en hérésie, depuis quelques mois, et j'en suis victime ! J'en suis surpris, et un peu décontenancé. Naïveté de ma part ? Avons-nous touché un point plus sensible que prévu, qui a déclenché diverses irrationalités ? Ce sera à réfléchir.

Reste en tout cas que j'ai plaidé, vivement, à l'interne et dans un livre que j'ai fait paraître cet automne justement (*La théologie*, aux PUF), pour une validité de la théologie – ou, soyons prudent, de ce dont elle a pu être porteuse – sur la place publique, refusant de la limiter au déploiement de l'intelligibilité interne d'une tradition donnée. En ce sens, les coordonnées de travail sont autres que celles de la confession. Mais ce n'est pas, dans l'histoire longue de l'Occident, donc du christianisme, une révolution, même si je l'inscris

et la repense en fonction et à partir de notre situation contemporaine bien sûr, et qu'il y a là des nouveautés.

Peut-être que le christianisme avait intégré [...] la critique historique, mais qu'il a du mal lorsque l'interrogation porte sur son « noyau dur », et non seulement sur des conditions de transmission.

Procès en hérésie ? Oui probablement, en ce qu'à l'arrière-fond, des questions d'identité de groupe – à un plan plus intime aussi – ont été touchées, et que le groupe se défend !

6. Par-delà les discours méthodologiques, les enjeux ne sont-ils pas aussi d'ordre personnel, je veux parler d'une identification des enseignants à leur savoir, couplée à la difficulté d'endosser telle étiquette ?

Peut-être. En tout cas, pour partir du présent, les exégètes qui, avec d'autres, se disent inquiets de ma manière d'assumer mon travail – trop externe à la confession et pas assez « théologique », disent-ils – se présentent volontiers, à l'extérieur, comme historiens (pour ma part, je ne me présente pas comme philosophe). Cela dit, l'étiquette « théologien » n'est pas simple à porter, la théologie ayant été historiquement l'occasion de bien des penchants idéologiques. Et ce qui se passe depuis quelques mois dans nos Facultés de théologie n'encourage pas à la revendiquer (pour la première fois, depuis plus de trente ans d'enseignement, je sens que je vais hésiter...). Faut-il plutôt parler d'une étude comparative portant sur les institutions et les imaginaires d'une scène religieuse où se cristallisent des réalités anthropologiques et sociales plus larges, qu'il y aurait à élucider, à comprendre et à penser ? Une scène dont le christianisme, avec bien d'autres phénomènes, est partie prenante, pas plus, et non sans interactions entre ces phénomènes, avec la société civile également.

7. Selon votre point de vue, comment pourrait s'organiser une judicieuse répartition des enseignements et des champs de recherche ?

Plusieurs types de Faculté peuvent coexister et avoir des accords pragmatiques entre elles. Une Faculté de théologie catholique à Fribourg par exemple. Une protestante à Genève, puisque cela semble être leur choix. Une d'un autre type à Lausanne. Les premières devraient pouvoir le faire vivre sans repli identitaire, et la différence des modèles pourrait même, à terme, s'avérer instructive, ou donner lieu à d'autres reconfigurations.

Il y a urgence à mon sens à construire un modèle différent de ce qu'ont pu représenter les Facultés de théologie jusqu'ici, et qui dépasse également la simple opposition de la théologie et des sciences des religions, tout au moins quant à la manière dont elle s'est constituée jusqu'ici.

Je dis ensuite qu'on pouvait « le faire à Lausanne », précisant que « l'opportunité en est (en était ?) même plutôt exceptionnelle », avant d'en expliciter quelques éléments concrets. Puis, je poursuis ainsi :

l'entité à construire devrait être délibérément pensée en fonction de la *scène religieuse*, globale. Une scène faite de traditions diverses, de recompositions, de nouvelles réalités religieuses ou apparentées, de divers rapports à la société globale aussi. Disons au passage que le christianisme devrait y être, dans ce cadre, étudié de façon plutôt forte (il est central dans les réalités de l'Occident, marquant le passé et ce qui nous arrive), et l'être dans toutes ses composantes, non strictement ses textes passés donc, ou des statistiques pouvant donner

à voir des évolutions présentes, mais aussi dans ses doctrines, y compris ce qui y fut réfléchi et y fut à l'oeuvre en fait d'enjeux plus larges. Et de bout en bout étudié aussi, bien sûr, dans ce qui se tient en son amont et l'investit, ce qui s'y cristallise tout en le dépassant, et ce qui le déborde et lui survit.

L'hypothèse d'une telle Faculté me paraît socialement adéquate, politiquement possible et intellectuellement stimulante. Pour tout le monde. Honnêtement, je pensais que la majorité des théologiens de Lausanne pourrait en être convaincus. Les événements de cet automne ont brutalement fait voir que ce n'était pas – ou, pour certains, pas encore ? – le cas. Si l'hypothèse devait être poursuivie (mais il y en a d'autres, diverses et pas toujours clairement posées, ce qui ne simplifie pas), il faudrait peut-être inclure à la réorganisation tel ou tel transfert, d'une Faculté à l'autre. Ce qui est au moins acquis, pour les défenseurs de la perspective ici esquissée, issus des deux sections, c'est qu'une telle entité académique devra intégrer des axes de travail divers, philologiques et sociaux, mais réflexifs aussi, théoriques ou problématisants. Aussi vrai que les réalités du religieux doivent certes être aujourd'hui mieux connues (nos sociétés enregistrent un analphabétisme dommageable en ces matières), mais qu'elles doivent aussi être *pensées* (et sur ce point, le manque est encore plus grand, d'autant qu'en prendre en charge la tâche est moins simple que de se contenter de donner à connaître des faits).

Un texte récapitulatif, ai-je dit d'entrée. *Décentrant* divers problèmes en jeu, la répartition en sections de théologie et de sciences des religions par exemple. S'efforçant de mettre le doigt sur des *questions inaperçues*, voire *déniées*. Annonçant que, peut-être, le *christianisme* se montre faible quand l'interrogation porte sur son « noyau dur » et non plus sur les modalités de son déploiement seulement. Et un texte placé ici en porche d'entrée à ce qui va suivre : un déferlement d'articles de presse ou de prises de positions. Dont je vais donner une série d'échos. Ils sont tous symptomatiques, à des titres divers.

Il y avait eu le journal *24 heures* en décembre 2007 et en février 2008 (voir à la fin du chapitre précédent). Il y aura tout particulièrement, au printemps, *Le Temps* et *Le Courrier*, deux quotidiens également, ainsi que des organes de presse plus ecclésiastiques (*Bonne Nouvelle* et *La Vie protestante*) ou intra-universitaires (*Uniscope*).

Premier article ici, paru dans le *Le Courrier*⁷² justement, du 8 mars 2008. Il est signé de Rachad Armanios, journaliste-maison, et intitulé : « *La future Fac romande du "fait religieux" échauffe les esprits* ». Avec, en exergue : « *Le projet d'unir les Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel sous un même toit attise l'opposition entre théologiens et historiens des religions* ».

⁷² Quotidien romand, centré sur Genève (8'500 exemplaires *vendus* ; tirage supérieur bien sûr), d'engagement de gauche plutôt alternative et tiers-mondiste (anciennement quotidien lié à l'Eglise catholique de Genève, mais aujourd'hui sans plus de lien de ce type).

Le démarrage cité dit la perspective. Le journaliste y fait d'abord état de propos rectoraux soulignant que tout est ouvert et en chantier (en contre-point, le journaliste note une impression de « flou », de communication retardée, de champ laissé « libre à toutes les rumeurs »), mais que l'option est bien de réunir. La parole est ensuite donnée au Doyen de la Faculté de Genève, François Dermange, inquiet de la forme institutionnelle qui pourra naître, concédant néanmoins un accord pour une fusion, mais qui ne serait acceptable que « si une filière forte en théologie protestante est conservée ». Qui souligne en même temps qu'il ne faut pas « bouffer du curé » et que « les Facultés de théologie ne sont pas confessionnelles [PG : une affirmation qui peut se discuter, on l'a vu]. Elles travaillent de manière académique et se distinguent de la parole des Eglises [PG : ce qui, tel quel, est correct, et heureux, pour tous d'ailleurs] ».

La vice-Rectrice de Lausanne semble confirmer le Doyen de Genève : « il faut arrêter de fétichiser une querelle académique qui n'a pas lieu d'être [PG : banalisation ? incompréhension ?] ». Sur l'autre front, Silvia Mancini est passablement citée, mais comme ses propos seront repris de façon précisée le surlendemain, je n'en fais pas état ici. Ajoutons simplement que l'article démarrait ainsi, et pour introduire le projet rectoral : « le fait religieux a la cote dans le public ». Une donne qui sera souvent évoquée par la Direction de l'Université de Lausanne, et qui n'est pas sans réalité. Encore faut-il, justement, savoir comment en rendre compte et la traiter.

La parution est immédiatement suivie d'un autre texte, le lundi 10 mars, sous la même signature de Rachad Armanios, sous le titre de : « *Théologie et sciences des religions n'ont pas le même objectif* ». Le voici :

A la suite de l'article sur le projet de Faculté unique de théologie en Suisse romande, paru dans *Le Courrier* de samedi, Silvia Mancini [...] revient sur sa proposition de créer un pôle de sciences des religions à Lausanne séparé de la théologie, ses propos ayant été déformés.

« Il ne faut pas sous-estimer les divergences d'approches et d'objectifs respectifs, précise-t-elle. Car la théologie, à la différence des sciences des religions, vise la conservation active d'un patrimoine culturel et religieux ». Mme Mancini relève d'ailleurs que les commissions qui désignent les Professeurs en théologie comprennent des représentants de l'Eglise. Et d'ajouter : « Au sein de la théologie elle-même des voix se sont élevées pour moderniser une conception trop confessionnelle. Ce n'est pas pour rien que Pierre Gisel, Professeur de théologie systématique à Lausanne, a été évincé de la présidence de la section de théologie: il est le fer de lance d'une Faculté déconfessionnalisée. Et il ne s'agit guère de querelles entre personnes, mais de clivages de principe profonds ».

Au sein de la Faculté lausannoise de théologie et de sciences des religions, « nous avons certes obtenu la création d'une section autonome, mais ce cadre reste toutefois contraignant. Dans une grande Faculté romande de théologie, nous serons encore plus minorisés et

noyés dans une structure à orientation confessionnelle. Cela va à l'encontre d'une étude distanciée des formes religieuses, qui de fait déborde largement le religieux *stricto sensu* pour explorer d'autres dimensions sociales de la vie collective et ses transformations profondes ».

Pour Silvia Mancini, les tenants des deux disciplines ont des approches trop différentes pour pouvoir cohabiter sereinement. Penserait-on à intégrer dans une même structure des chimistes et des alchimistes, s'interroge-t-elle ? C'est pourquoi les Rectorats sont en train de « rater une occasion historique. Celle de permettre l'émergence, à Lausanne, d'une plateforme académique, rare en francophonie, à même de se pencher de manière indépendante et hors de toute pression confessionnelle sur des questions dont la pertinence sociale est évidente: pourquoi ne pas créer un pôle de sciences des religions à Lausanne ? » [...].

Notons qu'à l'appui de sa prise de position pour une *séparation* des sciences des religions et de la théologie, Silvia Mancini souligne les différences d'« *objectifs* ». Ce qui, à mon sens, ne saurait être sous-estimé. Ni neutralisé. Cela affecte au contraire, à *l'interne même*, le travail proposé et conduit. Pour le reste, on y révoque la question de la confessionnalité (on l'a abordée dans le chapitre précédent), et l'on y regrette que les autorités universitaires lausannoises soient en train de rater une « occasion historique ». Ce dernier point rejoint bien mon sentiment, tout au long même : les acteurs n'ont pas été à la hauteur des défis du temps et de ce qui pouvait s'y inscrire fructueusement, et sur un mode renouvelé (mais les directions des Facultés concernées sont plus ici à incriminer que les Rectorats, qui dépendaient des informations et mises en perspective remontant des Facultés ; or, sur ce plan, on a plutôt eu affaire, selon des mixtes variés, à de la soumission obéissante, à de l'éclatement dans toutes sortes de directions et à une incapacité à faire naître de l'alternative pensée, crédible et opératoire).

Deux jours plus tard, le 12 mars, paraît dans *Le Temps*⁷³ une prise de position de Denis Müller, alors Professeur d'éthique à la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne (suite aux décisions d'ensemble prises par les Rectorats durant l'automne 2008, il est aujourd'hui institutionnellement Professeur d'éthique à la Faculté de théologie de Genève). Elle est intitulée : « *Pourquoi la théologie doit aussi rester à l'Université de Lausanne* ». Elle peut être lue comme une réponse aux positions de Silvia Mancini⁷⁴ :

⁷³ Quotidien romand basé à Genève, moins grand public que *24 heures*, ou plus « haut de gamme » (44'500 exemplaires *vendus* ; tirage supérieur bien sûr).

⁷⁴ Silvia Mancini est à l'époque volontiers prise à partie par Denis Müller sur son blog, en compagnie d'autres collègues de la section de sciences des religions, alors campés en posture de staliniens de la laïcité.

L'Université est la belle demeure des lettres et des sciences, lieu libre de recherche, de parole, de curiosité intellectuelle et existentielle, de débat contradictoire et public. Sauf à se complaire dans une tour d'ivoire, elle n'est pas inféodée à une seule doctrine et n'a rien à craindre de la pluralité des convictions qui se discutent et s'expriment en elle comme dans l'ensemble de la société.

Or des esprits forts, s'affirmant indépendants et neutres, récusent actuellement avec virulence la légitimité académique de la théologie, supposée menacer la science et la laïcité. Fini le temps de la rage théologique, voici venu celui de la rage athéologique et d'un laïcisme d'une autre époque. Il fallut récemment, à Lausanne, un Ian Assmann, éminent égyptologue [...] s'intéressant aux conséquences de la « division mosaïque » sur la violence réelle ou symbolique des trois monothéismes, pour que d'un coup d'aile géante la recherche scientifique sur les religions et le dialogue constructif avec la théologie s'élèvent à hauteur d'universalité et d'Université.

De son côté, la théologie universitaire n'a rien à faire d'un repli confessionnel. Elle n'a pas non plus à se déguiser en théorie abstraite de la religion et à nier sa vocation propre. Une théologie critique, attentive aux réalités humaines et sociales les plus difficiles et ouverte à la communication publique, a sa place dans une Université libre, plurielle, tolérante, capable de débattre en son sein des questions radicales, sans faux-fuyant.

Il y va aussi de la compréhension de l'Université comme telle. Le philosophe Wilhelm Weischedel a parlé un jour de Dieu comme de l'origine du questionnement radical. Toute Université risque de devenir le lieu de l'idéologie et des dogmes intangibles de la Science totale et du Savoir absolu.

Etre théologien universitaire, c'est refuser tous les dogmatismes, les siens d'abord, mais non moins ceux des esprits enclos dans une vision étriquée de la recherche et de la pensée. C'est s'exposer aux questions du public et au changement des paradigmes culturels. C'est participer aux interrogations sans fin de chercheurs jamais certains de trouver mais animés par la quête incessante et exigeante de la vérité.

L'Université de Lausanne ne se défera pas de la théologie à si bon marché. Gommer d'un trait de plume des siècles de mémoire théologique, de discussion critique, de labeur interprétatif et de contribution au débat public (culturel, éthique, politique, anthropologique), ce ne serait pas simplement exclure un commode mouton noir, ce serait priver l'Université elle-même de sa puissance mémorielle et de sa capacité intégrative, et consacrer ainsi le principe trompeur et méprisant d'une Université scientifique et lisse.

En aucune de ses Facultés, l'Université ne se résume en une mécanique de savoirs cumulatifs. L'étude du religieux sous toutes ses formes ne se limite pas non plus à une addition de savoirs positifs ou à la description d'une scène religieuse aux contours bien vagues; il faut rompre définitivement avec les canons du scientisme et du laïcisme configurés selon les normes positivistes du XIXe siècle hexagonal et anticlérical; des esprits novateurs et réellement indépendants, comme Edgar Morin, Marcel Gauchet, René Girard, Régis Debray ou Jean-Marc Ferry par exemple, nous ont appris à nous libérer de cette chape de plomb et sont devenus des partenaires incontournables pour une théologie en marche.

N'en déplaise à un certain snobisme académique à la mode, la théologie et les sciences des religions, par des méthodes qui leur sont spécifiques, traitent au fond d'un seul et même objet, « Dieu, les dieux, la religion, les religions ». La question de Dieu et l'intérêt des êtres

humains et des sociétés pour ce qui les dépasse, les transcende, les intrigue sont au coeur de leurs recherches. Paradoxalement, maintenir vivantes la question de Dieu et des dieux et l'interrogation ultime au sujet du mystère de l'univers et de la vie, c'est garantir la pluralité et la vraie laïcité des sociétés, des sciences et des savoirs.

La théologie universitaire a pour tâche de problématiser l'usage du mot « dieu » et de rendre palpable la querelle incessante des dieux et des idoles qui anime le temps présent. Solidaire de toute recherche libre et de tout savoir critique, elle fait et dit autre chose que la philosophie, les sciences sociales et historiques ou les sciences des religions, ne cessant d'interroger radicalement la société sur les questions de vie et de mort, de mal radical, de justice, d'amour et d'espérance. En excluant le questionnement théologique de son horizon scientifique, l'Université s'amputerait de tout un pan de son humanité [...]. Il faut donc s'opposer aux velléités de mainmise obscurantiste auxquelles nous assistons et qui risquent de porter un coup fatal à la pluralité intellectuelle et spirituelle dont l'Université est un symbole majeur.

Le texte ne cesse de jouer avec des questions lourdes et effectivement en jeu, et qui sont de portée large, globalement universitaire et sociale. Il se donne comme protestation (mais ici selon déclarations générales et un peu abstraites), et l'on peut en partager une part de l'affect. D'autant qu'y est touchée une évolution contemporaine plutôt désespérante. Ainsi du refus de savoirs « lisses », simplement « descriptifs » et « cumulatifs ». De même quand l'auteur rappelle que la théologie est, de fait et historiquement, « plurielle » et porteuse de « problématisation », ce qui est effectivement volontiers oublié chez ses adversaires, souvent portés à caricature.

Il n'empêche : il y a, à mon sens, aveuglement. Comme si, d'abord, ce qui se donne et se noue du côté des sciences des religions relevait d'une telle partition, et que ces sciences n'étaient pas porteuses de problématisation, de souci social, voire politique, enfermées qu'elles seraient dans de l'abstraction, hors réel. Ensuite et surtout, on aura remarqué la position stratégique occupée ici par la question de Dieu, seule « radicale », semble-t-il, et du coup incontournable. Or, c'est justement sur ce point que le travail de la plus grande part de l'histoire et des sciences des religions contemporaines opère un décentrement et met en cause la théologie : le fait d'interroger les phénomènes en cause du point de vue de la question de Dieu – elle n'est pas impunément *théo*-logique – et de penser, de surcroît, que cette question est déterminante en dernière instance, alors qu'elle est liée à une modalité particulière du déploiement de l'humain, à interroger comme telle. Bref, tout compte fait, et replacé dans le contexte de la dispute, le texte est plutôt assertorique (prédicatoire ?). Globalement, ce qui est en cours du côté des sciences des religions – certes pas toujours et pas partout, mais il en est ainsi chez beaucoup – semble n'être pas vraiment aperçu, et, centralement, la remise en cause

spécifique du théologique, hérité du christianisme, apparaît dramatiquement absente. Deux mondes se heurtent, mais ne se parlent pas.

Notons que Denis Müller reprend la même ligne, et le plus souvent les mêmes expressions, la même tonalité en tout cas, dans le mensuel de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, *Bonne nouvelle*⁷⁵, en « édito » et sous le titre : « *Lausanne, terre de théologie* ». Le discours est donc ici le même à l'externe et à l'interne, ce qui, notons-le, n'est pas le cas dans toutes les communautés religieuses, et actuellement pas ou plus le cas dans certaines des mouvances internes au christianisme, *evangelical* notamment ; c'est qu'on y privilégie ce qui fonctionne et doit fonctionner comme conversion interne, ou reconversion⁷⁶ : de fait, une remobilisation du groupe et de ses membres face au monde extérieur, menaçant ou potentiellement dissolvant.

Dans *Le Temps* à nouveau, du 20 mars cette fois, Nicolas Dufour, journaliste-maison en charge des questions universitaires prend une première fois la parole (il le fera encore, ultérieurement). Son article : « *A l'Université de Lausanne, le conflit en théologie arrive à un point de non-retour* ». L'amorce en est la suivante : « Avec un projet de fusion des Facultés à l'horizon, les tensions entre théologiens et spécialistes des sciences des religions s'enveniment. Les premiers en appellent au Rectorat, les seconds aux autres disciplines » :

[Selon] le Doyen lausannois Pierre-Yves Brandt [...] « toute volonté de changement provoque des résistances, et certains opportunistes en profitent pour défendre leurs intentions » [PG : bel exemple de refus d'entrer en matière sur le débat de fond, et violente de surcroît, mais qu'on a déjà repérée plus haut].

Voulu par les Rectorats de Genève, Lausanne et Neuchâtel, le projet consiste à former une Faculté unique sur trois sites, avec une plus forte répartition des compétences. A Lausanne, il attise les crispations entre deux familles d'experts, elles-mêmes peu homogènes : les théologiens et les chercheurs en sciences des religions. Ces derniers s'insurgent contre la dilution programmée de leur matière dans une grande Faculté jugée trop proche des Eglises.

Mardi soir, un conseil de Faculté extraordinaire a donné la mesure des tensions entre enseignants, jusqu'au départ fracassant d'un vice-Doyen. Le climat a été envenimé par une opinion de Denis Müller [...] qui, dans *Le Temps*, appelait à « rompre définitivement avec les canons du scientisme et du laïcisme configurés selon les normes positivistes du XIXe siècle hexagonal et anticlérical » – attaque directe de ses collègues des sciences des religions. Parmi eux, certains rétorquent en dénonçant des « arguments néonationalistes qui

⁷⁵ Tirage : env. 350'000 exemplaires, en « tous ménages ».

⁷⁶ Une analyse des discours dans le camp « créationniste », menée dans le cadre d'un projet dirigé par ma collègue Laurence Kaufmann de la Faculté des Sciences sociales et politiques – projet qu'anime Philippe Gonzalez, dans lequel travail Joan Stavo-Debaugue et auquel je suis associé – m'a fait voir des exemples flagrants de ce changement en cours.

font peur », les théologiens se parant de l'héritage culturel chrétien pour promouvoir une théologie dogmatique. Dans la Faculté, les noms d'oiseaux – bibliques, il va de soi – fusent.

Le débat est pourtant fondamental. Il s'agit de savoir dans quel registre académique se situe l'étude des religions [...]. La polémique actuelle « n'est pas due au modèle de Faculté unique », relève le recteur, Dominique Arlettaz. Mais elle est avivée par ce projet. D'autant que les spécialistes des religions redoutent le poids de la Faculté genevoise, et celui de sa Fondation, dans le futur ensemble.

Pour Silvia Mancini [...], « l'appartenance à une Faculté confessionnelle pose problème dans n'importe quel pays normal en Europe. Pour nos étudiants qui voudraient faire de la recherche, postuler en Italie ou en France avec un diplôme de théologie est clairement réhibitoire ». A l'entendre, des enseignants du champ laïc mettent donc les pieds au mur. Ils veulent invoquer une « objection de conscience » à participer au futur ensemble, et demandent « l'asile » dans une autre Faculté, Lettres ou Sciences sociales et politiques.

Entre les deux camps, Pierre Gisel se désole. Théologien, il défend pourtant l'idée qu'il faut « déconfessionnaliser la Faculté ». A l'inverse d'une fusion, sa proposition repose sur une « accentuation des différences entre Genève et Lausanne », l'une étant centrée sur l'étude du christianisme, l'autre s'articulant sur la scène religieuse, incluant le christianisme parmi d'autres [...].

Dominique Arlettaz n'en démord pas. « Comme Recteurs, notre fonction est de donner la direction. Nous écoutons les Facultés lorsqu'elles nous présentent les avantages et les désavantages d'un modèle, mais l'analyse doit être institutionnelle, pas sur la base de situations personnelles » [PG : qui dit que c'est sur cette base qu'il y a désaccord de fond ?]. Et l'association des sciences des religions avec la théologie « répond à une demande de la société. Elle permet d'accroître les interdépendances, les interfécondations entre les disciplines ».

Pour l'heure, « on va dans le mur », tranche Pierre Gisel. Pierre-Yves Brandt n'est guère plus optimiste, dépeignant un état général « d'incapacité à réfléchir aux enjeux d'un tel projet » [PG : qui n'a jamais répondu aux questions de fond posées ?]. Et d'en appeler à la décision finale des Rectorats [PG : aveu de faiblesse ou d'échec ?].

Suit un encadré, en forme de commentaire de la part du rédacteur et intitulé : « *Un insidieux mélange des genres* » :

Evoquons [...] une faute originelle. [...] La cohabitation des recherches laïques et des savoirs religieux [...] paraît condamnée à l'échec. Parce qu'elle ouvre une crise permanente de légitimité pour l'un et l'autre. On ne trouve d'ailleurs guère d'exemple d'un tel mariage forcé dans les Universités des pays occidentaux. Ce constat repose peut-être sur un fatalisme, une absence de confiance en une forme d'interdisciplinarité. Mais il s'agit de théologie, d'un domaine où la science croise la foi. Avoir voulu mêler l'une et l'autre a conduit à la crise actuelle. S'obstiner, comme le fait le Rectorat lausannois, c'est prendre le risque de dilapider des compétences lentement rassemblées.

L'ensemble du texte reprend donc, selon ses couleurs propres, ce qu'on a vu de certains des objets en débat, comme de certains énoncés de ses acteurs, et selon une partition spontanée plutôt sanctionnée, et même assez nettement (une « faute

originelle »). On peut également y repérer les traces d'un refus d'entrer en matière sur le fond de la part des autorités en place (je l'ai marqué au passage, entre crochets). Le texte indique enfin que certains – c'est avéré et cela va ultérieurement donner lieu à diverses démarches – sont au bord de l'« objection de conscience » et de la demande d'« asile » dans une autre Faculté.

Un texte paraît en parallèle dans le mensuel protestant vaudois *Bonne nouvelle* de mars 2008, sous la plume de Gilbert Dutoit, journaliste-maison. Il est intitulé : « *La théologie demain* », et porte en exergue : « *Avec la fusion des Facultés de théologie, les Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel doivent se poser les vraies questions* ». Il démarre ainsi :

Rarement la petite Faculté de théologie de Lausanne n'a connu pareil émoi. Il faut dire qu'elle débat en ce moment de son avenir. Et avec lui, elle décide du type de théologie qui sera enseigné demain en Suisse romande. De quoi éveiller l'attention des croyants ou des quidams captivés par le fait religieux. [...]

Le rédacteur donne ensuite quelques informations aux lecteurs, évoquant notamment l'évolution du nombre des étudiants, puis poursuit :

Les collaborations déjà mises en place ne suffisent plus: il faut fusionner, ordre des trois Recteurs. Lesquels rêvent d'une Faculté forte et visible sur le plan international, plutôt que de trois petites plus insignifiantes. [...]

Après avoir cité le Doyen – qui renvoie le « climat tendu » à des « intérêt personnels » [!] –, le rédacteur se risque sur le fond, selon formulation, et image, propres⁷⁷ :

Pour simplifier, deux camps principaux s'affrontent. Les tenants de la science des religions et ceux de la théologie protestante. L'approche du champ d'étude est différente pour chacun. Comparons les religions à des fourmis. Les sciences des religions étudient la fourmilière en l'observant de l'extérieur, de façon neutre, agnostique ou déconfessionnalisée. Les théologiens l'étudient en en faisant partie. Leur méthodologie revendique autant de qualité scientifique et académique que les premiers. Ils ont en outre un avis sur la manière d'organiser la fourmilière.

L'article poursuit en relevant, comme d'autres, que « les sciences des religions craignent d'être minorisées » dans le projet qui se met en place, évoque le statut de la Faculté de Genève, dépendant d'une « Fondation en partie financée par l'Eglise » (un lien « vu d'un mauvais œil », ce par rapport à quoi le Doyen lausannois « tente de rassurer », ainsi, selon la citation du journaliste : « la structure genevoise, qui n'a pas

⁷⁷ Il renvoie aussi explicitement à mon livre sur *La théologie* déjà mentionné (alors discuté à divers endroits, mais non à la Faculté de Lausanne).

d'impact sur les cours [PG : pas d'impact direct, d'accord, mais pas d'impact indirect ? c'est moins sûr], devra de toute façon changer »). L'article clôt cet aperçu des questions institutionnelles et structurelles par ces lignes :

Alors, vers quoi va-t-on ? Rien n'est encore décidé, mais une tendance se dessine : une unique Faculté avec un pôle sciences des religions situé à Lausanne et un pôle théologie situé à Genève. Les sciences bibliques – étude de l'Ancien et du Nouveau Testament – resteraient à Lausanne.

Le journaliste termine l'article en reprenant quelques points de fond, me citant – de ce qu'il a compris bien sûr, une remarque ici valable comme pour d'autres acteurs cités – et l'articulant directement à ce vers quoi l'on se dirige :

Pierre Gisel, Professeur de systématique, n'est pas d'accord. Des « sciences des religions plates qui enlèvent tout ce qu'il y a de théologique » ne le satisfont pas, de même qu'une Faculté purement confessionnelle ne lui conviendrait pas non plus. Sa solution ? Lausanne devrait « s'articuler sur la scène religieuse de façon déconfessionnalisée », mais sans perdre une présence importante du christianisme. « La théologie a une pertinence globale^[78], pas seulement pour l'intelligence interne du christianisme », défend-il. [...]

Derrière les querelles de clocher, une chose semble acquise. L'étude de la théologie et des religions est une tâche de l'Université, mais cette tâche n'est pas entièrement couverte par l'étude de la théologie chrétienne. L'enjeu est aussi plus large que la formation des pasteurs. Il en va également de la capacité d'une Université à répondre aux questions que la société rencontre, à l'heure où les religions occupent le devant de l'actualité.

On le voit, des informations sont données. Et des échos de débats en cours. Dans ce journal de l'Eglise locale – ni dans cet article, ni à un autre moment d'ailleurs –, on ne trouve pas de prise de position ecclésiastique. Il n'y aura pas non plus, tout au long du processus, de pression. Au plan « officiel » s'entend⁷⁹. Touchant le corps chrétien et la question de savoir comment il réagit, ce qui se passe est plus diffus, plus intériorisé, souvent inconscient et mal élucidé, mais néanmoins typique à mon sens (un double phénomène probablement de frappe protestante : en catholicisme, une cristallisation de l'officialité se serait opérée plus nettement⁸⁰).

⁷⁸ Précisons : à condition que le théologique soit repensé, ce qui n'a finalement pas été accordé du côté des théologiens ici impliqués ; du coup, ce qui est annoncé d'une « pertinence globale » demeure inaudible du côté des sciences des religions, et d'abord parce que non validé.

⁷⁹ On peut même noter, dans *La Vie protestante* de juin 2008, une prise de position d'Antoine Reymond, alors l'homme fort de l'exécutif de l'Eglise vaudoise, en faveur d'une nomination lausannoise dans le champ des sciences bibliques, nomination discutée chez certains, d'une personne ne venant pas de la théologie (mais de l'Université libre de Bruxelles) et non issue du christianisme (mais du judaïsme) : « Que l'enseignement en sciences bibliques soit transmis par une spécialiste des sciences des religions n'est absolument pas un problème. Au contraire, cette Faculté mixte est une richesse pour Lausanne et ses étudiants ».

⁸⁰ Notons qu'Antoine Reymond déjà évoqué a eu des contacts informels touchant le processus, avec le Recteur, au plan de la société civile, comme il est normal, ainsi qu'avec moi, pour mieux comprendre les points de vue et enjeux (et alors en accord de fond).

Dans *Le Temps* à nouveau paraît, le 25 mars, un texte de Silvia Mancini, sous le titre : « *Pour une approche universitaire des religions non confessionnelle* »⁸¹, un texte qui va commander une part des débats – des prises de positions, plutôt ! – qui suivront :

La restructuration qui touche actuellement les Facultés de théologie de Genève et de Neuchâtel et la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne a du moins le mérite de soulever la conflictuelle question de la confessionnalité de l'Université publique, tant sur le plan scientifique que sur le plan civil et politique.

On aurait pu s'attendre à ce que cette question, tenue pour centrale dans la plupart des pays européens, et pas seulement dans la France voisine, fit ici l'objet de débats publics qui ne se résument pas, du côté des théologiens, à la volonté de maintenir le *statu quo* de la confessionnalité de ces trois Facultés.

Nos collègues théologiens s'emploient en effet à affirmer la légitimité de leur « spécialité » à l'Université, mais force est de constater que jusqu'à présent ils ne sont pas parvenus à exposer clairement en quoi la théologie pourrait constituer un champ d'étude et de recherche proprement universitaire – c'est-à-dire, émancipé de tout pré-supposé confessionnel et apologétique. Ils défendent, ainsi Denis Müller [...], l'idée d'« une vocation propre à la théologie », au sein de l'Université. La théologie serait ainsi le lieu du débat démocratique par excellence, la garante des articulations de l'académie avec les problèmes concrets de la société civile, la dépositaire d'une pensée progressiste, critique et non dogmatique. A ce compte-là, elle serait tout aussi bien susceptible de venir s'intégrer à toutes les autres Facultés de sciences humaines et sociales...

Or, comment ne pas voir ici une contradiction, dès lors que ces mêmes sciences, en abandonnant la recherche de vérités absolues, se sont constituées au contraire, dès leur naissance, en développant un savoir autoréflexif, critique, « polycentré », et surtout, non inféodé à quelque tradition culturelle exclusive et référentielle – chrétienne ou non – que ce fût ?

La théologie apporterait-elle aux sciences sociales, aux sciences historiques et religieuses, un « ingrédient spécifique » dont elles auraient besoin ? En réalité, elle exercerait bien plutôt une fonction de gardienne de mémoire – adossée justement à une tradition particulière. Or, nous pensons que privilégier ainsi un héritage culturel – chrétien, en l'occurrence – et le poser comme modèle pour aborder les problèmes d'ordre social, institutionnel, historique, moral et cognitif qui traversent notre société globalisée, revient ni plus ni moins à s'inscrire en faux contre la démarche propre aux sciences historiques et sociales.

Elles sont, en effet, parvenues à se départir de tout regard prétendant, appuyé sur l'autorité d'une « tradition », surplomber l'ensemble du monde considéré dans toute sa complexité. Elles ont construit, et construisent, leurs outils conceptuels en fonction de l'efficacité dont ceux-ci font preuve pour nous aider à comprendre la complexité du monde contemporain, lequel se signale désormais par la mixité et un pluralisme culturel et religieux irréductibles.

Les voix qui s'élèvent contre la présence de la théologie à l'Université de Lausanne ne sont en aucune manière l'expression anachronique d'une attitude idéologique d'intolérance, d'un laïcisme obstiné et obtus. Bien au contraire, il s'agit de ne pas confondre, comme le font hélas nombre de nos collègues théologiens, le principe privé de la « liberté de conscience »

⁸¹ Le texte est soutenu par Jacques Ehrenfreund, Philippe Gilbert, Pierre Gisel, Christian Indermuhle et Thierry Laus.

avec la question institutionnelle de la neutralité de l'institution publique en matière religieuse. C'est précisément cette neutralité de l'institution qui, selon nous, assure et garantit le libre exercice de la liberté religieuse, et permet d'éviter que telle ou telle orientation idéologique particulière n'exerce sur toutes les autres un pouvoir d'hégémonie en situation de privilège structurel, à l'Université.

Ainsi, loin d'exprimer une volonté de s'en prendre aux croyances de type religieux, les arguments présentés en faveur d'une déconfectionnalisation de l'Université visent seulement à faire valoir la nécessité d'une reconnaissance de la nature civile de l'institution universitaire ([...] car [...] institutionnellement indifférente aux contenus philosophiques particuliers), persuadés que nous sommes que la déconfectionnalisation de la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne serait un gage de respect du principe civil d'égalité des citoyens, donc des options philosophiques respectives de ceux-ci. [...]

On le voit, l'enjeu de ces discussions délicates [...] pose la question du sens et du rôle de l'Université dans nos sociétés contemporaines, marquées par ce pluralisme culturel et religieux que nous rappelions : souhaite-t-on une Université qui permette de comprendre et de penser d'une manière critique l'ensemble des réalités qui forment aujourd'hui la scène sociale, ou une Université qui structure son approche des religions autour d'une tradition particulière, pérennisant de la sorte une confusion délétère, tant sur le plan de la recherche et de l'enseignement que sur le plan civil et politique ?

Le texte s'inscrit dans la discussion en cours qui, parfois, est plus que vive à la Faculté, en séance ou hors séance. Mais il focalise tout particulièrement sur une question de fond : « nos collègues théologiens [...] jusqu'à présent ne sont pas parvenus à exposer clairement *en quoi la théologie pourrait constituer un champ d'étude et de recherche proprement universitaire* » (je souligne). C'est que tel est en effet le défi ; et qu'il n'est pas relevé. Sauf à en appeler à une « mémoire », une « histoire », une « tradition », ce qui effectivement est régulièrement mis en avant, ici comme en d'autres situations analogues, ailleurs, mais sans même que soient alors précisés les *modes* de ce rapport à un passé mobilisé. Or, un tel appel ne peut valoir, comme tel, légitimation. Ce serait en effet s'adosser à un « modèle », alors que le travail intellectuel requis doit effectivement être « polycentré », « critique » et articulé sur l'« aujourd'hui » de la « scène sociale », sur fond de « neutralité civile » des institutions académiques.

Dans *Le Temps* suivront deux « lettres de lecteurs » d'anciens Professeurs de l'Université de Lausanne, d'abord celle de Claude Calame, qui y a enseigné longtemps la langue et la littérature grecque, ancien membre du comité du Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, avant de rejoindre, à Paris, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. La lettre paraît le 26 mars 2008, sous le titre : « *Une seule Faculté de théologie protestante ?* » :

Une seule Faculté de théologie protestante en Suisse romande ? C'est ce que semble imposer l'implacable logique des chiffres [...]. Mais il n'en va pas uniquement de la logique chiffrée. On prétend sauver la théologie en regroupant ses enseignements de systématique, de pratique, d'éthique, etc. sous l'étiquette du « fait religieux ». De même que la notion de « religion », c'est un concept né dans la mouvance chrétienne et à usage chrétien pour mieux réduire les religions, dans leur extrême diversité, à une religion unique, monothéiste. La solution ? Transférer histoire et sciences des religions dans les Facultés des Lettres et de Sciences humaines, comme c'est [...] le cas à l'Université catholique de Fribourg et à l'Université laïque de Genève ; et conserver à Lausanne, pour des raisons historiques et de Constitution vaudoise, une Faculté romande unique centrée sur une théologie protestante dont les disciplines, en rapport avec la foi, ne sauraient présenter la dimension du relativisme critique requis des « sciences de l'homme ». Les étudiants(e)s en histoire des religions extérieurs à la Faculté de théologie ont trop longtemps souffert d'amalgames nuisibles au développement de perspectives universitaires sur les religions, en comparaison.

La lettre attire spécialement l'attention sur les *catégories utilisées*, telle la « religion », qui sont – je l'avais annoncé plus haut – de fait marquées par une perspective parmi d'autres, ici occidentale et chrétienne, avec ce qu'elle a consacré de vision unitaire et unique, réduisant indûment la *diversité* de l'humain et de ses expressions. On avait commencé à l'apercevoir ; c'est un point qui, de fait et sur le fond, se tient au coeur du débat sciences des religions / théologie.

La seconde lettre, signée de Bernard Reymond, Professeur honoraire de théologie pratique à la Faculté de Lausanne, paraît le 31 mars. Son titre : « *Théologie à l'Université : la spécificité lausannoise* » :

[...] Mme Mancini, Professeur dans la section « sciences des religions » de cette Faculté, plaide contre la présence de la théologie à l'Université. C'est son droit, mais ne savait-elle pas, au moment de sa nomination, qu'elle allait justement appartenir à une Faculté ayant la théologie à son programme ? Et n'était-ce pas une occasion d'ajuster l'idée qu'elle se fait de la religion ? Mais non, elle préfère poser la laïcité en principe de scientificité, attitude qui tient probablement à la formation qu'elle a acquise en Italie, puis en France – deux pays où une forte tradition catholique incite, pour la contrebalancer, à miser sur la laïcité.

Mais à Lausanne comme dans d'autres villes d'Europe, la situation est bien différente. Quand notre Académie est devenue Université, en 1893, il a été admis que les professeurs de théologie devaient jouir comme leurs collègues des autres Facultés d'une liberté de recherche et d'enseignement qu'aucun dogme ni aucune consigne ecclésiastique ne sauraient limiter. Qui plus est, cette liberté leur est également garantie du côté de l'Eglise cantonale qui, depuis 1827, n'est plus assujettie à aucune confession de foi. Aussi les Facultés de théologie de Genève et de Lausanne, très novatrices pour l'époque, ont-elles pu introduire, vers 1870, un enseignement en « histoire des religions » comme on disait alors. Sauf à postuler que le problème de Dieu (ou un autre du même ordre) n'aurait pas sa place dans une Université, je ne vois pas en quoi la théologie librement comprise et les actuelles sciences des religions ne pourraient pas profiter de leur collaboration au sein d'une même Faculté.

Qu'il y ait, parfois, comme l'insinue l'auteur, à critiquer la laïcité française, unilatérale et pouvant être dangereusement unidimensionnelle, on l'accordera. Mais la question d'une *neutralité civile* à assurer, qui permette véritablement une *diversité d'approches*, ainsi qu'une *réflexion critique sur nos héritages et les manières d'y faire face ou d'en répondre*, n'est pas levée pour autant, comme le fait justement voir l'ensemble du débat lausannois. Et elle demeure à mon sens *même hors paysage catholique*, précisément parce que la question n'est aucunement épuisée par le seul fait qu'il n'y a pas ou plus de « dogme », de « consigne » ou même de « confession de foi », qui limiterait la « liberté de la recherche », comme s'il n'y avait, en ces matières, que des obstacles *extérieurs* (ce que semble supposer le texte) et que, une fois ces derniers levés, la recherche allait pouvoir se développer selon l'innocence spontanées des modernes enfin libérés.

Un nouveau texte paraît le jeudi 3 avril dans *Le Courrier* de Genève, sous la même plume que les articles précédemment parus dans ce quotidien, celle de Rachad Armanios. Le titre : « *Le conflit autour de la Faculté unique de théologie s'envenime* », pour un texte qui, ici, vaut d'abord rappel :

La cohabitation déjà houleuse entre historiens des religions et théologiens se pose en des termes toujours plus virulents. « Bouffeurs de curés! », « Alchimistes! » Le ton continue de monter entre les camps qui s'affrontent au sujet de la fusion des Facultés romandes de théologie protestante. En voulant réunir sur trois sites les Facultés genevoise, lausannoise et neuchâteloise au sein d'une structure unique, les Rectorats veulent développer un pôle fort au niveau européen pour la théologie et les sciences des religions. Une façon de répondre à l'intérêt sur le « fait religieux », mais surtout de rentabiliser de minuscules Facultés qui coûteraient moins cher sous un même toit. Mais le projet a suscité les pires craintes au sein de la section des sciences des religions à Lausanne. [...]

Déjà mal à l'aise avec la situation actuelle [...], certains craignent d'être complètement minorisés dans une structure romande. Quelle part de décisions auront les sciences des religions ? Quelle place accorder à la Fondation liée à l'Eglise qui chapeaute la Faculté genevoise ? Le flou attise les craintes.

L'article poursuit en citant ce qui me paraît être une dénégation (il y en eut passablement du côté de la théologie et du Décanat) ou, tout au moins, un refus de prendre en charge les questions posées : « "Le débat masque des questions de pouvoir", selon Frédéric Amsler [...] qui relativise les motivations idéologiques »⁸². Pour le reste, comme aura pu le remarquer le lecteur, l'article renvoie à une part des propos de Denis

⁸² Une défense décidément récurrente du côté de ce camp-là, comme du Doyen.

Müller et de Silvia Mancini échangés dans *Le Temps* ou dans *Bonne nouvelle*, avant de terminer en revenant sur les intentions rectorales :

« Il n'y aura pas de retour en arrière », rétorque le Recteur. Car les Facultés délivrant déjà un *master* commun [PG : en théologie], cette collaboration va se renforcer. Aux Facultés d'explorer les meilleures pistes en suivant la route tracée par les Rectorats, ajoute-t-il. Mais le dirigisme semble laisser place à des doutes : « Ce chemin peut aller jusqu'à la création d'une Faculté unique forte. L'avenir dira jusqu'où cette vision pourra se concrétiser ». [...]

Dans *Le Temps* du 11 avril paraît un texte de François Bovon, Professeur à la *Divinity School* de l'Université Harvard (en Nouveau Testament et débuts du christianisme), mais qui a été Professeur de Nouveau Testament à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, de 1967 à 1993, où il avait d'ailleurs dirigé la thèse doctorale de plusieurs Professeurs actuels de la FTSR (Eric Junod et Jean-Daniel Kaestli, Frédéric Amsler). Il paraît sous le titre : « *La théologie à l'Université est riche de ses particularités locales* », avançant que les spécificités de chaque Faculté de théologie ont leur histoire et que leur maintien se justifie :

La Suisse n'est pas l'Italie et les cantons de Vaud, Genève ou Neuchâtel ne sont pas des départements français. Les Universités ont des statuts différents d'un pays à l'autre, « vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Ainsi en va-t-il des Facultés de théologie. Les Facultés de Bâle, d'Oxford, de Yale, de Göttingen ou d'Athènes ont chacune leurs particularités.

Il se trouve que Genève maintient une Faculté de théologie protestante sous une forme propre, comme Fribourg, Université d'Etat elle aussi, possède une Faculté de théologie catholique confiée aux Dominicains : dans les deux cas, pour de bonnes raisons.

Le canton de Vaud a reconnu durant longtemps un statut particulier à l'Eglise évangélique réformée ; puis il a étendu ce statut d'institution de droit public à l'Eglise catholique-romaine et reconnu enfin la communauté israélite comme institution d'intérêt public. Il est normal que l'Université de Lausanne ait une Faculté de théologie protestante, devenue depuis quelques années Faculté de théologie et de sciences des religions.

Ces diverses solutions préservent le souvenir du vieux principe *cujus regio ejus religio* (« à telle région, telle religion »), ce qui confère à chaque lieu une spécificité et même un certain charme.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les Facultés universitaires, sans être des écoles professionnelles, participent à la formation de divers corps de métiers. La Faculté de médecine forme des médecins, la Faculté de droit, les futurs avocats et magistrats. Les Facultés de théologie participent à la formation des pasteurs et des prêtres. Il n'y a pas de mal à cela. En Suisse, Fribourg, Lucerne, Coire et Lugano s'y emploient pour les futurs prêtres ; Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, pour les futurs pasteurs.

De plus, les Universités ne sont pas hostiles aux disciplines normatives. Ce qu'un

département de philosophie ou une Faculté de théologie propose de normatif n'est du reste pas imposé, mais proposé dans un monde qui a besoin de points de repère. [...].

Que l'étude des religions non chrétiennes fasse partie de la recherche universitaire va de soi. Toutes sortes de solutions pour intégrer ces enseignements sont possibles, aucune ne satisfait pleinement. L'étude de l'islam peut se combiner avec l'enseignement de l'arabe. Le bouddhisme peut relever d'un département de sciences religieuses, etc. Le christianisme lui-même peut, et même doit être examiné par des historiens ou des spécialistes de la religion. Un médiéviste, par exemple, ne peut s'empêcher d'aborder des questions théologiques.

Enfin, le XXe siècle a vu se développer l'œcuménisme et, dans les Facultés de théologie, des théologiens catholiques ou orthodoxes enseignent à Genève ou à Lausanne, et des théologiens protestants donnent des cours à Fribourg. Le XXIe siècle invite les religions au dialogue non seulement par le biais des spécialistes de la religion, mais, en certains lieux, par des théologiens de ces diverses religions. Le rêve chimérique d'une étude purement scientifique de la religion s'évapore et la rencontre des spiritualités s'opère aisément. L'Université Harvard, qui n'a pas voulu d'un département de sciences religieuses, confie à la *Divinity School* l'étude de la théologie et celle des religions. La formation au ministère y cohabite donc avec la préparation à l'enseignement universitaire des religions.

Pour en revenir à la Suisse romande, quand Henri Meylan, historien de l'Eglise, devint Recteur de l'Université de Lausanne en 1948 [...], il le devenait en tant que théologien. Mais si la théologie a un caractère spécifique, elle s'aligne aussi, par le fait qu'il n'y a finalement qu'un savoir, sur les méthodes en cours à l'Université. [L'édition de textes y] répond aux mêmes critères scientifiques que les éditions préparées par tel philologue classique ou tel historien du Moyen Age.

A mon avis, la récréation devrait être terminée maintenant et les bagarres entre partisans des sciences de la religion et théologiens devraient cesser. Ensemble, les uns et les autres pourraient ainsi se remettre à la tâche commune qui les attend dans ces lieux particuliers que sont les Facultés romandes de théologie protestante, dont une plus forte intégration est certes souhaitable [...].

Avant de siffler la fin de la « récréation », en posture un peu paternaliste, la justification du modèle visé est surtout de type *historique*⁸³, évoquant une diversité culturelle (qui existe, et heureusement), mais sans véritablement entrer dans les questions en débat (or, toutes les richesses historiques ne sont quand même pas bonnes, que je sache !). On aura aussi remarqué le renvoi à la formation *professionnelle*, ici celle des pasteurs (l'auteur dit, heureusement, que la formation donnée en Faculté en « participe », pas plus).

Pour le reste, on aura noté le renvoi à des « *disciplines normatives* ». Question difficile, et le plus souvent reléguée aux convictions privées. Question qui doit certes être reprise à mon sens, mais alors à *repenser*, selon différenciations soignées et divers déplacements. Ici, on a l'air d'admettre que la théologie est « normative » – comme le

⁸³ L'histoire vaut ici justification, et n'est pas convoquée au titre d'une interrogation critique – généalogique ? – portant sur *d'où* nous venons et en même temps sur ce qui *arrive* aujourd'hui à et de cette provenance.

serait la « philosophie »... –, et l'on s'en tire selon la pente typiquement postmoderne déjà évoquée qui veut que rien ne soit ici « imposé », mais seulement « proposé ». Comment on *construit* et *valide* alors une telle proposition n'est pas abordé, même pas comme question. C'est qu'en matière de « propositions », on a probablement, pour l'auteur, chacun les siennes.

L'auteur fait également référence à l'« *oecuménisme* », dont le développement n'a certes, dans l'histoire récente, pas été secondaire, mais qui ne saurait à mon sens valoir ici comme équivalent des *décentremments* demandés, non seulement parce que la diversité en matière religieuse porte infiniment plus loin, ne se disant pas simplement en termes d'élargissement d'éventail, mais parce qu'est en cause l'examen d'un rapport du religieux à la société comme telle⁸⁴. Peut-être est-ce là un effet du contexte nord-américain : une *moins forte consistance de la société civile* et une possible *juxtaposition des options*, confessionnelles ou religieuses. D'où, en consonance, un plaidoyer pour de la *pluriconfessionnalité*.

On relèvera enfin qu'on ne voit pas très bien ce que veut dire ici qu'un historien devenu Recteur le soit « *en tant que théologien* » – sinon une officialité recouvrant de fait une place sociale – et qu'on ne peut que se demander en même temps ce que vaut l'affirmation qu'à l'Université, « il n'y a finalement qu'un savoir »⁸⁵. Homogénéisation ? Fin de tout « conflit des Facultés » (ici conflit des « disciplines ») ? Ou alors une position qui veut que chacun ait à faire valoir sa pertinence en « rationalité publique » (ce qu'on accordera, exigera même pour ma part), mais, justement, *qu'est-ce à dire dans les matières ici en jeu*, hors réduction à pures données, *factuelles* ?

Sous le titre « *La Riforma di Losanna* » paraît un texte dans *Domenica*, le supplément culturel du dimanche du grand quotidien économique *Il sole-24 ore*, le 13 avril 2008. C'est un écho hors Suisse romande, et non dans un journal marginal au demeurant, mais le lecteur verra que l'information ainsi donnée en Italie puise fortement à ce qui s'en dit et s'en écrit de ce côté des Alpes. Le texte, dû à Marco Filoni, est dès lors peu original. Il atteste néanmoins, à sa manière, que ce qui se passe à Lausanne est d'intérêt autre que local :

⁸⁴ Dans certains des textes discutés dans le cadre du « Décanat élargi », au printemps 2007, avait été significativement évoqué comme titre possible pour la Faculté de Lausanne : « Faculté des sciences des religions et de la laïcité » (titre non retenu, faute de majorité possible à son propos).

⁸⁵ On reste ici d'autant plus songeur que l'affirmation suit, dans la même phrase, celle disant que la « théologie a un caractère spécifique »...

Plus qu'une guerre de religion, il s'agit d'une guerre entre religieux. Mais on ne pense pas aux discussions théologiques savantes d'acabits médiévaux, les *quaestiones quodlibetales* avec lesquels les dogmes chrétiens étaient passés au crible de la dialectique à travers argumentations et énoncés de fer. Et cela ne concerne même pas le rapport tant discuté entre raison et foi, qui faisait dire aux rationalistes du dix-septième et du dix-huitième siècle *credo quia absurdum*, « je crois, parce que c'est absurde », basculant la signification originelle de la maxime pour attaquer la vérité révélée.

La querelle a commencé il y a quelques semaines dans le lieu le plus improbable de la vieille Europe où l'on pouvait penser trouver un conflit : la Suisse. La mèche a été allumée par un projet signé par les Recteurs des Universités de Genève, Neuchâtel et Lausanne, avec lequel ils ont proposé d'unifier en une seule structure les Facultés de théologie protestantes qui se trouvent dans ces trois villes. Le but est de créer un fort pôle au niveau européen pour la théologie et l'étude des religions. Donc, une unique Faculté, mais répartie dans les trois villes. Ils n'avaient pourtant pas fait leurs comptes avec les différentes entités et orientations de recherches de chaque Faculté. En particulier à Lausanne, où une levée de boucliers contre la fusion a eu lieu. Les théologiens se sont rangés d'une part, et de l'autre les historiens des religions^[86]. Et les tons, en peu de jours, sont montés : les premiers ont crié aux « bouffeurs de curés », les seconds ont rebaptisé leurs collègues « alchimistes ». L'événement s'est retrouvé dans la presse locale, avec la désapprobation des Recteurs qui auraient préféré résoudre le problème en sourdine. Parce que, au-delà de la question académique, ce qui émerge vraiment de la *disputatio* en cours, c'est la dimension politique.

A Lausanne, en effet, de nombreux Professeurs de la section de sciences des religions voient dans ce projet la perte de leur autonomie propre. Dans leur Faculté, on enseigne et on se spécialise en Hindouisme, Judaïsme, Islam, et le Christianisme est étudié seulement comme une religion parmi d'autres. A Genève, par contre, la présence et l'influence de l'Eglise protestante est forte : symboliquement aussi, c'est la ville dans laquelle Calvin imprima sa Réforme justement, dans la Faculté qu'il contribua à fonder. Ce qui est alors en jeu dans cette bataille c'est, pour les Professeurs de Lausanne, le statut confessionnel de la Faculté de théologie. Ils voient dans l'unification une ingérence de l'Eglise et la perte de la garantie d'une neutralité confessionnelle. Et ils en sont arrivés au point d'invoquer l'objection de conscience, en demandant une sorte d'« asile politique » aux autres Facultés au cas où la fusion aurait lieu. Naturellement, les théologiens ne restent pas les bras croisés, considérant cet acte de leurs collègues comme une attaque mue par des présupposés « athéologiques » et dénonçant le retour d'un « laïcisme d'un autre temps », qui réduirait la théologie à une posture dogmatique acritique et prémoderne. [...]

Les appels à la modération n'ont pas servi : les deux factions, rebaptisées l'une par l'autre « confessionnelle » et « scientiste », semblent être arrivées à un point de non-retour. Pendant ce temps, l'Eglise genevoise n'a exprimé aucune prise de position publique. Peut-être ne se réjouit-elle pas : justement au moment des préparatifs du jubilé qui célébrera l'année prochaine les cinq cent ans de la naissance de Calvin, elle voit exploser entre ses mains un cas sans précédent et de large résonance. Mais il sera très intéressant de voir si et comment cette dernière comptera affronter le problème. Parce qu'une des questions que nous impose notre modernité est celle de la cohabitation entre les recherches laïques et les savoirs religieux. La réponse que donnera l'Eglise, au sein de laquelle il n'existe aucun office qui ressemble à la « Congrégation pour la doctrine de la foi », et qui, de par son histoire, n'émet pas d'excommunication ou d'éloignements de chaires, pourra être un signal fort de nos jours. Qui sait si un jour nous nous souviendrons de la « controverse de

⁸⁶ Camper ainsi les positions est inexact, tout au moins insuffisant, et ne peut qu'obturer d'autres enjeux, mais on a vu que c'est bien sous cette forme que se donne, en première ligne, la mise en scène locale.

Lausanne » et, éventuellement, trouverons-nous aussi quelques noms de Professeurs contestataires de Lausanne sur le célèbre mur des Réformateurs de Genève ?

Je l'ai annoncé, pour l'essentiel, un écho. Avec, à l'arrière-plan, le renvoi à des références catholiques, moins présentes en Suisse romande, soulignant du coup, en contraste explicite, quelques spécificités. Et une finale ouvrant sur une possible issue heureuse dont on pourrait se souvenir.

Revenons en Suisse. Gabriel de Montmollin, directeur des éditions Labor et Fides à Genève et formé en théologie, fait paraître un texte dans *Le Temps* du 15 avril 2008, sous le titre : « *La théologie, un logiciel menacé dans l'Université* ». Le plaidoyer, en faveur d'un maintien de la théologie à l'Université, se présente selon un argumentaire un peu nouveau, renvoyant à l'expérience propre de l'auteur. Quelques extraits :

[...] J'ai personnellement entrepris des études de théologie, il y a trente ans, principalement par curiosité, et de ce fait quand même inquiet de devoir y subir un climat de prière, de partage spirituel et d'édification. Mais après quelques heures passées sur les bancs de l'Université, mes craintes s'étaient dissipées. Je ne me retrouvais ni dans une chapelle, ni à la table d'un souper de paroisse, mais dans un authentique laboratoire où mes certitudes que je pensais largement iconoclastes allaient être balayées par des remises en question autrement plus redoutables. Je me souviens d'avoir même éprouvé la sensation de tomber de cheval, à la lumière aveuglante d'une révolution copernicienne relative à la manière d'aborder la tradition chrétienne. La théologie n'est pas une école où la foi fourbit ses armes, mais un lieu où elle se voit déconstruite en toute liberté, afin que soient mis en évidence ses ressorts culturels, religieux, sociaux ou politiques, à l'aune d'un travail quasi ascétique où l'on évalue ce que le christianisme emprunte au monde qui l'entoure et ce qui fait son génie propre.

Or, une part du génie chrétien tient précisément à sa conception de la liberté individuelle et collective. Dans le christianisme, il existe une invite claire, récurrente, insistante à inscrire le sentiment religieux dans la sphère individuelle, en dégagant la société multiple et plurielle de toute définition catégorique empruntée au registre de la foi. Celle-ci se joue entre Dieu et l'individu, à charge pour ce dernier d'en témoigner à l'extérieur, mais dans les limites de la tolérance, du respect de l'autre et de ses convictions propres. Dans son ADN, le christianisme inscrit à la fois l'autonomie individuelle de la relation à Dieu et l'autonomie de l'Etat dans l'organisation du pouvoir, de la société, de l'enseignement. Même si ce principe fondateur a pu être mis à mal par toutes sortes d'intégrismes, il invite ainsi la raison à se déployer au cœur même du système de convictions.

[...] il faut éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain. La théologie à l'Université doit être sauvegardée, comme un logiciel fragile à protéger contre sa relégation totale dans des institutions privées. Quelle garantie pour la théologie de n'y être pas instrumentalisée pour servir à la reconquête agressive d'un marché spirituel ? Le risque existe avec ce que cela suppose de menace pour l'exercice de la raison au cœur de la foi, et pour le maintien d'un prototype indispensable à l'Université, au-delà de la seule théologie.

Un rappel donc, pour ceux qui l'ignoreraient – mais les méconnaissances et caricatures fleurissent vite en ces matières –, que les Facultés de théologie

universitaires ne sont pas des *écoles de la foi*, mais bien des lieux où la foi « se voit déconstruite », à coup de considérations historiques et autres travaux aux plans « culturels, religieux, sociaux ou politiques ». La focalisation de l'auteur sur « l'autonomie individuelle de la relation à Dieu » est probablement plus conjoncturelle – d'accent moderne et protestant – et ne prend pas comme telle de front les questions en jeu, mais ce n'était pas le lieu, l'article se voulant d'abord un appel à « ne pas jeter le bébé [dit ici « fragile »] avec l'eau du bain ».

2. D'une demande de changement de section

« *Le climat se dégrade en théologie. Vaud : Une éminence de la Faculté de Lausanne veut changer de camp* », tel est le titre d'un texte qui paraît dans le quotidien *Le Temps*, le 16 mai 2008, signé de Nicolas Dufour. J'avais effectivement écrit à la « section de sciences des religions ». Pour savoir si elle était prête à m'accepter. Certains de ses membres m'y avaient plus qu'encouragé. Suite à ma destitution de la présidence de la section de théologie, significative en elle-même – en outre précédée de ce que j'ai signalé pour la période de la fin de l'automne et suivie d'une autre demande de retrait –, j'avais été l'objet, de la part de membres de la section, d'une mise sur la touche systématique. Parallèlement, il se confirmait que, de toute façon, il n'y aurait plus de poste en théologie systématique à Lausanne dans les plans mis en oeuvre par le Décanat et la Direction, mais qu'en contrepartie y seraient mis en place de l'enseignement et de la recherche en christianisme selon une perspective dite de sciences des religions et que, pensaient spontanément certains membres de la section de sciences des religions, je pourrais non seulement y avoir ma place, mais participer à sa construction.

Avant de passer aux textes finalisant – et explicitant – la démarche, voici, pour commencer, l'article du *Temps* :

La querelle qui agite la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne fait un premier dégât direct. Pierre Gisel, l'une des éminences de l'institution, Doyen à deux reprises de la Faculté, demande son transfert en sciences des religions, a appris *Le Temps*.

[...] Son soutien à la frange laïque de la Faculté – pour résumer – le place dans une condition intenable. « Je suis peut-être naïf, mais je n'imaginais pas que l'écart avec mes collègues était si grand. Je défends l'idée d'une plateforme d'observation de la scène religieuse comprenant les traditions, dont le christianisme, mais ce n'est pas la ligne de

certain Professeurs, qui se sont révélés plus confessionnels que je ne pensais », explique le Professeur.

[...] Ce nouvel épisode illustre la dégradation du climat dans la Faculté lausannoise. Les Professeurs du côté théologique accusent leurs collègues de pourrir la situation au nom d'une laïcité obsessionnelle, en profitant de l'occasion offerte par le projet de fusion. Lequel n'aurait aucun rapport avec le débat scientifique et doctrinal. Deux nominations ont encore opposé les camps, chacun défendant ses candidats, au point de nécessiter un arbitrage du Rectorat.

Le durcissement des fronts [...] gagne désormais les étudiants. Jeudi, ceux qui relèvent de l'histoire des religions annonçaient avoir claqué la porte de l'Association de Faculté.

Les responsables de la nouvelle Association dissidente, qui regroupera aussi les étudiants provenant des Lettres ou des Sciences sociales, déplorent un « manque de communication envers le corps étudiantin » et « l'absence de réponse à des questions légitimes quant au caractère encore plus confessionnel de la nouvelle Faculté telle qu'elle est voulue actuellement ».

Le transfert évoqué n'allait pas sans explication. Pour rendre compte de mon positionnement et préciser un certain nombre de choses dans le contexte donné. Mais avant d'en retranscrire les textes, notons que paraît parallèlement, dans *24 heures*, un article sous le titre : « *Les étudiants indiquent la voie de la séparation* »⁸⁷. D'Emmanuel Barraud une nouvelle fois, et sous le chapeau : « *Le torchon brûle toujours dans la Faculté lausannoise, où se succèdent les actions symboliques* » :

Des étudiants qui claquent la porte de leur association. Un professeur qui change de section. Des débats par médias interposés et une controverse qui déploie ses échos jusqu'en France, sous la plume de Pierre Assouline. Jamais sans doute, en près de cinq siècles d'existence, la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne n'aura connu pareille agitation.

Il y a maintenant deux semaines, une procédure de nomination^[88], autour de laquelle beaucoup de tensions et de coups de sang s'étaient cristallisés, est arrivée à son terme. Son issue [...] ne devrait pourtant rien changer à l'aigreur des débats.

Le lendemain^[89], Pierre Gisel annonçait au décanat son souhait de quitter la section de théologie – dont il avait été démis de la présidence en février – pour rejoindre celle de sciences des religions. « J'ai réalisé que l'écart entre moi et mes collègues était trop important [...] », explique-t-il. Selon lui, la démarche a fortement déplu au Doyen, Pierre-Yves Brandt ; celui-ci ne tient pas à commenter davantage.

Dernier épisode en date, un clash (notre édition du 16 mai) au sein de l'Association des

⁸⁷ On notera que lorsque se créera une Association du corps intermédiaire de la FTSR, en mars 2010, sous la présidence conjointe de Laurent Amiotte-Suchet et Xavier Gravend-Tirole, elle se voudra délibérément commune, ce qui aura été facilité par le fait que la distinction théologie / sciences des religions n'est désormais effective que pour les *filières d'études*, non pour les *plateformes de recherche*, ni pour l'*insertion institutionnelle des enseignants*.

⁸⁸ Double nomination, en sciences bibliques.

⁸⁹ C'était sans rapport, tout au moins direct, et la mention de la chronologie peut être, sur ce point, égarante.

étudiants de la Faculté, qui s'appelle encore « de théologie et sciences des religions » – un amalgame « absurde » qui avait été critiqué dès sa déclaration officielle en 2005, notamment dans nos colonnes par le professeur Claude Calame. Cette semaine, les membres de l'Association des étudiants en théologie (AETSR) devraient prendre acte de l'existence de la nouvelle entité, l'Association des étudiants en sciences des religions (AESR) et, du coup, redéfinir leur propre identité.

Jeudi, enfin, le Conseil de l'Université – organe législatif de l'institution – entendra la réponse de la Direction à une interpellation déposée par le président de la Fédération des associations d'étudiants, Benoît Gaillard. Elle porte précisément sur le projet de rapprochement des Facultés protestantes romandes, et notamment sur l'opportunité ou non d'un rattachement des sciences des religions à une autre Faculté que la théologie.

S'il n'entend pas anticiper sur les choix qui seront faits au niveau des trois Universités, Dominique Arlettaz, Recteur lausannois, relève toutefois « qu'il s'agira de trouver les moyens d'écouter toutes les parties », y compris donc la nouvelle association d'étudiants. Et rappelle qu'un gros projet, tel ce rapprochement, « perturbe forcément les équilibres, et ravive des tensions qui sont inhérentes à l'institution lausannoise depuis 471 ans ».

J'ai dit que ma demande de transfert exigeait quelques explications. D'où une lettre assez longue, adressée à l'ensemble de la section de sciences des religions, avec copie au Décanat, comme il se doit, et avec l'annonce que je lui en transmettrai formellement le dossier, mais seulement si la section concernée se disait prête à m'accueillir⁹⁰. Ce qui supposait démarche et débat préalables justement.

Voici la lettre, formellement adressée Philippe Gilbert, président de la section, et datée du 20 avril 2008, que je ferai suivre d'une assez longue note d'« explicitation » :

Par la présente, je vous informe de mon souhait de voir ma chaire rattachée non plus à la section de théologie, mais à celle de sciences des religions.

Ma demande s'inscrit dans une évolution, lente et continue, de mon parcours intellectuel. Elle est aussi fonction, et très nettement, d'une analyse touchant les conditions institutionnelles d'un travail et d'un enseignement universitaires sur le religieux [...].

Réglementairement, il me paraît que les conditions de rattachement des Professeurs à une section ou à une autre sont assez lâches. Les sections sont d'abord des unités scientifiques, et elles sont plus particulièrement responsables de cursus d'études (mais cela n'exclut pas que certains enseignements de membres d'une section soient agréés par d'autres filières d'études, à titre de cours de services ; c'est notamment le cas chez vous). [...]

Il va de soi que je suis prêt à venir devant le Conseil de votre section – j'en exprime même le souhait – pour y expliquer plus avant mes motifs et, surtout, répondre à l'ensemble des questions que vous voudrez ou estimerez devoir me poser.

⁹⁰ J'enverrai au Décanat un texte, daté du 26 avril, « Eléments de diagnostic au plan institutionnel et personnel » disant l'« arrière-fond de ma demande de transfert de section », texte envoyé en parallèle à la Section de théologie (qui avait déjà reçu de ma part un texte « explicatif », au 21 avril) et au Collège de discipline systématique-éthique de la Fédération (GE-NE-LS).

Dans mon esprit et selon ma compréhension des données institutionnelles, mon transfert concerne mon poste de PO ainsi que les 80% d'assistantat qui lui sont attachés [...], la responsabilité de la branche d'enseignement SHS à l'EPFL (« Les grandes traditions religieuses en Occident »), et donc le poste de MER [...] et le poste d'assistantat qui lui sont rattachés [...], ainsi, bien sûr, que les crédits de recherches que je peux avoir au FNS (actuellement : « Recherches interdisciplinaires sur le concept de croire »).

Je profite de la présente pour vous informer que j'ai démissionné, en mars, du comité romand des « Programmes doctoraux en théologie ». Je suis en train de démissionner de mon poste de Directeur de l'Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE), avec ce que cela entraîne en termes de poste d'assistant, de secrétariat et de budget [...].

Reste, en cas de transfert, la question de l'intitulé de ma chaire. J'ai été nommé, en 1976, comme Professeur d'« Histoire de la théologie moderne et contemporaine », un intitulé qui a changé en 1988, pour devenir « Dogmatique et théologie fondamentale ». Il va de soi que mon transfert devrait entraîner un nouveau changement d'intitulé. Après réflexion, je propose (mais je suis bien sûr ouvert à la discussion sur ce point et prêt à examiner toute contre-proposition) « Histoire des théologies, des institutions et des imaginaires chrétiens ». Je pourrai vous dire oralement ce qui justifie à mes yeux un tel titre et en quoi j'ai l'impression qu'il peut correspondre à ma manière de travailler et aux compétences qui sont les miennes (en termes de champ et en termes de type de regard).

Au total, comme vous le voyez, ma demande est motivée par des raisons de fond. S'y ajoutent des éléments plus circonstanciels, mais révélateurs. Ce qui agite notre Faculté depuis quelques mois – et où je suis en outre l'objet de mises en cause diverses quant à la légitimité de mon enseignement en théologie [...] – m'ont aussi conduit à la présente clarification. [...]

Dans l'espoir que vous pourrez entrer en matière de façon positive et que vous pourrez inscrire ce point à l'OJ d'un prochain Conseil de votre section, [...]

Comme annoncé, la démarche était accompagnée d'un texte complémentaire, des « Eléments d'explicitation », texte situé donc, et dans un cadre bien déterminé : il est « à destination des membres de la Section de sciences des religions » et présenté comme « interne, mais non confidentiel ». Un texte complémentaire, pour m'expliquer un peu plus quant à l'« arrière-plan » de la demande et, du coup, quant à « ma posture et ma manière de travailler ». J'y développe ce que j'évoquais dans la lettre : « une évolution lente et continue de mon parcours intellectuel » d'une part, « une analyse touchant les conditions institutionnelles d'un travail et d'un enseignement universitaires sur le religieux » d'autre part. En voici le corps du texte, qui, en quatre points, reprend, à sa manière et à cette occasion, bien des *questions de fond* apparues tout au long du débat.

Pour commencer, « les *conditions institutionnelles d'un travail sur le religieux* à l'Université » justement :

[...]. Pour moi, une unité universitaire sur le religieux (Faculté ou autre) doit être fondamentalement articulée à ce que, ces temps et dans ce contexte, j'ai appelé, faute de mieux, la « *scène religieuse* » ; non articulée donc à la gestion, même ouverte et critique, d'une tradition, en l'occurrence le christianisme⁹¹. C'est là une rupture, nette, par rapport à la manière dont sont pensées et organisées nos Facultés de théologie en Suisse romande. Une rupture assez nette d'ailleurs pour que, dans la section de théologie, il y ait eu, de fait, refus de discuter de la question de la confessionnalisation, depuis l'automne dernier, en lien justement au point que j'évoque ici [...].

Je précise que, pour moi, la « scène religieuse » ici mise en avant est faite de traditions (avec leurs diversités internes et leurs modifications historiques, etc.), d'autres réalités aussi (le religieux n'a pas toujours forme de tradition) et d'un rapport à l'espace public (société civile, avec, pour ce qui nous concerne, la laïcité bien sûr).

Dans une telle plateforme académique et scientifique – à distinguer de la question des filières d'étude –, la *théologie* a sa place comme objet d'étude, mais en lien avec l'examen de telle tradition. Le terrain d'examen est ici historique. Il l'est sous un double aspect. D'abord en ce que la ou les théologies ressortissent aux doctrines (elles sont, à ce titre, l'une des dimensions de la tradition considérée, en l'occurrence le christianisme, au même titre donc que sa ritualité, sa symbolique, ses jeux institutionnels, etc.). Mais la théologie a en outre eu, ou a, une prétention plus large, dont l'histoire de l'Occident est marquée, en rapport à un primat donné, le plus souvent non problématisé (ce sont l'anthropologie moderne et la comparaison avec d'autres formes de civilisation ou d'autres moments historiques qui l'ont fait apparaître), à certaines formes du religieux (ici : chrétiennes) ; ainsi d'un primat donné à la question de ou du Dieu, à la question du croire, etc. Ce second élément doit aussi, à mon sens, être pris en compte et problématisé dans une unité de travail subordonnée à la « scène religieuse » telle qu'esquissée ici. [...]

Ma demande de transfert à la section de sciences des religions sanctionne donc, pour moi, ce double point (l'articulation principielle à la « scène religieuse » et le regard porté sur la théologie). Et sur ces deux points, je ne me reconnais pas – plus ? – dans les manières habituelles de travailler et les positions le plus souvent adoptées en théologie.

Deuxième point, la *perspective* d'une « *Histoire des théologies, des institutions et des imaginaires chrétiens* » :

« Histoire des théologies, des institutions et des imaginaires chrétiens », un tel intitulé correspond à ce que je viens d'évoquer, touchant la ou – de fait – les « *théologies* ». S'y ajoute, explicitement, le lien à l'institutionnalité et à l'imaginaire : « *institutions* », parce qu'aucun discours – ni théologique, ni autre – ne va sans réalités institutionnelles (avec ses « canonisations », explicites ou non, ses jeux de dissidence, ses marges, etc.), ni, plus globalement, sans lien avec des dispositifs sociaux et, du coup, politiques aussi ; et « *imaginaires* », car ressortissant aux institutions du sens que sont les représentations du monde et de l'humain, étant entendu que les imaginaires ne peuvent être travaillés qu'en intégrant comparaison⁹².

⁹¹ Dit ainsi dans la démarche amorcée. Comme on sait, j'ai écrit ailleurs, avant comme après, que des Facultés plus centrées sur une tradition avaient aussi leur légitimité, autre, et qu'elles pouvaient jouir d'un statut de type concordataire si l'Etat en reconnaissait le bienfait ; mais le modèle en est justement autre et ne saurait remplir la tâche ici indiquée.

⁹² A mes yeux, il n'est pas possible de dire quelque chose de sensé sur le christianisme (ici retenu dans l'intitulé de la chaire parce qu'il faut bien avoir un lieu principal de focalisation, et que c'est quand même ce que je connais le mieux [...]), historiquement et quant à la diversité des « confessions » sans

Comme rappelé dans ma lettre de demande de transfert, j'ai d'abord été nommé comme professeur d'« Histoire de la théologie moderne et contemporaine » (en 1976). Cela était partiellement contingent. Mais cela me convenait bien, justement dans le sens où l'enseignement était centré sur les modifications de la ou des théologies en modernité et à l'époque contemporaine. Des modifications que j'ai toujours travaillées en lien avec des mutations touchant des dispositifs plus larges, et jamais au plan des seules idées ou d'une tradition supposée continue.

J'ai accepté en 1988 le nouveau titre de ma chaire, « Dogmatique et théologie fondamentale », parce que – par delà son libellé reconnu au plan international, mais un peu lourd à porter... – il supposait, au moins en principe, une dimension foncièrement problématisante et réflexive. Je l'ai toujours habité ainsi. Notamment : toujours sur un mode critique par rapport à une histoire plus positive du christianisme (centrée sur ses « biens propres », tendant au surplus à être validés en tant que tels), tout particulièrement dans le champ biblique et ses graves équivoques (le point était déjà au cœur de ma thèse de doctorat⁹³ et, au travers de bien des vicissitudes, ne m'a jamais quitté, les « biblistes » l'ont toujours senti, mais sans jamais entrer en discussion explicite, sauf, peut-être, ceux qui – hasard ? – travaillaient dans le champ des textes apocryphes⁹⁴).

Globalement, j'ai toujours [...] travaillé en fonction des modifications affectant des dispositifs socioculturels larges. Exemple parmi d'autres : je présente la Réforme protestante et la Réforme catholique (dite aussi Contre-Réforme) comme changements, des deux côtés, ou ripostes, différentes, à des modifications socioculturelles survenant à la fin du Moyen Age (effondrements de représentations cosmologiques et d'un univers symbolique, etc.). En outre, Réforme protestante et Réforme catholique sont ici mises sur le même plan, quant à leurs émergences donc, mais quant aux ambivalences propres à chacune aussi, par ailleurs cristallisées en polarisation. J'ai toujours – second exemple – validé – et problématisé, mais d'une problématisation interne justement – le moment classique de la modernité que sont les Lumières européennes, me distanciant de ceux qui le considéraient – idéologiquement – comme un prolongement de la Réforme protestante⁹⁵.

en distinguer le fait, la posture et les problèmes d'autres circonscriptions religieuses. Comment dire sans cela son visage particulier (en ces matières, tout est particulier), ni pouvoir dès lors le traiter comme mise en œuvre singulière de données anthropologiques et sociales larges, ce à quoi je m'efforce (pour en dire, somme toute, les problèmes) ? Je l'ai fait jusqu'ici, explicitement, pour le judaïsme (le judaïsme que je ne considère pas [...] comme important en ce qu'il se tient au départ du christianisme, mais comme la cristallisation d'une autre voie que la voie chrétienne), ai commencé à l'étendre à l'islam, sans compter ce qu'il est convenu d'appeler les « recompositions contemporaine » [...].

⁹³ La thèse n'était pas consacrée à un thème ou à un auteur classique du champ de la « systématique » (trinité, christologie, sacramentaire ; ou : Thomas d'Aquin, Calvin, Barth), mais à un champ de confrontation avec l'exégèse historico-critique [titre de thèse, avant commercialisation : *Histoire et vérité en conflit*], *Vérité et histoire. La théologie dans la modernité* (1977).

⁹⁴ Peut-être parce qu'y sont posées la question de la canonisation, donc de l'institutionnalisation et, par-delà, celle de ce qu'est le *christianisme comme tel*, non celle d'*origines inaugurantes*.

⁹⁵ [...] ma manière de travailler se sépare d'un *ethos* récurrent en théologie, en ce que je privilégie les discontinuités historiques (les théologiens sont le plus souvent attachés à produire ou à valider des *continuités* parce qu'ils sont déterminés, de fait, par une question d'*identité*) ; le recours que je fais volontiers à la catégorie de généalogie ne doit pas égarer : chez moi, le terme renvoie à Nietzsche et n'est pas là pour dire une *linéarité* (une vision génétique) et du coup l'allégation d'une *origine*. La généalogie traverse des dispositifs historiques divers et présentant leur synchronie propre à chaque fois (sur ce point, droit est donné, au moins en partie, à l'archéologique foucauldien) : elle passe donc par des discontinuités, et loin de pouvoir être simplement montrée, elle doit être construite. En outre, et c'est lié, elle se construit à partir et en fonction du présent, des problèmes ou des apories qui s'y tapissent.

Troisième point, des *coordonnées de travail plus larges que celle d'une tradition donnée* :

Je demande donc un transfert en « sciences des religions », au sens où mon travail et mon enseignement sont [...] déterminés par les coordonnées larges que j'ai indiquées, plus larges donc et autrement pensées que celle d'une tradition ou d'un héritage, et des coordonnées non confessionnelles, cela va de soi. Il en va de même au plan personnel : ce qui m'intéresse et m'anime, c'est l'humain aujourd'hui, dans sa société et ses institutions (Université comprise), et non, en tant que tel, l'avenir d'une tradition, fût-ce le christianisme (comment le christianisme va évoluer aujourd'hui ou demain, entre adaptation molle et tentations fondamentalistes ou simplement conservatrices, est objet d'intérêt et de travail, et ce qu'il pourrait proposer objet de problématisation et d'évaluation, mais comme il en est de toute évolution en matière religieuse, politique aussi par exemple, ou autre⁹⁶).

Sous « sciences des religions » se placent de fait des réalités et des approches diverses. Chez moi, la préoccupation en termes d'histoire sociale et d'anthropologie est probablement dominante. Mais non exclusive. Le travail philologique doit être pris en compte, mais c'est non sans problématisation, notamment quant à l'usage qui peut en être fait (véritable « tache aveugle » chez les théologiens, ou, parfois, validation en sous-main d'une expérience religieuse comme telle chez d'autres).

Quatrième et dernier point, a-t-on affaire à une *rupture* ?

[...] ma demande de transfert est-elle une rupture ? Le moment d'une clarification – publique, ne serait-ce que parce qu'institutionnelle – quant à ma posture, intellectuelle et personnelle, certes ; une rupture de fait en ce sens, et assumée. Est-ce une rupture par rapport à ce que j'ai fait ou essayé de faire jusqu'ici, bien ou mal ? la question est plus complexe. Rupture en tout cas au vu de ce que je dis ci-dessus en point 1. Mais rupture au cœur d'un itinéraire, cela se discute, et ce sont en dernière instance les tiers qui interpréteront. Pour ce qui me concerne, sans rien négliger des éléments de rupture indiqués (plusieurs sont déjà publics et ne passent pas inaperçus !), [...] je ne suis pas dans une posture qui renierait mon passé, et je me méfie trop des « ressentiments » qui naissent sur ce genre de terrain (j'ai passablement lu Nietzsche). *Cum grano salis* : comme le disait un ami, « ce que tu dis aujourd'hui, au fond, tu l'as toujours dit, mais les acteurs en théologie – sauf exceptions ! – ne l'avaient jamais compris ». [...]

Comme l'aura remarqué le lecteur, le texte dit, sur plusieurs points, en quoi il y a en ces matières *déplacement*. Il donne en même temps des exemples quant aux manières d'aborder et d'enseigner les questions religieuses, *décentrées* des options et convictions, mais sans pour autant renoncer à diverses *problématiques qui ont souvent été portées à l'interne* de l'exercice théologique, qui y ont souvent été *réprimées* aussi, et qui, à mon sens – c'est globalement tout l'enjeu –, doivent, *mutatis mutandis* bien sûr, être *honorées, reprises et traitées*.

⁹⁶ Ma perspective intègre *description*, différenciée, et *problématisation* ; mais ce dernier aspect ne veut pas dire *normativité*, ni au niveau métaphysique (modèle plutôt ancien), ni au plan historique (modèle plus récent et qui a été porté en théologie par le « libéralisme », héritage du XIXe, mais non dépassé dans le milieu des théologiens si je vois bien). Il peut néanmoins conduire à l'exercice d'une responsabilité civile et politique.

Pour en revenir à la séquence des événements, signalons que la section est entrée en matière sur ma demande. Mais sans procéder à un vote en première séance. Vu les résistances, fortes de certains collègues, je n'ai pas voulu « passer en force », au plan de la section j'entends : obtenir une majorité probablement possible, mais sans que la discussion ait suffisamment mûri. J'ai donc proposé un suspens de ma demande. Elle ne fut pas reprise sous cette forme, les décisions institutionnelles qui tomberont ultérieurement ont réorganisé la Faculté en faisant sauter le cadre des deux sections, de théologie et de sciences des religions, au profit d'autres regroupements.

3. Interpellations institutionnelles et prises de positions rectorales

Au plan institutionnel interne à l'Université de Lausanne, une « interpellation » avait été déposée on l'a dit, en avril, au Conseil de l'Université (organe de type législatif), à l'attention de la Direction. Elle est intitulée « *Avenir de la Faculté de théologie et sciences des religions* », et est signée par Benoît Gaillard (Lettres), Frédéric Tétaz (Lettres), Elena Nuzzo (SSP) et Grégory Patthey (SSP) :

Le projet de fusion de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, de la Faculté autonome de théologie protestante de Genève et de la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) de l'Université de Lausanne a suscité de vifs débats au sein de l'Université comme à l'extérieur. Il ravive notamment la question de la place au sein de l'Université d'un enseignement aussi clairement confessionnel que celui qui est dispensé dans certains cours de la section de théologie au sein de la FTSR. Mais il met aussi en question le rapport entre les deux membres du couple lausannois, théologie et sciences des religions, qui fait ménage commun dans une unique Faculté.

A cette occasion, d'anciennes revendications se sont à nouveau faites jour. Alors que les uns demandent le divorce, d'autres veulent entériner le partenariat. Que la théologie et les sciences des religions relèvent toutes deux du « fait religieux », ou qu'elles soient régies par des présupposés radicalement opposés, une certitude demeure : le nouveau projet de rapprochement présenté par les Rectorats du Triangle azur révèle la précarité de l'équilibre actuel entre théologie et sciences des religions en FTSR.

Sans prendre position sur le fond de la question, les soussignés demandent à la Direction :

- de justifier le plan de rapprochement entre les Facultés romandes de théologie annoncé ces derniers mois ainsi que d'explicitier son impact concret sur l'offre d'enseignement dans les différentes filières concernées ;
- d'évaluer la faisabilité d'un éventuel déplacement de la section de sciences des religions dans une autre Faculté et/ou de la modification du statut du DIHSR [Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions] ;
- d'indiquer le calendrier prévu pour le rapprochement des trois Facultés.

Ils posent en outre les questions suivantes :

- quel rôle la Direction imagine-t-elle conférer au DIHSR et aux sciences des religions en général au sein de l'entité qui succèdera à la Fédération des Facultés de théologie ?
- dans quelle mesure la Direction a-t-elle consulté les personnes et corps concernés en FTSR avant de négocier le plan de rapprochement avec les autres Universités ?
- quel est l'avis de la Direction quant au débat public causé par l'annonce de ce rapprochement et quelles conclusions en tire-t-elle ?

Pour le lecteur qui aura suivi les querelles et débats ouverts depuis quelques mois sur la place publique, le texte est sans surprise. Son intérêt tient à son statut – une interpellation formellement déposée –, tout en confirmant, au vu de la grille d'analyse utilisée, le mode de réception publique des enjeux en cause.

Avant de passer aux réactions de la Direction de Lausanne, il convient de faire état d'une autre démarche illustrant la situation de quasi-éclatement. Elle se noue autour de l'un des nouveaux Instituts en train de prendre forme⁹⁷. Le plus nouveau, celui à propos duquel se focalise une bonne part de l'attention – parfois de la suspicion, parfois pire –, celui qui doit en même temps, à l'interne, trouver ou construire des accords sur fond de différences de provenance et de champ disciplinaires, voire de différences d'option, foncières ou stratégiques, l'Institut qui s'appellera au final, et s'appelle aujourd'hui, Institut « Religions, Cultures, Modernité ».

Ses acteurs ont pensé, à tort ou à raison, que la Faculté comme telle allait peut-être – voire, pour certains, devait – éclater. Ils ont donc imaginé une possibilité d'être alors intégré, comme unité propre, en Faculté de sciences sociales et politiques⁹⁸. Non sans, probablement, quelques équivoques à l'interne, apparues après coup. Pour moi, il s'agissait d'une solution de repli, assumée sans état d'âme, mais à n'actionner qu'en cas d'éclatement ou en cas d'une solution imposée à la Faculté entraînant objection de conscience (sachant en outre que les possibilités réelles d'aboutissement, financières et autres, ne seraient données que dans le cas d'un éclatement et donc d'une fin de la Faculté). Pour d'autres, ma collègue Silvia Mancini notamment, il s'agissait probablement d'une solution prioritaire, à actionner dans tous les cas possibles.

Notons que diverses rencontres, informelles, avaient eu lieu entre le groupe portant ce projet d'institut – le vice-Doyen Jacques Ehrenfreund, Silvia Mancini, Thierry Laus

⁹⁷ Chaque Professeur de la Faculté était invité à annoncer au Décanat, pour fin mai 2008, dans quel institut, ancien ou nouveau, il voyait son avenir à la Faculté, et selon quels regroupements, donc selon quels découpages et avec qui.

⁹⁸ L'Institut des sciences bibliques, dans l'hypothèse d'un éclatement, aurait dû pouvoir être intégré en Faculté des Lettres (chez les Antiquisants ou ailleurs, l'institut étant tout particulièrement crédibilisé par un travail d'édition internationalement reconnu en littérature apocryphe chrétienne) ; certains de ses membres y pensaient et évoquaient périodiquement cette hypothèse.

et moi-même – et, en face, le Doyen et le futur Doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques, sur fond d'accueil intellectuel et d'une forte envie de collaboration – réciproque –, mais sur fond aussi d'impasse financière et institutionnelle, sauf éclatement de la Faculté de théologie et de sciences des religions justement.

Le texte ci-dessous, titré « *Institut d'Histoire et d'Anthropologie Sociales et Politiques des Religions* » est celui de notre « *texte de référence, au 29 mai 2008* ». Adopté et signé des quatre enseignants indiqués, mais mis au point sur la base de premiers textes rédigés par Silvia Mancini dans le cadre de diverses réunions de travail. Il a aussi été envoyé au Doyen de la FTSR, fin mai, dans le cadre des discussions alors ouvertes en vue de la structuration de la Faculté en trois ou quatre instituts (ce sera, au final, trois instituts, et cela l'est toujours) :

1. Situation politique actuelle et enjeux d'une étude des problématiques concernées dans le cadre des sciences sociales contemporaines

Le projet de créer un *Institut d'histoire et d'anthropologie sociales et politiques des religions* est l'aboutissement d'une réflexion portant sur l'esprit dans lequel est actuellement conçue la réorganisation future de trois Facultés (celles de théologie de Genève et de Neuchâtel, et celle de théologie et de sciences des religions de Lausanne). La réorganisation en question concerne simultanément, d'une part, les enseignements dispensés dans le cadre du *cursus* en théologie – lequel est requis par les Eglises pour l'inscription dans les voies de formation pastorale qui sont les leurs – et, d'autre part, ceux qui sont dispensés dans le ou les *cursus* en Sciences des religions, lesquels accueillent en majorité des étudiants des Facultés de Lettres et de SSP (sans compter d'autres cours de services, EPFL [Ecole polytechnique fédérale de Lausanne], HEP [Haute Ecole pédagogique], etc.). Or, une telle réorganisation a été pensée jusqu'à présent par les instances compétentes en éludant la question de la confessionnalité de la future Faculté unique. Par-delà, l'entité mise sur pied risque d'être toujours pensée à partir d'un socle théologique, défini par les questionnements propres à l'approche théologique, et non par les questionnements propres aux sciences historico-sociales, lesquelles traitent le religieux comme une production culturelle parmi d'autres et solidaires de toutes les autres.

Se trouverait dès lors davantage mise en difficulté la nécessaire autonomie scientifique des Sciences des religions, pourtant par nature distinctes de cette discipline à caractère confessionnel qu'est la théologie, dont les rapports institutionnels avec l'Eglise sont une réalité toujours actuelle. Jusqu'à présent, le Rectorat n'a pas été en mesure de fournir des garanties portant sur le respect de cette autonomie, de sorte que les Sciences des religions [...] risquent de se voir réduites au statut de simples vassales de la théologie et, *in fine*, suivant les solutions retenues, d'être indirectement liées à des instances ecclésiastiques. Le fait même que cette autonomie par rapport à la théologie soit ardemment défendue par les signataires du présent projet fournit l'occasion de porter plus clairement que jamais, dans le débat public, la question de la confessionnalité au sein d'une Université dans laquelle, en fait d'enseignements et de recherches en matière religieuse, les théologiens protestants s'emploient à poser le christianisme comme l'aune à laquelle on mesure les autres traditions religieuses ou culturelles.

Aussi quelques enseignants de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne ont-ils choisi le parti de se constituer en une unité scientifique propre. Un tel parti les amène à se placer inévitablement devant un choix de nature tant institutionnel qu'intellectuel. Vont-ils inscrire leurs enseignements et leurs recherches dans le cadre des sciences humaines traditionnelles (telles que la philosophie, la philologie, l'histoire monographique etc.), ou bien dans celui des sciences humaines et sociales nouvelles, contemporaines (la sémiologie, l'anthropologie, la pragmatique, la sociologie de la culture, l'analyse du discours, l'histoire des mentalités, les *cultural studies*, etc.) ?

Certains d'entre eux ont fait le choix du second cas de figure. Rappelons que les sciences humaines et sociales en cause ont pour caractéristique d'aborder des objets classiques selon des découpages nouveaux, lesquels diffèrent sensiblement des critères de délimitation sur lesquels reposaient les sciences humaines traditionnelles, une délimitation qui justifiait l'ancienne répartition du savoir par Facultés (droit, sciences, art, littérature, histoire, théologie, etc.). En proposant une approche renouvelée des mondes anciens et contemporains, elles diffèrent des sciences humaines classiques en ce qu'elles s'intéressent moins à des *objets conçus comme donnés d'avance* qu'aux *logiques culturelles, sociales ou historiques qui traversent les discours, les pratiques, les institutions et toute autre forme de production historique et culturelle*. Dans le social, elles s'efforcent de mettre en avant des ordres, des rapports, des niveaux d'organisation concrète et symbolique, qui définissent en même temps des systèmes d'intelligibilité. Elles le font non de manière axiomatique et péremptoire, mais en cherchant à les construire peu à peu, par approximations et tâtonnements successifs. C'est pourquoi, afin de comprendre les ordres sociaux et symboliques à l'œuvre dans les civilisations, ces sciences sociales mobilisent des savoirs et des pratiques ne relevant guère des compartimentations disciplinaires traditionnelles. Le sociologue, l'historien comparatiste, l'anthropologue, l'analyste des discursivités, des imaginaires et des pratiques, le politologue se rassemblent ainsi autour d'objets construits en commun.

L'approche historique et comparative des religions pratiquée par les porteurs du présent projet rejoint ainsi celle de l'anthropologie, comprise comme science des *rappports* entre civilisations et non comme science d'un *objet* particulier. Concrètement, cette option historique et comparative dans l'étude des ordres sociaux et symboliques structurant les civilisations revient à reformuler méthodiquement et en termes historiques les « universaux » de la philosophie et de la théologie, les abordant à l'instar de nombreuses autres questions culturelles auxquelles il s'agit de donner des réponses. Opter ainsi pour les problématiques et les démarches des sciences sociales revient du même coup à considérer que la comparaison, pratiquée de manière tant implicite qu'explicite par les porteurs du présent projet, est une comparaison entre « ordres du monde » et non entre « religions », entre « systèmes de relations sociales et symboliques » historiquement déterminés, et non entre « modalités différentes » d'exprimer une « expérience religieuse du monde » postulée comme universelle.

Ainsi, par opposition aux définitions de l'objet religieux considéré *a priori* comme un « universel », les questions qu'une anthropologie et une histoire sociales et politiques des religions privilégient sont, par exemple : comment, quand, et à la faveur de quelles circonstances historiques a-t-on pu produire un discours et des pratiques selon lesquelles certains textes ont acquis un statut dit canonique ? Comment le religieux est-il parvenu à monopoliser dans notre culture le rôle instituant qui est le sien et un pouvoir de sens fort, au point de subordonner à son ordre les autres ordres du monde (le politique, le social, le cosmologique) ? [...]

En somme, c'est bien une orientation constructiviste, non « essentialiste », qui sous-tend notre enseignement et notre recherche. [...] Le constructivisme tel que nous le concevons aborde les ordres du monde en tant qu'« arbitraires historiques » reposant sur des systèmes de relations sociales et symboliques. [...]

C'est ainsi que le processus actuellement en cours de réorganisation de notre Faculté nous a paru être le moment de choisir notre camp en rendant explicite notre inscription dans l'une des manières évoquées de pratiquer les sciences humaines – celle, mise en place depuis déjà près d'un siècle, d'interroger les *productions* humaines –, et de le faire [...] en vue de tirer la leçon cognitive de démarches et de méthodes qui nous obligent à redessiner décisivement le profil de nos objets d'étude, lesquels débordent les contours des distributions facultaires.

C'est dans cet esprit, et face au danger qui se trouve peser sur les Sciences des religions comprises comme disciplines critiques et non confessionnelles, que s'inscrit le projet de constituer au sein de notre Université une unité scientifique propre, un *Institut d'Histoire et d'Anthropologie Sociales et Politiques des Religions*.

L'horizon de travail de cet Institut sera celui de la modernité européenne et de l'époque contemporaine : ce qui s'y modifie, avec les nouvelles questions et les nouvelles dispositions auxquelles notre temps a affaire. Mais cette modernité est en même temps à mettre en perspective critique, en passant par une comparaison historique avec d'autres époques et d'autres modèles civilisationnels. L'émergence de cette modernité doit en outre faire l'objet d'une *historisation* situant sa nouveauté au sein d'une histoire longue faite de ruptures hétérogènes, aussi bien sociales que politiques, culturelles et anthropologiques (Antiquité tardive, théologico-politique impérial puis médiéval, Renaissance, etc.).

2. Description des champs de recherches concernés.

Mots-clés :

Pratiques symboliques et discursives ; conflictualités sciences / para-sciences ; théologico-politique ; stratégies d'adaptation ; radicalités religieuses ; discursivités néo-identitaires et revendications religieuses ; religions et émancipations ; flux migratoires et globalisation ; religions comme technologies (de l'esprit, du corps, du politique, etc.) ; histoire des rationalisations et des institutions religieuses ; histoire des théologies et des imaginaires religieux ; gestion moderne des origines ; histoire des régulations ; histoire des marginalités et des marginalisations.

Disciplines mobilisées :

- histoire, histoire des mentalités, anthropologie, sociologie et anthropologie des sciences, sciences humaines et sociales (avec leurs capacités problématisantes et théoriques).

Champs concernés [en l'état] :

- Histoire et anthropologie des traditions religieuses transversales et marginalisées ;
 - le christianisme, fait majoritaire de l'Occident : son histoire, diversifiée, ses problèmes et ses recompositions en modernité ;
 - le judaïsme (histoire des juifs et du judaïsme).

[Le texte liste ensuite les « Ressources disponibles (en l'état) »].

Le texte est dense et dit à nouveau, comme d'autres qu'on a déjà vus, bien des éléments quant aux déplacements et mutations en cours. Il indique également combien l'enjeu cristallisé sur la *scène de l'étude et de l'enseignement des religions* renvoie à une thématique plus large, touchant les *sciences humaines et sociales*, et ainsi à des questions d'*organisation intra-universitaire des savoirs* et, par-delà, de *travail sur et pour la société toute entière*.

La Faculté n'ayant en fin de compte pas éclaté, la perspective de ce texte a été de fait sanctionnée comme étant celle qui sous-tend l'un des trois instituts actuels de la Faculté, l'Institut « Religions, cultures, Modernité » (cf. la brochure présentant l'Institut, d'août 2010, et le « *Factualités* » de février 2011).

Dans cette situation traversée de velléités de déplacements internes ou d'éclatement, précédées ou accompagnées du débat public dont on a signalé une part, dans un contexte d'interpellations aussi, internes (ainsi la motion du Conseil de l'Université) et externes (divers milieux ou institutions de la société civile), la Direction de l'Université de Lausanne s'exprimera notamment sous forme de textes publics.

On donnera ici d'abord l'interview de la vice-Rectrice Danielle Chaperon, en charge du suivi du dossier des Facultés ici concernées, parue dans l'*Uniscope* de l'Université de Lausanne⁹⁹ des 21 avril-18 mai 2008, sous le titre « *Renforcer l'étude du fait religieux* » (propos recueillis par Nadine Richon) :

Créer une Faculté romande de théologie protestante et de sciences des religions. Pourquoi tenter ce pari audacieux [...] ? Pour développer un secteur auquel nous croyons, affirme la vice-Rectrice Danielle Chaperon. Pour les Rectorats du Triangle Azur formé par les Universités de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel, c'est un peu le chemin de croix. Il s'agit de rassembler et de développer toutes les compétences dans le domaine du religieux (théologie protestante, culture et histoire du christianisme, étude des monothéismes et du fait religieux sous ses aspects psychologiques, sociologiques, anthropologiques...) au sein d'une Faculté unique. Est-ce possible ? Oui, répondent les trois Rectorats. Est-ce facile ? Non, mais c'est très souhaitable [...].

Si nous prenons la peine de porter ce projet, [...] c'est parce que nous croyons au développement possible d'un secteur d'enseignement et de recherche dont l'actualité est patente. Il y a les vocations pastorales, mais aussi un appétit général de connaissance pour un domaine qui interpelle nos contemporains. Pour répondre à tous les questionnements qui concernent le champ du religieux, il faudrait pouvoir construire de nouveaux programmes d'études, portant par exemple sur l'histoire du christianisme ou l'étude des monothéismes. Pour cela, il faut commencer par mutualiser les forces d'enseignement des trois Facultés [...] et c'est le premier axe de la structure envisagée. Le second axe prévoit [...] de mieux définir les unités de recherche, autour des domaines que l'on veut mettre en évidence, et de les organiser sur les trois sites [...].

⁹⁹ Tirage : entre 8'000 et 10'000 exemplaires.

Pourquoi donner une visibilité à la théologie protestante comme filière à part entière ?

Le rapport aux Eglises n'est pas le même dans les trois cantons, cela ne facilite pas la tâche des Universités. Nous savons – je parle pour Lausanne – ce qui est acceptable ou non. On ne saurait admettre un droit de veto sur la nomination des Professeurs ou sur la composition des programmes, mais on peut très bien imaginer une instance de discussion avec les Eglises qui sont les futurs employeurs de certains de nos diplômés. Sur la question de la confessionnalité, il faut faire la distinction entre les individus et l'institution. Celle-ci ne doit évidemment pas être confessionnelle. Je vois mal qu'un Professeur se mette à prier avec les étudiants de son cours et que l'on organise des cultes dans les auditoriums. Pourquoi alors une filière de théologie protestante ? Nous offrons en Suisse romande la seule filière universitaire francophone dans ce domaine^[100]. A une époque où le protestantisme anglo-saxon essaime partout dans le monde, nous pouvons offrir la vision d'une autre tradition, et ceci sur la base de critères scientifiques. Le maintien du « privilège » accordé à la théologie protestante au sein de nos Facultés est légitimé par le fait que nous pouvons consolider en Suisse romande un pôle d'excellence dans ce domaine, mais la Faculté unique aura aussi d'autres objectifs.

Vous n'opposez donc pas, d'un côté, l'étude du christianisme centrée sur la théologie protestante et, d'un autre côté, l'étude d'une « scène religieuse » incluant entre autres dimensions celle du christianisme ?

L'étude de la théologie protestante dans la proximité des sciences des religions (et inversement) permet de donner aux étudiants l'occasion d'interroger leur propre culture religieuse, leurs représentations, leurs valeurs. Il est vrai qu'un théologien étudie les textes et l'histoire en n'y voyant pas uniquement des faits, mais aussi du sens. L'enseignant rendra compte de ce sens tel qu'il fut dégagé par d'autres hommes dans des sociétés du passé, mais il dira aussi ce qu'est ce sens pour les protestants d'aujourd'hui. Sa foi (éventuelle) ne doit en rien être engagée dans ces descriptions et ces explications. Reste que cet enseignement contribue à la transmission et à l'actualisation d'un héritage. Il y a quelques années à Lausanne, nous avons fait le pari de rassembler la théologie universitaire et les sciences des religions, non pas dans le but de nier les différences entre les deux approches, mais dans celui de les mettre en dialogue. Il importe en effet qu'il y ait un lieu où des individus (croyants de toutes sortes, athées, agnostiques) puissent donner une forme intelligible à des débats qui partout ailleurs s'embrasent dans la violence, l'insulte et le mépris. On voit du reste que le mépris et l'insulte menacent de pénétrer aujourd'hui dans nos murs. Ce constat ne m'impressionne pas outre mesure : cela prouve que la rationalité résulte d'un effort que chacun doit faire sur lui-même. Qui a dit que l'Université devait à tout prix éviter de se colleter avec la réalité contemporaine ? Aujourd'hui il y a une chance à saisir pour que nos trois Facultés oublient leur taille critique, se positionnent plus fermement dans le paysage scientifique national et international et développent une offre de formation plus complète et plus variée. Les Facultés de sciences humaines ne sont pas des musées [...], mais des laboratoires pour penser le présent et l'avenir. Et dans les laboratoires, on manipule parfois des virus et des explosifs.

Le titre de l'interview indiquait déjà la perspective, ainsi que l'appui, constant, donné par le Rectorat de l'Université de Lausanne : il y a un domaine dont l'« actualité

¹⁰⁰ Inexact, il y a la Faculté de théologie de l'Université de Strasbourg, dépendante de l'Education nationale et de statut concordataire, sans compter l'extra-européen ; à quoi on pourrait ajouter certaines Facultés dépendantes des Eglises mais conçues sur mode universitaire, Paris et Montpellier pour commencer.

est patente » et, en regard, des forces à réorganiser, voire à développer. Pour le reste, le lecteur aura remarqué le pari fait pour le dialogue – voire l'interaction – entre approches diverses, mais intervenant sur un même champ.

Le Recteur de l'Université de Lausanne, Dominique Arlettaz, s'exprimera lui-même dans un texte intitulé « *Collaborer en gardant son identité* » et qui paraît dans le quotidien *24 heures* du 5 juin 2008. La ligne de fond est la même :

[...] Si la réputation des trois Facultés est excellente, ainsi que celle de leurs chercheurs, il est indéniable que leur structure administrative est bien lourde par rapport à leur taille très modeste. Par ailleurs, il est essentiel de rappeler que le domaine de la théologie est profondément ancré dans la tradition des cantons concernés et dans l'histoire de leurs Universités. Enfin, les interrogations de la société par rapport au fait religieux, sous toutes ses formes, sont indiscutablement très vives et les Universités sont responsables de faire évoluer leurs compétences et leurs structures pour pouvoir y répondre.

A ce jour, la collaboration des trois Universités en matière de théologie protestante a permis de mettre en oeuvre la réforme du système d'études conformément à la Déclaration de Bologne, ce qu'aucune des trois Facultés n'aurait eu les moyens de réaliser seule. Les Rectorats entendent donner maintenant une impulsion supplémentaire à cette collaboration afin de favoriser l'essor et la visibilité internationale des activités d'enseignement et de recherche des Facultés concernées. Ce projet est animé par la volonté de placer toutes les disciplines scientifiques du champ religieux dans une logique d'excellence et de développement plutôt que dans une attitude de repli.

Il s'agit donc d'explorer un modèle d'avenir dans lequel l'ancrage local nécessaire et symbolique serait conservé, chaque Université gardant l'accès à tous les domaines de la théologie et des sciences des religions, tout en utilisant mieux les forces et les ressources actuelles. [...] Si le résultat en termes de structure est encore incertain, l'intention est clairement affirmée : la coopération sera renforcée sans que chaque entité perde son identité et ses valeurs.

De façon compréhensible, cette vision suscite des inquiétudes et ravive le débat entre les différents points de vue que les scientifiques ont sur la théologie, sur l'étude des religions et sur les interactions entre ces domaines. L'Université est bien l'endroit où ce débat doit avoir lieu. Il n'est pas nouveau et il peut être riche s'il permet à chaque acteur de mieux préciser sa position et son rôle. Mais pour qu'il ne soit pas stérile, il faut arriver à prendre la hauteur nécessaire pour construire ensemble l'avenir sur la base de missions redéfinies et de structures simplifiées.

Les étudiants bénéficieront ainsi d'une offre de formation étoffée, les chercheurs profiteront de nouvelles interactions et la société trouvera des compétences adaptées à l'évolution de ses questionnements.

La position du Recteur est également donnée par le biais d'une interview parue dans le mensuel ecclésiastique *Bonne nouvelle* de fin juin 2008, sous le titre : « Lausanne sans théologie, une rumeur infondée ».

En voici le texte, à l'enseigne de : « Au milieu des tensions qui animent les Facultés de théologie, Dominique Arlettaz, Recteur de l'Université de Lausanne, remet les pendules à l'heure ». Le fond rejoint ce qui a déjà été dit, mais l'interlocuteur étant différent – même si les questions de la rédaction sont sans complaisance –, la question de la place de la théologie y est plus centrale :

L'enseignement de la théologie a-t-il sa place dans une Université ?

Oui, la théologie a sa place à l'Université. Elle a pour objet des textes fondateurs de notre culture et de notre société. Il est opportun d'en approfondir l'étude. Il ne faut pas oublier que la théologie a été à l'origine des Universités européennes. Bien sûr, il y a plusieurs manières d'aborder ce champ d'étude. Soit en adoptant un point de vue distancié aussi objectif que possible. Soit en étant partie prenante de la culture chrétienne. Le débat qui anime les Facultés porte en grande partie sur cette différence d'angle d'approche.

Pour trancher, une Université ne devrait-elle pas s'en tenir à un enseignement des sciences des religions, christianisme compris ?

La mission de l'Université est de créer et de transmettre du savoir, en tenant compte des besoins de la société. Or la société a un intérêt pour ce qui touche au religieux. La théologie explore une culture particulière. Cet enseignement ne se limite pas à former des pasteurs. L'enseignement des sciences des religions qui inscrit le christianisme dans une compréhension de l'homme et une histoire globales est bien sûr indispensable. La cohabitation entre théologie et sciences des religions peut créer des interactions fructueuses.

Comment allez-vous résoudre le différend qui oppose les enseignants de théologie et ceux de sciences des religions ?

Ils sont en tension à cause d'une différence d'approche de leur objet d'étude. Mais cette tension existe depuis toujours. J'en trouve les traces depuis la création de notre Université en 1537. Il y a quelques années, la Faculté de théologie de Lausanne a décidé volontairement de s'ouvrir aux sciences des religions pour mieux s'adapter aux attentes de la société. Aujourd'hui, le projet de renforcement des collaborations entre les Facultés de Lausanne, Genève et Neuchâtel crée des inquiétudes en terme d'équilibre entre les différentes disciplines. Nous ne pourrions pas régler définitivement un débat de fond, qui a d'ailleurs sa place à l'Université, mais nous ferons ce qu'il faut pour préserver cet équilibre.

La théologie va-t-elle quitter Lausanne au profit de Genève ?

Si cette rumeur circule, elle est infondée [...]. La collaboration entre les trois Facultés maintiendra la présence de l'enseignement et de la recherche en théologie à Lausanne. C'est nécessaire, du fait de la forte implication de la théologie dans le tissu social vaudois. Cette présence à Lausanne sera organisée avec nos Facultés partenaires, mais la collaboration ne s'exprime pas seulement en termes de localisation des activités. [...]

Qu'attendez-vous de l'Eglise ?

Nous sommes à l'écoute des attentes de la société. L'Eglise en fait partie. C'est aussi l'un des employeurs potentiels de certains de nos étudiants. Nous souhaitons que l'Eglise nous fasse part de ses attentes par rapport à la formation des étudiants. Qu'elle nous dise qu'elle a besoin de gens bien formés avec rigueur scientifique. Mais il est indispensable que

l'Université garde son indépendance par rapport à l'Eglise, comme par rapport au pouvoir politique. L'autonomie en matière d'enseignement et de recherche de l'Université est essentielle à son succès.

Se trouvent ici une nouvelle fois sanctionnées l'importance d'un champ et la nécessité des élargissements qu'il réclame, le tout étant placé à la hauteur d'une responsabilité assumée de politique universitaire. Certaines questions de fond sont néanmoins laissées de côté, voire repoussées, ce qui peut être considéré comme grave et typique, mais on n'oubliera pas que toute contre-proposition du côté de la Faculté a justement été avortée et que le débat de fond, à l'interne, n'a jamais été pris en charge.

Globalement, on peut provisoirement conclure, de l'aperçu de débats publics proposé par ce chapitre, que la *société contemporaine* ne sait pas bien comment aborder les questions en jeu – elle les sent explosives –, tendant du coup à les renvoyer ou à les laisser au privé des « convictions » ou du « confessionnel », à un non-traitement des « jugements de valeur » et de ce qui les sous-tend en termes de processus, différenciés, de constructions, diverses, d'enjeux, explicables. Parallèlement, les *traditions porteuses* – ici, le christianisme – se replie. Des deux côtés, on se trouve en panne quant à ce qu'on appelait traditionnellement le « bien commun » (ce qui permet à chacun et à chaque organisation sa perfection propre, sur fond de *différences sanctionnées comme irréductibles*, donc légitimes et, au moins indirectement, fructueuses), un « bien commun » ici par définition public et qu'on pourrait traduire par « perspective sociale d'ensemble ». Cette panne laisse libre cours au seul jeu de positionnements des acteurs, portés par leurs intérêts ou l'intérêt de leurs groupes particuliers, qu'ils s'imaginent ou non être dépositaires de perspectives qu'ils pensent *idéales* et ici idéales en principe *pour tous*¹⁰¹.

¹⁰¹ Rappelons qu'une prééminence de principe de l'*idéal*, à viser, est moderne (en partie kantienne), en rupture des perspectives, antiques mais déterminant encore les dispositifs de fond au Moyen Age, articulant un « bien commun » (des perspectives notamment aristotéliennes), un « bien commun » qui, dans le contemporain, peut être objet de nouvel intérêt dans le cadre de philosophies, voire de sagesse, dites *pratiques* (plus en posture de « négociations » avec le monde, donc de « régulation », que de « modèles » à imposer ?).

CHAPITRE 5

Décisions rectorales, réactions et résultat final

1. Décisions des Rectorats

L'automne 2008 sera surtout le temps des décisions rectorales. Avec des réactions diverses, parfois lourdes, et bien sûr significatives. Et un moment d'ajustement. Mais, en termes d'*enjeux*, rien de nouveau par rapport à tout ce qu'on a vu apparaître au long des séquences précédentes, de fait depuis la fin du printemps 2007.

On va signaler ici ce qui a trait aux décisions. Et noter ensuite les réactions. Externes notamment. Au plan institutionnel, largement civil ou plus spécifiquement politique, elles avaient été faibles jusqu'ici, quasi inexistantes même, malgré l'ampleur de la réaction médiatique, dont on a donné un aperçu.

Et, bien sûr, je vais également continuer à esquisser quelques lignes d'interprétation, complétant des éléments notés au fur et à mesure de ce qui apparaissait au travers des événements et des débats.

A la fin de l'été 2008, une décision rectorale d'ensemble est prise. Elle met en place ce qui sera en bonne et due forme le « Partenariat en théologie protestante et sciences des religions » (PTSR). Qui, pour les trois Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, prend la place de la « Fédération des Facultés de théologie » d'origine protestante, mais incluant désormais le champ des sciences des religions (ou, de fait : une part du champ ? outre les données institutionnelles diverses et contingentes, la limite du champ est, sur le fond, flottante, et irréductiblement¹⁰²). Sont donc concernées, et au gré d'un dispositif qui dépasse de simples accords interfacultaires (des « Collèges » interinstitutionnels communs aux trois Universités sont par exemple mis en place, auxquels est transférée une part des pouvoirs habituellement dévolus aux Facultés et à leurs Décanats), la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne, les deux Facultés de théologie protestante de Genève et de Neuchâtel, mais

¹⁰² Ainsi, à Genève, le judaïsme n'est-il formellement pas concerné parce que localisé en philosophie (à Lausanne, il est inscrit en Faculté de théologie et de sciences des religions) ; mais que faire, notamment en gestion d'études de l'islam, des terrains qu'occupent de littérature arabe (en Lettres) ou les réalités politiques au Magreb (en Sciences sociales et politiques), ou encore, ailleurs, la civilisation chinoise, etc. Hasard administratif – et ne sont indiqués là que des exemples qui pourraient être sans peine multipliés –, mais qui signale bien, à quiconque se prendrait à rêver de réorganisations d'ensemble, les problèmes de fond d'une étude du religieux ou des religions.

aussi une part, à chaque fois, des Facultés des Lettres de Genève et de Lausanne ainsi que de la Faculté des Lettres et sciences humaines de Neuchâtel.

Au final, non une seule Faculté donc – la fameuse « fusion » ou « Faculté unique » –, mais un Partenariat, plus contraignant que ce dont on a l'habitude en ces matières. Sur le fond, la ligne initiée par les Recteurs se trouve sanctionnée ; et, dans un premier temps, un regroupement de tous les biblistes à Lausanne est décidé, de toute la systématique et de l'éthique à Genève de même, et la localisation de l'ensemble de la théologie pratique à Neuchâtel confirmée. J'ai dit plus haut¹⁰³, nettement, et n'y reviens donc pas ici, en quoi une telle politique était, à mon sens, pernicieuse et, à terme, stérilisante. Sur le fond. Sans compter certains effets induits d'affaiblissement institutionnel, mais liés aux données locales, et en ce sens non directement instructifs. Mais, on le verra, c'est sur ce point que la décision va être contrée et que le projet rectoral va devoir être aménagé avant de trouver sa forme définitive et exécutoire.

Donnons, pour commencer, quelques échos publics. Et, d'abord, une nouvelle interview de la vice-Rectrice Danielle Chaperon, à nouveau parue dans l'*Uniscopes* de l'Université de Lausanne des 7 septembre - 4 octobre 2008 et selon des propos recueillis par Philippe Gagnebin. Sous le titre : « *Répondre à une demande de la société* », elle est précédée de : « Cet été, les Universités de Genève, Neuchâtel et Lausanne ont conclu un nouveau Partenariat en théologie protestante et sciences des religions qui permettra notamment de mettre sur pied des programmes communs et de renforcer la recherche » :

Quels seront les avantages du nouveau Partenariat pour les étudiants de l'UNIL?

Pour la première fois en Suisse romande, c'est un champ d'études dans son entier qui est géré en commun par trois Universités. Il existait déjà, depuis quelques années, un master conjoint aux trois Hautes écoles dans le domaine de la théologie. La collaboration s'étend désormais au niveau du bachelor et, sur le plan thématique, au domaine des sciences des religions. En supprimant les doublons, nous libérerons des ressources que nous pourrions consacrer au développement de nouveaux enseignements. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie institutionnelle de l'UNIL qui vise à nouer des collaborations pour offrir les meilleures possibilités de formation à ses étudiants tout en se concentrant sur le développement de ses propres pôles de compétences.

Qu'apporte plus spécifiquement l'élargissement du périmètre de la collaboration aux sciences des religions ?

A l'UNIL, comme dans les Universités partenaires, nous partons du constat que l'enseignement des sciences des religions répond à une réelle demande des étudiants et, plus

¹⁰³ Chapitre 2, pt 3, et fin du chapitre 3.

généralement, de la société. On ne peut comprendre le monde d'aujourd'hui, certaines de ses problématiques géopolitiques et culturelles, sans puiser dans l'histoire des religions et sans analyser le phénomène religieux dans toutes ses dimensions. Selon l'approche interdisciplinaire cultivée à l'UNIL, il conviendrait par exemple d'offrir aux étudiants en histoire de l'art, en littérature ou en philosophie, les connaissances sur le christianisme nécessaires à une meilleure maîtrise de leur discipline de prédilection. La formation continue fait également partie intégrante du projet.

La théologie protestante sera, elle aussi, renforcée...

Actuellement, chacune des trois Hautes écoles doit, pour être en mesure de décerner des bachelors, offrir un éventail complet des disciplines constitutives de la théologie. La mise en commun des ressources d'enseignement renforcera ce domaine en lui permettant de se diversifier tout en maintenant l'intégrité de la formation scientifique des pasteurs et en respectant les liens historiques des trois Universités avec leurs cantons.

Qu'en est-il de la recherche ?

Le Partenariat repose en fait sur deux grands principes : mutualiser les enseignements [...] et créer [...] des pôles de compétences dans la recherche. Sept pôles ont été définis, chacun étant attribué à l'une des trois Universités selon une répartition claire des thématiques scientifiques. L'UNIL est responsable de la recherche en sciences bibliques, en histoire et anthropologie des religions ainsi qu'en sociologie et psychologie des religions. A la différence de l'enseignement, qui trouve profit à la mobilité des enseignants et des étudiants, la recherche gagne à être ancrée géographiquement. Elle se nourrit d'échanges quotidiens et nécessite certaines infrastructures spécifiques, comme une bibliothèque bien dotée. En outre, en réunissant plusieurs spécialistes d'un domaine de recherche sur un même site, nous augmenterons l'attrait de celui-ci pour les doctorants soucieux de s'intégrer dans une équipe. Grâce à la valeur ajoutée que constitue la singularité reconnue de la Suisse romande dans l'histoire du protestantisme, mais aussi grâce à l'originalité d'un réseau de compétences qui s'étend sur plusieurs Facultés de sciences humaines et sociales, nous sommes convaincus que le Partenariat en théologie et sciences des religions créera un fort potentiel d'attraction sur les chercheurs d'horizons très divers.

Quel est le calendrier de mise en œuvre ?

L'installation des pôles de recherche est prévue pour la rentrée 2009-2010. L'objectif suivant est de mettre en place des programmes communs, en particulier le bachelor en théologie pour l'année académique 2010-2011 et un programme doctoral en sciences des religions¹⁰⁴. Une phase de développement suivra qui pourra déboucher sur de nouveaux modules en sciences des religions et en histoire du christianisme destinés aux étudiants d'autres cursus ainsi que sur de nouvelles orientations dans les programmes existants. Parallèlement, des cours de formation continue seront élaborés qui pourront répondre aux interrogations du public et aux besoins de professionnels oeuvrant dans des secteurs aussi divers que la santé, le social, l'économie ou l'enseignement.

Voilà pour l'énoncé autorisé des décisions prises. Avec la mobilisation d'arguments plusieurs fois évoqués au cours de l'année académique précédente, des arguments qui, pris pour eux-mêmes, ne sont pas sans valeur et qui témoignent globalement d'une

¹⁰⁴ Sauf le programme doctoral, le calendrier sera tenu.

donne sociopolitique de l'heure, alors propre à l'ensemble de l'Europe occidentale, même si les réponses ne sont pas partout les mêmes, bien sûr.

Mais les décisions ne vont pas passer telles quelles. Avant de donner les pièces du dossier, voyons ce que résume, deux mois plus tard, Emmanuel Barrault dans le quotidien *24 heures* du 29 octobre 2008. Le titre fait déjà contraste avec ce qu'on vient de lire : « *L'avenir de la théologie romande reste flou* ». Voici l'article :

L'annonce d'un rapprochement fort entre les trois Facultés de théologie de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel a été reportée. L'Université de Lausanne aurait-elle commis le péché d'orgueil ? Initialement annoncée par l'Unil pour le 29 septembre, puis repoussée une première fois « à la mi-octobre », l'annonce de la signature d'un projet de rapprochement fort entre les Facultés de théologie de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel a finalement été retirée de l'agenda.

Les Décanats de Lausanne et de Neuchâtel seraient tombés d'accord sur le projet proposé par les Rectorats, mais « c'est à Genève que ça coince », comme on le résume abruptement au service de communication de l'Unil. « Ce n'est pas qu'on traîne, se défend François Dermange, Doyen genevois. Mais nous sommes dans une négociation à trois partenaires, et c'est dans le cadre de ces discussions que l'on espère nous convaincre d'adopter une certaine ligne ». En outre, la Faculté genevoise ne dépend pas uniquement du Rectorat de l'Université, mais également d'une Fondation autonome, partie prenante dans les discussions.

Si Genève freine, c'est que l'état actuel de la négociation serait, apparemment, plus favorable à la cité de Pierre Viret qu'à celle de Jean Calvin. « Nous sommes tous d'accord sur le fond, soit sur le fait que nous devons mettre en place une filière théologique complète en Suisse romande, reprend François Dermange. La question est de savoir comment, où, et avec quelles forces ».

Formellement, en raison d'incompatibilités structurelles, on ne parlerait plus de « fusion ». L'idée reste toutefois la même : offrir une formation sur plusieurs sites, au sein desquels les étudiants se déplaceront en fonction des spécialités choisies. Mais l'alchimie entre théologie protestante et sciences des religions, entre enseignement laïc et attachement marqué à l'Eglise, est difficile à trouver. D'autant que chacune des Facultés tient à garder certaines de ses spécificités, et – surtout – à rester suffisamment grande et forte pour assurer sa pérennité.

Comme si ces difficultés ne suffisaient pas, un collectif d'une centaine de pasteurs et de diacres romands, principalement issus des milieux évangéliques, est venu ajouter un grain de sable dans les rouages. Une « lettre ouverte » devait, elle aussi, être diffusée le 29 septembre. Retenue avant d'être transformée en un courrier aux trois Doyens, elle a néanmoins été présentée sur les ondes de la Radio suisse romande le 30 septembre. Elle demande, entre autres, que les procédures de nomination des Professeurs tiennent compte, davantage qu'aujourd'hui, de l'enracinement du candidat dans la foi, en plus de ses capacités académiques. Et que les intérêts de l'Eglise soient mieux pris en compte dans l'organisation de l'enseignement.

Une requête qui, si elle venait à être entendue, consumerait sans doute le divorce entre la filière théologique et celle des sciences des religions. « Mais ce courrier veut surtout rappeler l'importance d'une formation théologique de niveau universitaire, ce qui est aussi,

bien sûr, la préoccupation des Rectorats », souligne Dominique Arlettaz, Recteur de l'Unil.

Reste que le démarrage à la rentrée 2009 d'une filière romande unique semble de plus en plus compromis.

Le texte fait état de plusieurs éléments. Que je vais détailler. Disons qu'on avait affaire à deux réactions. Socioculturellement liées. L'une est institutionnelle, c'est celle du Conseil de Fondation dont dépend juridiquement la Faculté de Genève, non associé au processus, et qui marque au final sa réalité, incontournable. L'autre, c'est, à l'arrière-plan, la mobilisation de l'Eglise protestante de Genève et de quelques personnalités proches de sa Faculté. Comme axes d'interprétation possible : une crainte de dissolution dans un ensemble trop déconfessionnalisé ; une perte de contrôle sur certains domaines, tout particulièrement les sciences bibliques ; probablement enfin, la conscience sourde, ou explicite et lucide, que de ne plus avoir de biblistes à Genève ne peut, à terme, que fragiliser la Faculté de Genève et son existence même. Personnellement, j'estime cette dernière crainte fondée, et sans conteste ; les raisons en mériteraient des explications trop détaillées ici¹⁰⁵.

Personnellement, outre mes désaccords sur la mise en place d'ensemble du périmètre et de sa structuration – dont la question du regroupement des biblistes à Lausanne fait d'ailleurs intégralement partie, mais parmi d'autres choses on va y revenir –, je ne peux qu'être en consonance avec cette opposition, et en ai fait état. C'est que si j'avais milité pour un nouveau modèle à Lausanne, il n'a rien à voir avec ce à quoi l'on arrive alors. A quoi s'ajoute que, dans ce modèle, la Faculté de Lausanne n'est, à mon sens, en aucune manière une plateforme académique viable, fructueuse à l'interne et attirante à l'externe : quels sont en effet le profil, et la vie possible, d'une Faculté de 12 à 13 Professeurs dont 7 en sciences bibliques, sinon deux blocs hétérogènes juxtaposés, qui ne se parlent pas et n'évolueront pas ? Enfin et par ailleurs, si je me suis engagé pour penser et, si possible, faire advenir un modèle nouveau à Lausanne, articulé à la scène

¹⁰⁵ Dans un document du 24 novembre destiné à la Section de théologie (voir ci-dessous, pt 2), j'écris, à propos du plan décidé par les Rectorats [que je dis entre autres choses « mauvais pour GE, fragilisée à terme, ou pire »] : « selon le plan, il y aura à GE [...] l'histoire et la systématique-éthique ; à mon sens, la dérive des historiens en direction des Lettres sera accentuée si les sciences bibliques ne sont plus là ; la systématique et l'éthique s'en trouveront du coup de fait confessionnalisées (ou vues comme telles, ce qui revient au même), et la situation risque, à terme, de ressembler à celle de NE aujourd'hui (la systématique et l'éthique à GE comme la TP à NE) ; la Fondation et le protestantisme genevois auront dès lors plus de peine à se motiver pour une unité qui ne sera même plus une Faculté protestante complète. Par ailleurs [...], la théologie a [...] besoin d'avoir un endroit où elle se vit selon une unité organique qui soit la sienne. Vu que ce ne sera pas LS, il faut au moins que ce soit GE ».

religieuse globale, je n'ai jamais souhaité la mort du modèle genevois, différent, mais, je l'ai dit et argumentation à l'appui, requis en son ordre.

2. Prises de positions diverses

Donnons, pour commencer, la parole à des milieux d'Eglise. Des pasteurs notamment. Qui ne s'étaient pas exprimés jusqu'ici. Pas plus que les Eglises, officiellement tout au moins et hors les contacts directs entre membres d'exécutif et Rectorats, notamment à Lausanne¹⁰⁶. Voyons la « Lettre ouverte » dont fait mention l'article de *24 heures*, « issue des milieux évangéliques » écrit le journaliste, ce qui est exact à mon sens, mais dont un regard porté sur les noms des signataires fait voir une mobilisation qui déborde largement cette provenance : Indice d'inquiétude sur le fond, suffisamment forte pour s'avérer mobilisatrice quels que soient les alliés ? Signe d'une porosité grandissante entre milieu dit évangélique et milieu historiquement et institutionnellement plus traditionnel ? Attestation d'une dérive du christianisme majoritaire en perte de repères et qui ne sait plus comment faire face aux données réelles, et ici nouvelles, de la société ? De tout cela un peu, probablement, à quoi s'ajoute une méconnaissance du dossier (suivie, la pétition aurait représenté au minimum un *auto-goal*, avec effets négatifs en série).

Le titre ? « *Lettre ouverte adressée aux Facultés de Théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel et aux Eglises réformées de Suisse romande* ». La date, le 17 septembre 2008. La démarche est initiée par Gérard Pella, Marc Gallopin et Frédéric Siegenthaler, respectivement pasteurs dans les Cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, et elle est signée par 118 pasteurs et diacres de Suisse romande¹⁰⁷. Elle a été, y précise-t-on, envoyée aux autorités des Eglises, ainsi qu'aux Doyens des Facultés de théologie – avec copie aux trois Recteurs –, le 27 septembre 2008. En voici le texte :

Alors que :

¹⁰⁶ Cf. ci-dessus chap. 4, n. 79 et 80.

¹⁰⁷ On notera en outre qu'elle sera évoquée et mise à disposition lors des deux débats publics, débats avec ma participation et suivis de plus de 400 personnes au total, respectivement à Lausanne, en ville, et à Genève, à l'Université, organisés les 3 septembre et 7 octobre 2010, suite à la démission de sa charge professorale à la Faculté de Genève de Shafique Keshavjee et à la parution de son livre *Une théologie pour temps de crise. Au carrefour de la raison et de la conviction*, qui me met longuement en cause (un chapitre sur trois m'est consacré) et sur quoi l'on reviendra plus loin (suite à ces débats, la lettre paraîtra dans le numéro 98 de la revue évangélique *Hokhma*, de 2010, avec ma réponse dans le numéro 99, de 2011, ainsi qu'une réplique de Shafique Keshavjee, poursuivant la polémique sur un mode assez personnalisé et avec informations erronées ; je n'ai, du coup, pas dupliqué).

- les remous qui agitent les Facultés de théologie de Lausanne, Genève et Neuchâtel sont apparus au grand jour dans la presse,
- l’enseignement de la théologie à l’Université est remis en cause par plusieurs Professeurs,
- les Recteurs des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel vont communiquer incessamment les décisions qu’ils ont prises concernant l’avenir des Facultés de théologie,

nous, pasteurs et diacres réformés de Suisse romande, estimons nécessaire de prendre la parole pour exprimer notre point de vue de praticiens qui ont reçu une formation universitaire :

1. Nous sommes inquiets de voir plusieurs Professeur-e-s opposer ou confondre la théologie et la science des religions ; certain-e-s cherchent même à exclure la théologie de l’Université au nom de la neutralité universitaire. Nous estimons au contraire que :

- « Ce qui fait le scientifique n’est pas tant la prétention à une impossible objectivité que la conscience aigüe du point de vue d’où l’on s’exprime et une honnêteté foncière quant à ses propres *a priori*. » (Claude Schwab, *24 Heures* du 12 avril 2008)

- « On ne vit pas sans croyance... Lorsque nous disons que nul ne vit sans croyance, nous n’évoquons pas une occurrence consolatrice ou une inclination vague pour l’inconnaissable, qui viendraient pallier notre impotence ”humaine trop humaine”. Nous ne nous référons pas à je ne sais quelle imperfection de l’esprit humain qui le contraindrait, encore et toujours, à consentir faute de mieux à l’irrationnel. Bien au contraire, le fait de croire est constitutif du principe d’humanité. » (Jean-Claude Guillebaud, *La force de conviction*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 263)

- « Il est nécessaire d’articuler la rigueur académique, en théologie, par rapport à la foi. » (Daniel Neeser, *Le Temps* du 15 mai 2008).

2. *Les prises de position de certains Professeurs érodent notre confiance dans l’enseignement théologique dispensé à l’Université. Si la théologie perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ?*

Nous estimons que :

- les futurs ministres de nos Eglises ont besoin d’une formation qui articule de manière équilibrée de solides connaissances scientifiques et un fort enracinement dans la spiritualité chrétienne,

- des changements significatifs – à débattre – dans l’orientation, l’organisation et le corps professoral des Facultés de théologie doivent avoir lieu pour que la confiance puisse revenir entre les Facultés de théologie et le corps pastoral de Suisse romande,

- seule une attitude de collaboration de tous les acteurs en présence autour de la formation théologique et pastorale permettra à la fois la vitalité de nos Facultés de théologie et celle de nos Eglises : en amont, les ministres qui encouragent leurs jeunes à s’y destiner ; pendant les études, les Professeurs de théologie et les Maîtres de stages expérimentaux ; pendant la formation pastorale, les Formateurs de l’Office protestant de formation et les Maîtres de stages ; pour accompagner le tout, les Eglises de la Conférence des Eglises romande.

3. *Nous demandons donc :*

- que les intérêts des futurs employeurs, notamment les Eglises membres de la Conférence des Eglises romande, soient mieux pris en compte dans les programmes des Facultés de théologie,

- que le profil du poste des Professeurs de théologie à l’Université soit complété, en ajoutant aux critères purement académiques l’enracinement dans la spiritualité chrétienne, l’engagement dans l’Eglise et le rayonnement dans la Cité,

- que des moyens plus importants soient investis par les Eglises pour mieux accompagner la formation pastorale pendant l’année de stage et les cinq premières années de ministère.

4. *Nous souhaitons contribuer à la mise sur pied d'une journée qui permette à toutes les instances concernées de se rencontrer.*

Le texte n'appelle pas de commentaire particulier, s'ajoutant à ce que j'ai dit pour l'introduire. Tout au plus faut-il noter l'écart entre l'intérêt manifesté – la formation des futurs pasteurs, mais en confondant allègrement ici ce qui relève de l'Université et ce qui relève de l'employeur, donc des Églises – et la situation réelle de l'Université, notamment en matière d'enseignement du religieux et des religions. Concrètement, à Lausanne, les étudiants en filière théologique sont beaucoup moins nombreux que ceux qui sont inscrits dans les différentes filières de sciences des religions. Suivre la ligne de la « Lettre ouverte » – mise entre parenthèse ici la question de sa légitimité ou non sur le fond – conduirait à *séparer* ces publics (rejoignant en ceci la majorité des représentants des sciences des religions), une position au moins de fait *sectariste*, touchant donc, à terme, les rapports entre, socioculturellement, le christianisme et, institutionnellement, les Églises, d'une part, la société globale, de l'autre.

La prise de position suscitera la réaction d'un pasteur de l'Église protestante vaudoise d'un tout autre bord, Jean-François Habermacher, directeur de *Cèdres formation*¹⁰⁸. Sous la forme d'un texte paru dans le mensuel *Le Protestant*, du 8 octobre 2008, que voici :

Une récente *Lettre ouverte adressée aux Facultés de théologie et aux Églises réformées de Suisse romande* fait du bruit dans le landernau ecclésiastique. A la suite des remous qui agitent les trois Facultés de théologie réformées et des divergences touchant à la fois la place de la théologie à l'Université et le statut de cette discipline, plusieurs pasteurs et diacres, de sensibilité évangélique et réformée, ont cru bien faire en donnant de la voix et en récoltant des signatures.

Le texte rappelle ensuite l'inquiétude exprimée dans la « Lettre ouverte », relevant qu'« il y a de bonnes idées et des propositions à suivre dans cette initiative » – tout en signalant qu'on peut « se demander si, dans le contexte académique actuel, une telle démarche ne contribue pas à jeter de l'huile sur le feu, à renforcer ou à fragiliser plus encore la présence de la théologie à l'Université, à combler ou à creuser l'écart entre Églises et Facultés » –, mais c'est pour poursuivre ainsi :

¹⁰⁸ Par ailleurs éditeur d'une revue, qui avait consacré son numéro de juin 2008 à un dossier intitulé « La théologie en éclat(s) » (comprenant un texte qui m'avait été demandé : « La théologie en questions, quelques balises dans un champ de mines », p. 61-67), *Cèdres formation. Bulletin* 29, Lausanne.

Pourtant, malgré ses belles intentions, je n'ai pas cru devoir signer cette *Lettre*. Pour les raisons suivantes :

1. La Faculté de théologie est une Faculté qui, comme toutes les autres, a présentement sa place à l'Université. Or, l'Université est une institution publique, confessionnellement neutre et indépendante des Eglises. Même si elle travaille sur une tradition particulière et en répond, la Faculté de théologie n'a pas, à mes yeux, à devenir une Ecole pastorale, religieusement engagée, confessionnellement orientée, voire sous contrôle d'une dénomination religieuse quelle qu'elle soit. De quel droit les Eglises pourraient-elles, en effet, exiger des *critères de sélection* fondés sur l'ancrage spirituel des personnes, alors qu'il s'agit, justement, de critères non académiques, qui plus est, difficiles à évaluer sans tomber dans les partis pris ou les démarches inquisitoriales ?

2. Au nom de la neutralité académique et de la liberté de recherche, l'appartenance idéologique personnelle des Professeurs, leur adhésion croyante, n'a pas, à mes yeux, à figurer comme *point clé* d'un profil de poste. Comme *point de discussion* lors d'une nomination, sans aucun doute, puisque l'existence théologique n'est pas indifférente à son objet, ni concevable abstraitement, sans un lien à des pratiques, des traditions et des institutions qui la portent. *Mais on ne saurait tirer argument de l'impossible objectivité scientifique pour légitimer, ipso facto, la nécessité d'une orientation confessionnelle ou d'une adhésion croyante, voire confessante*^[109] [...]. En outre, que diraient les chrétiens, sans parler des citoyens qui composent la société civile, si l'Etat et l'Université décidaient de créer une *Faculté* de marxisme (les récentes débâcles financières inciteraient peut-être à un tel anachronisme...) dont les seuls Professeurs à pouvoir être nommés devraient adhérer à cette vision du monde ? On touche là, peut-être, l'un des nœuds du problème. Qui tient moins aux adhésions subjectives des personnes qu'à l'existence, dans un régime pluraliste et laïc, d'un corps institué, une *Faculté*, affilié à un seul et unique référentiel de sens. A cet égard, il y aurait, vraisemblablement, un travail à poursuivre sur la diversification et la pluralité des appartenances.

3. Quoi qu'il en soit de la nouvelle configuration des Facultés de théologie sur l'échiquier universitaire romand, les Eglises *réformées* ont besoin d'un pôle de *compétences théologiques* de niveau académique. A l'heure des replis identitaires et des dérives communautaristes, il importe de ne pas abandonner les croyances aux seules niches individuelles, ni d'enclorre le « religieux » dans les ghettos confessionnels et communautaires. En cela, la théologie universitaire peut aider les Eglises à garder leur fonction et leur pertinence publiques. Et fournir ainsi une contribution à l'équilibre global de la société. C'est pourquoi, aussi, la théologie entendue à la fois comme *mise en scène symbolique de l'être humain et du monde* et comme *passage réflexif du Dieu qui se vit au Dieu qui se dit* a sa place à l'Université.

J'ai défendu l'idée, ailleurs, que la théologie meurt si elle accepte toute réduction anthropologique^[110], c'est-à-dire si elle se limite à la seule approche objectivante des sciences humaines ou prend le masque de la science des religions pour assurer sa pérennité universitaire. La théologie n'est théologie que si elle répond d'une *réalité en excès* (absolue, ultime) et accepte, *notamment*, de se confronter à la *question de l'intériorité*, en travaillant, *avec d'autres*, le rapport du penseur à ce qu'il pense, à l'objet de son discours. Je souhaitais

¹⁰⁹ Notons que l'auteur renvoie ici à une posture – fréquente aujourd'hui, et dans d'autres secteurs que religieux aussi – arguant d'une critique des rationalités, postmoderne si l'on veut, et légitime comme telle, pour ouvrir sur un pur scepticisme en matières sociales et humaines, et du coup sur la validation de la stricte conviction subjective, revalorisée mais laissée à arbitraire.

¹¹⁰ Adjectif qui ne désigne pas ici la discipline appelée aujourd'hui anthropologie (l'« anthropologie culturelle » des anglo-saxons), mais la réduction / transcription humaniste ou feuerbachienne qui a beaucoup occupé les esprits en théologie depuis 150 ans.

indiquer, à côté des savoirs positifs et opérationnels, l'existence d'une forme de *rationalité spécifique*, faite d'appartenance et de subjectivité critiques, prête aussi à s'inscrire dans un espace public de communication et de débats. Sans que cela signifie, pour autant, un blanc-seing en faveur de la seule subjectivité chrétienne, même si je la trouve légitime et nécessaire. C'était une invitation aussi à ce que chaque enseignant-e puisse rendre compte de son positionnement personnel, de sa *posture existentielle*, qu'il soit croyant ou non *d'ailleurs*. Et je voulais rappeler, enfin, qu'il ne saurait y avoir, à mes yeux, de disqualification, par principe, de l'adhésion subjective du chercheur au nom d'une prétendue neutralité de la recherche, des savoirs et des connaissances. L'agnosticisme méthodologique dont on se targue tant pour le décrier est parfaitement légitime du point de vue de la recherche. Mais il [...] ne saurait dispenser le chercheur d'explicitier l'influence de son positionnement personnel sur ses travaux, de clarifier le lieu d'où il parle, de mettre en jeu et en perspective ses propres *appartenances* et *a priori*, en toute lucidité et honnêteté.

4) On peut, à juste titre, se soucier des liens entre les Eglises et les Facultés et penser que, malgré leur champ de travail spécifique et différent, il serait fructueux de développer l'interface entre les savoirs théologiques et religieux et les pratiques ecclésiales. De telles passerelles existent déjà ; elles pourraient être renforcées, notamment, par [suivent alors, dans le texte, quelques pistes, dont] une reprise et mise en perspective des pratiques ministérielles dans le cadre de la formation continue universitaire. L'enjeu, ici, est de taille, puisqu'il s'agit non seulement de soumettre le champ des pratiques à l'éclairage des différentes disciplines académiques, mais de construire *ensemble* des réponses en lien avec les questions du terrain. [...]

Un texte qui, on le voit, sait distinguer les instances et dit lucidement les dérives possibles, tant au plan universitaire (pts 1 et 2) qu'au plan des communautés religieuses, ici chrétiennes (début du pt 3). Un texte qui reflète une position théologique et pastorale qui, sur le fond (mis à part ce qui est développé dans le second alinéa du pt 3, qui représente une entrée sur un terrain typique de notre contemporanéité dite postmoderne quant au jeu des rationalités et des subjectivités), était monnaie courante il y a encore environ deux décennies, mais qui se perd, que ce soit au gré d'une dérive de fond ou, plus simplement, de par une perte affectant le minimum requis quant à une vision des jeux sociaux et institutionnels.

Des réactions négatives aux décisions rectorales, et la tenue de débats, n'ont bien sûr pas été enregistrées du seul côté des Eglises, mais également du côté des sciences de religions. Je noterai ici la : « *Réponse et contre-projet à la décision du Conseil des Rectorats concernant le PTSR des Universités du Triangle azur* », mis au point et votés en Assemblée générale de l'Association des étudiants en sciences des religions le 21 novembre 2008.

Le texte précise qu'il s'agissait de « déterminer une position claire face à la décision des Rectorats du 3 septembre 2008 » et signale d'entrée que si l'Association « ne peut

qu'être satisfaite de l'abandon du premier projet de fusion, elle maintient ses objections à ce qui en a pris la place ».

Parmi les motions approuvées, au nombre de huit, je relève ici, en 1 : « nous considérons que la théologie et l'histoire et science des religions comme deux champs d'étude suffisamment différents pour ne pas être inscrits dans une même structure universitaire » ; en 2 : « nous déplorons que les étudiants en histoire et science des religions voulant étudier le christianisme doivent suivre des enseignements dispensés par des théologiens » ; en 4 : « de notre point de vue, il n'y a pas de synergies ou de "fécondation" dues à la coexistence des deux sections dans la FTSR » ; en 6, l'espoir qu'« une plus grande transparence, tant à l'interne que vis-à-vis du public, sera enfin de mise » ; en 8 enfin, le soupçon qu'il existerait « une volonté politique qui dépasse le simple projet scientifique et pédagogique », vu que l'on ne cesse de « passer outre les nombreuses réticences exprimées depuis plus d'une année ».

L'Association demande dès lors qu'« une nouvelle voie soit explorée », hors d'« un quelconque lien avec la théologie ». Précisant qu'elle « n'entend pas se prononcer sur la pertinence du maintien de la théologie à l'Université de Lausanne », l'Association demande que « les chaires et enseignements actuellement rattachés à la section de sciences des religions de la FTSR soient transférées dans les Facultés de Lettres et de Sciences sociales et politiques », ajoutant qu'« il faudrait également créer une chaire en histoire du christianisme afin de pallier le problème évoqué de nombreuses fois : la difficulté à suivre un enseignement sur le christianisme qui ne soit pas donné par des théologiens ».

Cette série de « motions » est sans surprise (elle se tient dans la ligne de ce qui avait été exprimé tout au long de l'année académique précédente), mais la position de fond se trouve une nouvelle fois nettement et fortement affirmée.

Pour ma part, mon désaccord est également net. Outre que j'en ai fait part au Recteur et à la vice-Rectrice en charge du dossier (en lien avec une discussion initiée touchant mon statut futur, sur laquelle je reviens ci-dessous, en pt 3), j'ai rédigé une « *Note aux Professeurs de la section de théologie. Position par rapport au projet rectoral présenté le 29 septembre 2008* », datée du 24 novembre. J'y redis ma position, connue, ici un peu brutalement : « le projet rectoral est une catastrophe, qui nous mène tous dans le mur ». Et je l'explique : projet mauvais pour Genève (voir ci-dessus, n. 105) ; mauvais pour Lausanne (un risque d'« implosion » et de « perte » en termes de

participation aux *cursus* d'histoire et sciences des religions, à quoi j'ajoute une réaction négative, structurellement parlant, au transfert prévu de la Professeure de science des religions, Maya Burger, en Lettres, selon un désaccord signalé au Décanat au moment où l'hypothèse a commencé à prendre corps)¹¹¹ ; mauvais pour la théologie (éclatement de l'*organon*, ou du champ de problématiques qui en occupe le lieu, et fragilisation institutionnelle à Genève) ; mauvais pour les sciences des religions (ne permettant pas « la mise en place et le développement d'une plateforme facultaire renouvelée, pensée en fonction de la scène religieuse et non du christianisme [...], étant entendu qu'elle comprendrait bien sûr du christianisme »).

Signalons que j'ai également rédigé et envoyé un document : « *En vue du Conseil de Faculté du 28 novembre. Questions critiques par rapport au projet rectoral présenté le 29 septembre 2008* », daté du 27 novembre et assez parallèle. Mais il commence, en point 1, sous forme de « question » donc, par renvoyer à un point jamais éclairci :

Pourquoi le *projet envoyé en juillet 2007* à la Direction par le Décanat et les deux présidents de section de l'époque (projet certes à développer et à approfondir), et alors favorablement accueilli par la Direction, n'a-t-il finalement pas été retenu ?

Rappel : ce projet prévoyait une *différenciation* accentuée des deux Facultés de Genève et de Lausanne, la première autour du christianisme et de sa ou ses théologies (avec accent sur sa modalité protestante), l'autre délibérément articulée à la scène religieuse (une différenciation qui n'excluait pas des conventions pour diverses filières, entre ces deux Facultés et/ou avec d'autres partenaires). Le projet rectoral présenté une année plus tard propose une *intégration beaucoup plus forte* entre les deux Facultés de LS et de GE (comprenant NE), et même *renforcée* par rapport à la situation actuelle.

Les autres questions du document touchent notamment : la mise sur pied de « Collèges, d'importance forte » et des risques, voire des effets pervers, que cela peut entraîner ; le transfert de la Professeure Maya Burger en Faculté des Lettres (et d'« elle seule ») et ce qui est prévu ou non quant à ce qui l'accompagne, en matières d'histoire et de sciences des religions d'une part, d'hindouisme de l'autre ; les dispositions prises, ou à prendre, pour que les prérogatives de la Fondation de Genève en matière de nominations n'interfèrent pas sur les décisions touchant la Faculté de Lausanne, et si, dans ce cadre,

¹¹¹ Le « départ de Maya Burger est à mes yeux: a) un vrai risque, b) un précédent potentiellement explosif » [d'autres pourraient en effet s'en targuer pour demander un « bon de sortie »]. J'y souligne le risque de « concurrence » entre la FTSR et les Lettres, alors que l'« articulation sur la filière histoire et sciences des religions des Lettres est un point important pour notre présent et notre avenir, quel qu'il soit », et je termine par la précision : « Maya Burger [...] a dit très clairement, le 27 août, [...] qu'elle choisissait de se recentrer sur l'hindouisme et d'abandonner la science des religions. S'il y a transfert (ce que de toute façon je regretterais), il conviendrait qu'il y ait un accord net [suivent, dans le texte, quelques pistes] avec les Lettres concernant les terrains de responsabilité entre nos Facultés. Sinon, on aura supprimé des "doublons", mais on en aura recréé d'autres ».

toutes les disciplines (systématique, sciences bibliques, histoire, etc.) relèveront ou non d'un même régime. A quoi s'ajoute une remarque touchant l'adjectif « protestant » qualifiant le mot « théologie » dans les titres de deux des Collèges institués sur trois – le partenaire genevois a ici pesé –, un adjectif qui, à mon sens, « ne peut qu'entraîner une assimilation du mot théologie à *doctrine* d'une part (c'est pour moi une question de fond), et pour le moins compliquer l'accueil et l'intégration d'étudiants d'*autres confessions* d'autre part (ils sont en progression au niveau postgrade notamment¹¹²) ».

Le Conseil de Faculté du 28 novembre a finalement décidé, à une très courte majorité, sur fond conflictuel et frustré, de ne pas s'opposer aux décisions rectorales. Cela peut surprendre, mais s'explique à mon sens par un sentiment d'impuissance et de fatigue, ainsi que par l'absence d'alternative pouvant l'emporter (sur ce point l'opposition frontale entre théologie et sciences des religions, non médiatisée, augmentée en outre de lourdes divisions internes, a joué), sans compter qu'on avait compris que la version proposée était en cours de modification. Surtout, le vote est peu significatif en termes d'adhésion au projet : ont voté ceux pour qui son adoption ouvrait leur départ de la Faculté pour celle des Lettres¹¹³.

3. De transferts et de non-transferts au résultat final effectif

Le plan d'ensemble décidé par les Recteurs en été 2008 prévoyait, entre Genève et Lausanne, une série de transferts¹¹⁴, en lien avec les regroupements de disciplines dont j'ai fait plusieurs fois état, disciplines internes aux études en théologie ici s'entend. Ce sont ces transferts, ou une part décisive d'entre eux, qui ont été de fait refusés, suite à la réaction de Genève dont j'ai fait état, ce qui a conduit les Rectorats, durant l'automne 2008, à remanier les dispositions prises après en avoir, comme le relevait *24 heures*, retardé l'annonce.

Quatre Professeurs de Genève devaient en principe rejoindre Lausanne. Tous de sciences bibliques, on l'aura compris. En contre partie, notamment financière – outre la réaffectation budgétaire du poste occupé par Maya Burger –, trois postes professoraux lausannois devaient rejoindre Genève, postes en systématique et en éthique¹¹⁵.

¹¹² Personnellement, j'ai toujours eu, depuis assez longtemps, passablement d'étudiants postgrades catholiques ou orthodoxes.

¹¹³ Maya Burger et l'un de ses collaborateurs (si l'on inverse ces votes, le résultat s'inverse...).

¹¹⁴ S'ajoutant au transfert intralausannois de Maya Burger, de la FTSR en Faculté des Lettres.

¹¹⁵ Denis Müller, Alberto Bondolfi et moi.

Genève ayant refusé ce démantèlement de l'*organon* propre à une Faculté de théologie, deux Professeurs, respectivement d'Ancien et de Nouveau Testament (Jean-Daniel Macchi et Andreas Dettwiler), ont été déclarés non transférables. Un troisième a été transféré (Christophe Nihan), et le quatrième a finalement refusé, après longues discussions (Enrico Norelli). Du coup, le dispositif d'ensemble changeait : la Faculté de Genève restait une Faculté de théologie quasi complète (hors la théologie pratique, dont les ressources sont fournies par Neuchâtel) et celle de Lausanne pouvait réaffecter des postes, dans le secteur des sciences des religions, n'ayant financièrement pas à assumer à terme l'ensemble des postes supplémentaires en sciences bibliques et réaffectant quand même ses propres postes d'éthique et de systématique.

Au plan des personnes, et vu le nouveau dispositif de Lausanne, les deux éthiciens rejoindront Genève (mais non leur poste), pour les peu d'années précédant leur retraite. En systématique, le Rectorat m'a offert strictement le même choix : rejoindre Genève, mais sans changement structurel, donc en surnuméraire jusqu'à ma retraite, ou trouver une place dans le nouveau dispositif lausannois, et du coup, en l'occurrence, contribuer à la construction de la filière christianisme en sciences des religions. Entre le premier terme de l'alternative, confortable mais sans suites institutionnelles, et le second, gros d'enjeux et d'un défi s'inscrivant dans la ligne de ce que j'avais fait et pensé ces dernières années, je n'ai pas hésité.

Suite à ces remaniements, le résultat effectif reste, *formellement*, celui du « Partenariat » décidé en haut lieu, mais la *figure concrète qui en résulte* pour les deux Facultés de Genève et de Lausanne n'a, à vrai dire, pas grand chose à voir avec ce qui était prévu en début d'automne : Genève a peu bougé, Lausanne beaucoup, mais autrement qu'attendu.

Disons-le sans ambages : pour la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne, le résultat final donne une plateforme viable et, comme toute situation, riche de potentialités. C'est un résultat *de fait*, puisqu'il ne correspond à aucun des projets formulés ou voulus : *ni* à celui des Recteurs (à mon sens heureusement¹¹⁶), projet soutenu minoritairement mais sans états d'âme par le Décanat en charge¹¹⁷, *ni* à ce que

¹¹⁶ Faire de Genève le bouc émissaire d'un échec, ce qui fut courant dans la société vaudoise, non seulement ne permet pas que naisse une vraie interprétation de l'ensemble, mais ne peut être une attitude responsable que si l'on assume le modèle que l'opposition de Genève a permis d'éviter, ce qui est loin des positions qui sont par ailleurs celles de beaucoup de ceux qui incriminent ici Genève.

¹¹⁷ Et, parce que sans inflexion ni modification, ni même discussion de fond, de façon pour moi incompréhensible.

j'avais pu esquisser ou soutenir, à commencer par la fameuse esquisse de début juillet 2007, objet, chez moi, de très forts regrets et d'un sentiment d'occasion manquée (occasion exceptionnelle mais alors donnée).

Mais pour exploiter ces potentialités, et leur donner corps – ce qui laisse encore bien des choses ouvertes –, il faudra reconstruire. A terme, cela dépendra des acteurs, comme en toutes choses. En attendant, la Faculté est, à fin 2008, psychologiquement laminée. Au plan des contingences, on en enregistrera quelques effets retardés. Au titre de ces effets, liés aux conflits traversés ou non dépassés, notons, sur fond de discussions insuffisantes, des difficultés à profiler de façon optimale les instituts prévus¹¹⁸, certains des postes réaffectés aussi, et, à l'arrière-plan, le fait qu'au début de l'hiver 2009, contrairement à ce qui était prévu, on ne nommera pas de nouveau Doyen pour août 2009 : le Doyen en place se maintiendra, et le changement n'interviendra qu'en août 2010¹¹⁹. Nommé à cette tâche, je serai en outre tenu à l'écart des affaires et des décisions jusqu'à mon entrée en fonction, dussent-elles engager l'avenir, sans compter que je ne serai même pas associé aux discussions concernant la construction du christianisme, fin 2009 et début 2010¹²⁰.

Il n'empêche. Comme indiqué, au sortir du processus, la Faculté est au bénéfice d'une *structure prometteuse* et de *potentialités à exploiter*. D'un fort *soutien rectoral* aussi. Son visage est certes *autre* que celui pour lequel je m'étais engagé ; mais elle me paraît *habitable*. Sans quoi je n'aurais pas accepté d'en devenir le Doyen. Faire quelque chose de ces données est une tâche qui attend chacun. Mais, pour l'heure et ici, il y a encore à interpréter ce qui s'est passé, et de quoi ce fut significatif. Non pour la Faculté de Lausanne seulement, avec ses réalités propres, mais significatif d'une donne

¹¹⁸ Voire pire : de la distillation de concurrence intrafacultaire, hors d'un « *gagnant-gagnant* » possible.

¹¹⁹ Je serai proposé par le Conseil de Faculté comme Doyen en mai 2009, contre l'avis du Décanat sortant et non sans diverses oppositions (une telle perspective n'entrait pas dans mes projets, mais, il m'a semblé, et à d'autres, qu'au vu de la situation, éclatée, j'aurais la moins mauvaise minorité ; au final, j'ai obtenu 13 voix contre 8, dont 4 estimant que je n'étais pas assez théologien, ou traître à la théologie, et 4 que je l'étais trop). *Décalé* de tous (sur le fond), je me suis retrouvé, durant le conflit, *out*, et, probablement pour les mêmes raisons, en situation au moment de reconstruire, une fois le conflit terminé vu les décisions prises en haut lieu.

¹²⁰ Ce point, contraire aux accords, ajouté à une disqualification de démarches touchant l'islam (en contraste : le Recteur me désigne comme membre d'un groupe de travail à ce propos pour le compte de la Conférence des Recteurs suisses, groupe constitué des deux Recteurs de Fribourg et de Bâle, d'un Professeur d'islamologie de Berne et de moi-même), m'a même conduit, en décembre 2009, à renoncer à la charge de Doyen prévue (le Recteur ayant alors pris les choses en main directement et de façon forte, j'ai, début janvier, suite à quelques discussions pour moi décisives, « renoncé à mon renoncement »).

socioculturelle globale du temps. S'y arrêter sera l'objet de mon dernier chapitre. De reprise un peu plus théorique.

CHAPITRE 6

Que donnent à voir les événements traversés ?

Quelques pistes pour une évaluation d'ensemble

Dans le présent chapitre, on ne reviendra pas tellement sur le résultat effectif. Touchant Lausanne s'entend, Genève ayant, comme je l'ai dit, peu bougé. Ce résultat tient d'ailleurs en quelques mots : une réalité fortement renouvelée¹²¹ (que la moitié du corps professoral ait changé en 15 mois, au gré de transferts et de nouvelles nominations, atteste à l'évidence du changement et ne peut être sans conséquences), riche de potentialités, prometteuses si on sait les exploiter, lourdes de risques aussi bien sûr, selon ce qui en sera fait, mais *sans* qu'à cette occasion on ait été véritablement novateur, sur le fond, renouvelant des paradigmes, déplaçant des termes de débats connus – trop connus –, et ouvrant de nouvelles perspectives. Il y a eu plutôt, sur ce plan – où, certes, je nous voulais ambitieux – « avortement »¹²². A interpréter justement.

A cet effet, je rassemblerai des éléments repérables sur ce qui se donne en première approche comme les deux parties au conflit, la *théologie et le christianisme* d'un côté, les *sciences des religions et la société globale* de l'autre. Mais je le ferai en sachant que si cette mise en face à face n'est pas court-circuitable, et qu'elle recèle à l'évidence une part des enjeux de fond, les termes en lesquels en apparaissent les problèmes sont en même temps autres que ce qui s'en donne en première approche justement (le lecteur aura pu en repérer des effets au long des pages qui précèdent, et j'en avais explicité une première donne dans le chapitre 3, pt 2).

1. Une crise du christianisme ?

Une première donne se fait voir : une crise ou, si l'on préfère, les éléments d'une mutation du christianisme, la tradition porteuse majoritaire du religieux en notre histoire. Décisive en termes d'héritages ; décisive aussi en termes d'images et de

¹²¹ Présentée dans « *Factualités* » 10, d'août 2010, et « *Factualités* » 11, de février 2011 (voir sur ...).

¹²² Je reprends ici le terme d'une section du livre que j'ai récemment co-édité avec Isabelle Ullern, *Le déni de l'excès. Homogénéisation sociale et oubli des personnes* (éd. avec Isabelle Ullern), Paris, Hermann, 2011, « Traiter du religieux à l'Université. D'un avortement circonstancié, mais significatif », p. 154-165.

représentations, y compris quant à ce qui s'en nourrit de contestation, de volonté de dépassement ou, simplement, de changement, pour autre chose.

Cette crise ou cette mutation qui affecterait à l'interne le christianisme me frappe d'autant que, bien sûr, j'en viens ; mais elle me frappe en rapport aussi à ce que j'en connais, qui est large et diversifié, et vu sur la longue durée, différence des confessions ou autres cristallisations comprises.

Ce qu'il sera advenu du christianisme d'ici un siècle par exemple, personne ne le sait, entre ceux qui pensent qu'on peut tranquillement le « laisser mourir de sa belle mort » (dû à un regard focalisé par les réalités européennes contemporaines surtout ?) et ceux qui écrivent qu'il sera, d'ici un certain nombre de décennies, la religion mondiale la plus forte (alors selon un regard partant principalement de l'hémisphère Sud ?), mais, alors, sûrement, selon un visage bien différent.

En Occident en tout cas, Europe et Amérique du Nord, cette dernière *a fortiori* pour le protestantisme, en lien aussi avec les instances qui continuent à le définir, Rome pour le catholicisme, le christianisme se modifie dans la compréhension qu'il a de lui-même et de son rapport au social et à l'humain comme tel. La question de son *identité* devient prioritaire. Identité interne et définie à l'interne. Réflexe défensif : il faut assurer la survie du groupe ? Prénance ou contexte de plausibilité « postmoderne » : perte de balisage commun pouvant être reconnu, ou au moins traité ainsi, et pure juxtaposition « communautariste » d'entités multiples sur un champ librement offert au jeu de placements des acteurs ? Probablement un peu des deux, d'ailleurs compatibles, s'appelant même l'un l'autre.

La priorité de la thématique de l'identité peut prendre des formes diverses. Celle des mouvances évangéliques (*evangelical*), *soft* ou plus *hard*, en protestantisme. Celle de la politique romaine en catholicisme, plus médiatisée et plus médiatisante, selon son génie propre, mais non exempte d'un phénomène de repli. Celle de communautés ouvertes sur le monde, mais ne se pensant pas en fonction ou à partir du monde, et n'imaginant d'ailleurs pas qu'elles auraient à le faire, ni comment elles pourraient, comme communautés chrétiennes, légitimement le faire¹²³.

¹²³ On est dans l'innocence tranquille, mais, sur la longue durée, c'est une mutation. Ni en Antiquité chrétienne, ni au Moyen Age en effet – aux Temps modernes, l'ensemble de la donne est plus contrastée –, on n'aurait pensé ainsi, sauf dissidences ; pour une mise en perspective, et l'esquisse d'un programme assumable et assumé pour aujourd'hui en ces matières, je renvoie notamment à mon « Place, fonction et forme de la théologie », *Recherches de science religieuse* 96/4, 2008, p. 503-526, ainsi qu'à mon *La théologie*, Paris, PUF, 2007, chap. 1, pts 2 et 3, et chap. 6, pt 3.

Au coeur des événements lausannois, on a vu que le groupe des théologiens s'est tout à coup raidi. Certes, c'était à lui qu'il était le plus demandé de bouger, au moins dans un premier temps. J'avais pensé qu'il le ferait, ou que le ferait une partie du groupe. Mais là n'est pas le plus frappant, qui tient aux modalités : blocage, refus – refus du débat pour commencer – et exclusion. Violente et hors rationalité. L'atteste notamment ce qui a été rapporté au chapitre 3 (pt 3, b), en lien avec ce qu'on a appelé là le franchissement d'un « Rubicon », ou autour de la question de la confessionnalité ou non-confessionnalité. J'avais d'ailleurs, à ce moment, déjà recouru à la thématique de l'identité pour en rendre compte.

Par-delà la « Lettre ouverte » dont j'ai fait état en chapitre précédent, qui ne doit pas être surinterprétée, étant plus extérieure et liée à une forte méconnaissance des données, je renverrai volontiers à ce que, comme Doyen, je rencontre à l'interne de l'Eglise depuis l'été 2010, en lien avec les changements qui ont affecté la Faculté : une polarisation quasi exclusive sur la formation des futurs pasteurs (un souci non négligeable en tant que tel, mais qui ne saurait à mes yeux en faire oublier d'autres, tout aussi importants dans leur ordre), dans le plus grand désintérêt apparent de ce qu'une institution sociétale comme l'Université – ici la Faculté de théologie et de sciences des religions – peut faire ou avoir à faire en matière de scène religieuse contemporaine, avec ce qui s'y dit et s'y noue de la société. Tout se discute et se réfléchit en effet comme si l'Eglise – ou plus largement le christianisme – avait perdu la société globale ou comme si cette société, avec ce qu'il en est et peut en être de l'humain, n'était désormais plus – n'était plus *constitutivement* – son horizon premier : l'horizon *en fonction* et, en ce sens, à *partir de quoi* elle aurait à penser et à valider sa tâche.

On ajoutera peut-être les débats évoqués ci-dessus dans la note 107, autour du livre de Shafique Keshavjee, focalisé sur le thème de la « conviction » (l'auteur plaide d'ailleurs centralement pour une « théologie convictionnelle »¹²⁴) et globalement

¹²⁴ Sous-tendue en outre par la thématique d'un « fondement », de fait compris, à mon sens, selon un mode « onto-théologique » moderne, alors que la grande tradition théologique chrétienne a, en regard et si l'on recourt aux valences modernes du vocabulaire, pensé Dieu comme « non-nécessaire » (voir le surplomb qu'occupe et marque l'Un au-delà de l'être pendant un millénaire ; la thématique constitutive et irréductible de la *disproportio* ; l'usage fait de la logique de l'analogie, au demeurant centrale ; les discontinuités inscrites dans la voie d'éminence, qui n'est pas faite de comparatifs allant toujours plus haut en direction d'un superlatif ; etc.) ; mais il y a là motif à un débat qui n'a pas eu lieu, de même qu'à propos du désaccord, très vif, que je devrais signaler sur la proposition de l'auteur voyant la théologie comme « théorie d'Ensemble » ou « théorie de l'Ensemble de tous les ensembles » (en lien avec « Dieu comme Ensemble » ou « le Dieu des dieux comme Ensemble de tous les ensembles »), p. 161 : aveu d'onto-théologique pour le coup (et moi qui croyais que le Dieu chrétien était singularisant et hétérogène...).

articulée à la thématique de la sécularisation comprise comme « perte » : « si la sécularisation des Universités continue de s'accélérer, il faudra bien imaginer des alternatives », peut-on y lire dans les toutes dernières pages¹²⁵. Le livre est ici évoqué non tant pour lui-même que pour ce qu'il a cristallisé. Médiatisé à l'occasion de la démission de son auteur, de la Faculté de Genève je l'ai dit, et sur des axes moins liés à la prégnance de sciences des religions hors théologie qu'aux divergences, plus convenues, entre une personne de sensibilité évangélique et le travail historique et critique mené dans les Facultés de théologie universitaires sur le christianisme, notamment sur ses commencements. Mais une médiatisation qui a trouvé passablement d'échos, et assez largement, ce qui doit être ici enregistré au titre de données significatives.

Le basculement de la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne (une autre plateforme académique que celle qui fut historiquement la sienne, et désormais engagée, en collaboration avec d'autres, à des degrés et à titres divers, dans une dizaine de cursus d'études) a d'ailleurs donné lieu, en automne 2010, à quelques sursauts du côté de la société civile et politique locale. Sursauts tardifs. Peut-être en lien avec un discours alors assumé publiquement, et assez largement.

Un débat au Synode, le parlement de l'Eglise protestante vaudoise, le samedi 6 novembre, n'est ainsi pas passé inaperçu. « *L'Eglise évangélique réformée prend acte du virage de "sa" Fac. de théologie* », titrait le lundi 8 novembre le journal *24 heures*, donnant un texte signé Samuel Ramuz, bien mis en évidence et avec photo. Le titre traduisait correctement l'ambiance des débats, mais sa formulation faisait justement bien apparaître le décalage : vu de l'Université, que la Faculté puisse être considérée comme étant celle de l'Eglise (les guillemets autour du « sa » introduisent en principe une distance, mais, de fait, attirent l'attention et ont un effet réel fort sur le lecteur) paraît un peu surréaliste, sans compter que le nom de la Faculté, « Faculté de théologie

¹²⁵ P. 206 ; le dernière page de l'ouvrage, 211, parle d'une « soumission à la sécularisation », alors à refuser bien sûr ; que l'on ait à simplement prendre acte d'une sécularisation et à en tirer les conséquences semble d'ailleurs, pour l'auteur, résumer ma position de fond (cf. dès p. 22), ce qui est absurde : je n'ai cessé, tout au long de mon travail et de mes engagements, de prendre les données à bras le corps, certes, telles qu'elles sont (ici : une *sécularité du monde*, mais qui, telle quelle, ne peut qu'être dite en principe bonne, même si on peut en faire des *usages* divers, heureux, pervers, etc.), mais pour les *travailler de l'intérieur* (la sécularisation est, d'abord, un fait plus multidimensionnel que ce qu'indique l'auteur et, ensuite et surtout, foncièrement ambivalent, comme toute réalité du monde et de l'humain, en quelque temps et quelque espace que ce soit) ; pour une démarcation récente à l'égard de chantres principiels de la sécularisation, explicitement Vattimo, et alors rapportée en bonne part au christianisme, cf. mon « Effacement de transcendance en société contemporaine », in « Dossier kénose », *Laval théologique et philosophique* 62/1, 2011, p. 7-23 (voir aussi le livre *Le Dénî de l'excès* cité ci-dessus, dont le titre et le sous-titre sont déjà parlants).

et de sciences des religions », comptant une majorité de professeurs se situant hors christianisme, est ici estropié. En exergue, on y dit que le Conseil synodal, exécutif de l'Eglise, « n'est pas prêt à collaborer à n'importe quel prix ». Et, dans le texte, on rapporte la surprise de délégués qui savaient bien que la Faculté avait connu quelques changements, mais qui n'avaient pas imaginé leur ampleur : « la Faculté n'est plus centrée sur la théologie chrétienne protestante, mais se positionne comme un "centre de compétence en matières religieuses" », lit-on dans l'article, qui rapporte alors l'intervention d'un délégué : « l'entendre est un peu raide »¹²⁶.

Le même journal *24 heures* reviendra sur ce point le 17 novembre, mettant en avant une « Lettre de lecteur », avec titre sur la largeur de la page et à nouveau photographie : « *L'Eglise vaudoise laissée à elle-même ?* ». Là encore : l'expression d'une inquiétude, sur fond de méconnaissance, voire d'un certain désarroi. Le mensuel de l'Eglise, *Bonne nouvelle*, très largement diffusé on l'a dit dans les chapitres précédents, donnera aussi écho au débat, début février 2011, sur un mode plus nuancé, de fait « balancé » entre position rapportée du Doyen et position d'un membre de l'exécutif de l'Eglise (titre : « *Eglise et Université en décalage* », et perspective annoncée : « *Explications* »), avec invitation à la leçon inaugurale d'un nouveau Professeur de la Faculté, un Professeur hors théologie chrétienne au demeurant, devant être donnée le 24 février.

Par-delà ces réactions au plan d'une réception de la société civile (il y aura aussi un relai politique, de fait quelques explications et échanges entre l'Université et les autorités du Canton), disons, pour resserrer sur le propos de la présente section, que ressort globalement, du côté des théologiens chrétiens comme de l'Eglise, et révélateur d'une donnée du temps à mon sens, ce que j'exprimais dans un « Entretien » deux ou trois ans auparavant, pour une revue lyonnaise, en réponse à une question faisant allusion aux événements lausannois¹²⁷ : « Ce que peut être une Faculté de théologie ayant intégré la critique moderne en matière biblique (canon compris) et historique (dogme compris), étant frottée de philosophie (depuis longtemps) et de sciences humaines (depuis le milieu du siècle passé), capable de passer par divers changements de paradigmes, on le sait, en christianisme s'entend ». A l'inverse, ajoutais-je, « ce qui s'est révélé plus difficile à concevoir [...], c'est le modèle d'une Faculté dont les

¹²⁶ En vue du débat, les membres du Synode avaient reçu un texte : « Données et possibilités. Pour ouvrir et permettre questions et discussion. A l'attention du synode de l'EERV. Séance du 6 novembre 2010. Pierre Gisel, Doyen de la FTSR invité devant le synode », texte daté de septembre 2010 (sur le site...).

¹²⁷ « Entretien », *Lumière et Vie* No 281, janv-mars 2009, p. 5-17.

coordonnées d'ensemble seraient fonction ni de l'héritage chrétien, ni même, formellement, d'une problématique théologique, mais de la scène religieuse, et en rapport au social ». Pour conclure, et cela vise justement les acteurs alors campés en christianisme : « Ne pas se révéler capable d'entrer dans une perspective de ce type, non exclusive d'autres modèles parallèles, me paraît l'indice d'une sectarisation ».

Sur le fond, on retrouve ce que j'indiquais dans l'interview restituée en début de chapitre 4 : « Peut-être que le christianisme est parvenu à intégrer – non sans mal – la critique historique, mais qu'il a plus de mal à le faire lorsque l'interrogation porte sur son "noyau dur" et non plus seulement sur ses conditions de transmission ». Pourquoi ? – parce que le christianisme n'est aujourd'hui plus pensé quant à *ce qui s'y noue de l'humain* et que le *statut qu'on impartit à cette thématique* s'est subrepticement modifié : non une construction humaine, sociale et historique, à situer, interpréter, dont répondre ou à critiquer – dans sa *teneur même* et, ici : pour les uns comme pour les autres –, mais une affirmation arbitraire et sans enseignement quelconque¹²⁸, parce que renvoyée à une origine ou à une institution, valant comme « fondement », qui la légitime ou le disqualifie à *elle seule et en tant que telle*.

Du côté de la théologie et à l'interne, il y a, minimalement, à entrer de plain-pied – et ce serait commencer à donner corps au changement requis quant à l'*horizon de travail*, aux *questions à profiler* et à la *teneur de ce qui est proposé* – sur « le terrain occupé et travaillé par l'histoire et les sciences des religions », par les sciences humaines et sociales plus largement, comme le champ dans lequel sont aujourd'hui posées les questions auxquelles a affaire la théologie : les questions de *l'humain* et de la *société* dans laquelle il vit (entrer sur ce terrain me paraît une tâche « requise et indispensable »¹²⁹, même si elle n'est pas la seule). Il y a, secondement, à « mener, pour ce qui relève plus spécifiquement des formes qui font ou ont fait le christianisme – sa ritualité, son système symbolique et sacramentaire, ses énoncés de doctrine, etc. –, à

¹²⁸ En ces matières (sociales, politiques, religieuses), tout est « arbitraire » parce que *contingent* (techniquement : non nécessaire), mais tout appelle *régulation* (techniquement : non principe, ni idéal, normatif).

¹²⁹ C'est à mon sens là le lieu, avec les modalités qui en sont entraînées, que doit occuper aujourd'hui, en un temps « postmétaphysique », ce qu'on appelle en catholicisme « théologie fondamentale », distinguée de la *doctrine* – plus interne – et ayant pour tâche l'articulation large à ce qui fait le monde et l'humain (une articulation pouvant ou devant, au moins en partie, partir de ce qui, justement, fait l'humain et le monde).

l'interne donc, un travail qui montre et pense chacun des éléments en jeu comme *une manière de répondre de questions humaines plus larges* »¹³⁰.

Or, pour ce qui se trouve en jeu dans cette première section du présent chapitre – et qui me paraît décisif en son ordre –, c'est justement sur ce dernier point que le christianisme contemporain s'avère globalement en panne à mes yeux, ou en retrait, avec toutes sortes d'effets pervers, touchant, pour commencer, la représentation qu'il se fait de lui-même et des manières dont il doit se positionner comme acteur dans la société¹³¹. Le reste, à mon sens, en découle.

J'ajoute que, concrètement, entrer dans la perspective ici évoquée, « décentre et problématise les données auxquelles a affaire la théologie, et ce, par-delà les partitions usuelles », tout au moins au vu des manières qu'on a là, le plus souvent, de poser les problèmes ou de disposer le champ de réflexion.

2. D'une difficulté interne aux sciences des religions, reflet d'un socioculturel contemporain.

Sans ouvrir ce dossier, complexe, discuté, disputé aussi, et à multiples entrées, il convient quand même, pour pouvoir esquisser quelques pistes et questions, de baliser minimalement ce qu'on entend ou peut entendre sous *sciences des religions*.

Rappelons, d'abord, qu'il y a aujourd'hui diverses *sciences humaines* qui ont investi le champ du religieux ou des religions : la sociologie de la religion (c'était déjà le cas de ses classiques, Durkheim, Weber, Troeltsch, Simmel) ; la psychologie de la religion (là aussi, c'était le cas de ses classiques, William James et, différemment, la psychologie des profondeurs, Freud et Jung) ; l'anthropologie culturelle, née avec la colonisation extra-européenne et travaillant les systèmes symboliques qui *disposent* une culture, une société, les rapports de l'humain au différent, à soi, au groupe, au cosmos.

Apparaît par ailleurs et se développe, depuis le milieu du XIXe siècle, une *science* ou *histoire des religions* (en Allemagne, *Religionswissenschaft*). Ce qui la constitue comme discipline n'est pas très clair ; la sociologie de la religion, c'est de la sociologie,

¹³⁰ Les guillemets renvoient à ce que je répons, suite à une invitation de la *Société suisse de théologie*, cf. « Théologie et sciences des religions. De quelques défis à relever et de quelques approfondissements préalables », *Bulletin*, Société suisse de théologie, 2011/1, mai, p. 2-5 (ce qui suit, en pt. 2, reprend aussi divers éléments de ce texte).

¹³¹ Sur ce point, je renvoie à ce que j'ai dit ci-dessus à la fin du chapitre 4, en lien avec la thématique classique du « bien commun », aujourd'hui abandonnée ou simplement non comprise, en tout cas non pensée.

en l'occurrence appliquée aux réalités du religieux, et même si le travail de ce champ peut modifier tel point interne à la sociologie, la discipline reste sociologique. Il en va de même, *mutatis mutandis*, des autres sciences humaines (c'est peut-être parce que les choses sont ici peu claires ou mêlées, ou simplement diverses, qu'en Amérique du Nord notamment, on parle couramment de *Religious Studies*). Mais si l'on dit *science de la religion*, qu'en est-il de sa *méthode*, et, lié, qu'en est-il de son *objet* (un « objet » qui, ici, soit construit, et qui détermine ou soit lié à une « discipline » et n'équivale donc pas à un simple « champ » de travail) ?

Ainsi, en termes de *méthode* : la science ou histoire des religions a-t-elle une spécificité, méthodologique donc, et si oui laquelle ? Ou est-elle d'abord de l'*histoire*, et alors, probablement et le plus souvent, de l'*histoire comparée* ? Ou faut-il parler de *sciences des religions*, au pluriel ? Mais, alors, sera-ce selon des sciences *séparées* ou comme *faisceau* de disciplines ? avec, du coup, la question : qu'est-ce qui *organise* ce faisceau ?

En termes d'*objet* de la science ou histoire des religions, la question est encore plus dissolvante ; c'est d'ailleurs, rigoureusement, ce qui fait que la question de la méthode échappe ou se diffracte. Non seulement les religions constituées sont en effet historiquement construites (on l'a noté tout au long du présent ouvrage), mais ce que peut désigner le terme même de religieux est une construction culturelle, ce qu'il désigne ne se retrouvant pas dans toutes les cultures ou civilisations (on l'a souligné notamment au chapitre 4), et lorsqu'il renvoie à un champ propre, ainsi en histoire occidentale transie de christianisme, ce champ est en fait une « scène » où viennent se dire des réalités anthropologiques et sociales plus larges.

Notons au passage que ce qui constitue la *théologie* n'est, depuis l'irruption du travail historique (l'essentiel du champ d'activité des théologiens depuis le XIXe siècle), pas plus clair. Du côté protestant, Friedrich Schleiermacher en avait proposé une perspective repensée et redispisée, mais elle sanctionne justement que, au plan des *méthodes*, le travail relève des *diverses* disciplines mobilisées, la spécificité du théologique ne tenant dès lors pas à une méthode, mais à une *interrogation transversale*. Les débats récurrents entre exégèse historico-critique et reprise réflexive ou systématique attestent que les choses ne sont pas toujours bien clarifiées en l'espèce (c'est même le moins qu'on puisse dire). Du côté catholique, l'histoire du différend passe par Johann Sebastian Drey (parallèle à Schleiermacher et quasiment à la même

époque, la deuxième décennie du XIXe siècle), par la crise moderniste et la condamnation de 1907, par le conflit entre la « nouvelle théologie » et le néo-thomisme, dans la fin des années 1930 et jusqu'en 1950¹³².

« Faisceau de disciplines », disions-nous en lien avec les sciences des religions ; « interrogation transversale » ici. Y aurait-il là, par-delà des différences à ne pas escamoter, l'indice d'une même disposition – d'un même destin ? –, malgré toutes dénégations possibles, s'imposant aux uns comme aux autres, et dès lors une analogie quant aux modes possibles d'un questionnement de fond à articuler aux descriptions et autre travail mené et à mener ?

Revenons aux sciences des religions. Par-delà les questions ouvertes relatives à la méthode et à la définition de l'« objet », il convient de prendre acte de la constitution progressive d'une science ou histoire des religions justement, donnant à voir – au moins, mais ce n'est pas rien – une *histoire des problèmes*, de leurs *modifications* et des *débats* qui y sont liés. Se trouve dès lors dressé un arrière-fond qui constitue effectivement un *ordre propre d'interrogations et de problématiques*, et un ordre élucidable.

Parce que cela pèse ici d'un certain poids et s'inscrit dans une manière de voir plus globale, relative à la société et à la culture, il convient d'ajouter que la constitution progressive d'une science ou histoire des religions s'est majoritairement nouée, de fait, selon un processus d'*émancipation* à l'égard de la théologie. Du coup, les sciences des religions peuvent parfois avouer leurs hésitations quant à *ce qu'elles sont*, mais elles savent en revanche fort bien *ce qu'elles ne sont pas* : elles ne sont pas théologiques. C'est là une donnée décisive, qui demande à être reprise, en examinant autant ce qui s'y dit de pertinent – et en quoi – que ce qui y relève de l'imaginaire – et en quoi –, sachant que les imaginaires sont parlants, ne sont pas sans fondement et doivent être interprétés (parce que révélateurs : de *ce* qui s'y dit et de *ceux* qui y parlent).

Précisons que cette démarcation native à l'endroit du théologique, relégué ou récusé, ne va pas sans une réduction implicite de ce que fut le théologique dans l'histoire occidentale au seul moment de la *doctrine* (et encore ne voyons-nous pas pourquoi, sauf crispation idéologisante, ce moment serait moins parlant que le rite ou que la cristallisation institutionnelle, même si, bien sûr, ce qui s'y montre ici sera autre que ce qu'il entend dire explicitement, comme le rite et l'institutionnel dépassent eux aussi la

¹³² La « nouvelle théologie » sera alors condamnée, mais elle se retrouvera derrière le virage de Vatican II (1962-1965), selon un renversement alors particulièrement rapide.

conscience qu'en ont les acteurs), et le plus souvent sans véritable reprise – fût-ce selon une théorie franchement transformée et reconstruite – de ce *que* portait ce théologique et qui *le* portait de moment *problématisant* et *réflexif*. A Lausanne, c'est d'ailleurs sur ce point que la mue n'a finalement pas pu accoucher de toutes ses promesses ; qu'il y eut, comme déjà dit, « avortement ».

Faisons un nouveau détour du côté de la théologie. Il permettra d'y faire voir une velléité de redispotion interne, mais instructive d'une conjoncture plus large et qui peut permettre, indirectement, de profiler, sur le champ de la théologie, une interrogation rejoignant ce que je viens de dire à propos des sciences des religions. Qui, du coup, donne encore plus de corps à ce que je m'efforce de mettre maintenant en avant, ou en lumière.

Sur l'arrière-plan rappelé touchant ce qui *constitue* la théologie, en modernité s'entend – mais il n'y a pas de *theologia perennis* en la matière : elle n'a cessé de se modifier, dans ce qu'elle construit aussi bien que quant à ce qui fait son statut, sa manière de se comprendre et de comprendre son lien à ce qu'elle n'est pas –, on est en effet parfois prêt à admettre, comme solution de repli – c'est même récurrent dans le camp des théologiens –, que seules les disciplines *historiques*, exégèse historico-critique de la Bible comprise, sont *universitaires*, non la théologie systématique, « spéculative », qui ne pourrait, à terme, à l'instar de la théologie pratique, qu'être repliée sur une tâche relevant de l'*ecclésialité* et de la *foi*.

A mon sens, on sanctionne ainsi, sans décentrement ni critique, des réflexes spontanés de la culture du temps, contemporaine ou postmoderne, qui veut qu'il n'y ait *rien de pensable ni d'argumentable* entre des *savoirs objectifs* d'un côté, conçus de manière au fond assez positiviste, voire technocrate (ou simplement tellement spécialisés qu'ils sont occupés par ce qu'on appelait il y a quelques décennies des « *Fachidioten* »), purs *jugements de valeur* subjectifs et privés de l'autre, en ce sens arbitraires (pour le reste, on craint par-dessus tout de tomber dans de l'intolérance ou de l'impérialisme).

Plus spécifiquement, on va alors sanctionner, chez ces théologiens, que les sciences des religions sont à l'évidence des disciplines universitaires (la part historique de ce qui est aujourd'hui fait en théologie pouvant les rejoindre, et parfois non sans une ambivalence non levée) et que la théologie dans ce qu'elle portait de problématique et de réflexif ne l'est au contraire pas (une part devrait donc en émigrer hors académie et,

par-delà, hors tout champ de pertinence sociale et d'argumentation publique). En regard de ce que fut l'exercice théologique dans notre histoire, sur en gros deux millénaires, c'est là, encore une fois, le signe d'un affaissement intellectuel symptomatique, ressortissant à une donnée collective, et, pour ce qui concerne le christianisme, une sectarisation de fait.

Par-delà ce qui touche ici le christianisme et ce qui lui arrive, ou ce que ses acteurs en font, on pressent alors – et la scène religieuse le fait justement apparaître – qu'il est requis de retravailler, de problématiser et de reconstruire ce qu'il en est des *savoirs* : des descriptions de processus et autres données certes, mais aussi de ce qui peut s'y articuler – et comment – de problématiques *objectivables*, de *typologisations* et de mises en place *comparatives*, greffées sur des *enjeux* touchant l'humain et ses déploiements d'existence, individuels et collectifs.

A mon sens, c'est là que nous sommes tous attendus, et, cette fois, en toutes affaires sociales et humaines, par-delà la seule scène religieuse donc.

Ajoutons au passage qu'un tel travail à reprendre met du coup aussi à leur place – décale ou disqualifie dans leurs expressions de première ligne – ce qu'on appelle ou ce qu'on cache sous les mots « conviction » personnelle, sensibilité ou engagement « subjectif », voire sous « identité », et le rend du coup pensable ; ce qu'il en est du *croire* peut s'en trouver desserti du face à face stérile et désespérant avec des savoirs réduits quant aux problématiques et à l'ambition intellectuelle, sinon quant à la stricte extension des champs¹³³.

Le lecteur aura compris que l'ensemble ainsi redisposé renvoie, mais déplacés justement, aux conflits qu'on a vus se cristalliser autour de la confessionnalité, de la neutralité, de l'objectivité.

Tout au long des débats restitués et des repositionnements en cours, on avait pu voir que les questions en jeu allaient au-delà d'une simple *pluralité* de religions ou de formes du religieux – pluralité par ailleurs évidente et qui ne peut pas ne pas relancer ou sous-tendre la réflexion –, décentrant le christianisme et le soumettant à comparaison. On comprend maintenant, ou l'on explicite, que le questionnement porte plus loin pour au moins deux ordres de raison. C'est, d'abord, que le développement d'une histoire et de sciences des religions fait voir, on l'avait noté au cœur du chapitre

¹³³ Le croire en tant que distingué du savoir – d'autres instances traversant l'humain également –, ce qui en tient le fait et les déploiements, pathologies comprises, ce qui en constitue la posture même, historiquement spécifique, doit en effet – et ici pourra – être spécifiquement remis sur le métier.

4, que les *catégories* qui sont spontanément les nôtres en ces matières, loin d'être naturelles, sont construites et, loin d'être universelles, sont particulières. Concrètement, ces catégories sont – hors toute question de foi ou de neutralité axiologique – construites *sur le sol du christianisme*. Sur ce point, le déplacement requis n'équivaut donc pas à prendre acte d'une *pluralité*, ni à donner place à une *pluriconfessionnalité*, aussi désirable et requise soit-elle. Je l'avais signalé, à titre d'exemples, ici centraux : du « croire » ne se rencontre pas partout, ni toujours ; ainsi, les religions antiques, d'autres aussi, et, encore, sur de tout autres modes, des spiritualités contemporaines pouvant se présenter comme athées¹³⁴. Il en va de même de « Dieu » (ou de l'absolu, de l'ultime, etc., de la mise en scène de son absence également) : la thématique ne s'en rencontre pas partout ni toujours, et cette catégorie, même sécularisée ou transposée¹³⁵, ne peut être pertinemment mobilisée pour travailler *toute* manifestation de ce qu'on peut appeler religion ou religieux¹³⁶.

Signalons au passage que le fait que des catégories intellectuelles soient construites sur le sol du christianisme *hors toute question de foi ou d'engagement croyant* présente une autre face : ces catégories sont celles d'un *univers socioculturel donné* et non propres au christianisme comme tradition faite de « biens de salut ». Ainsi en va-t-il de la centralité des questions tant de Dieu (d'une transcendance par-delà les religions civiques et familiales) que du croire (d'un itinéraire de l'âme par-delà la stricte ritualité), où, au moment de la constitution historique du christianisme dans l'Antiquité tardive, le christianisme, les gnoses, le manichéisme et le néoplatonisme ne sont concurrents que parce qu'ils sont d'abord *complices*. Une *histoire culturelle* du christianisme – du type de ce que peut ouvrir ou féconder une science ou histoire des religions, mais qui est de toute manière requise à mon sens, pour tous – pourra le faire voir.

¹³⁴ Sur ce point, je renvoie aux deux collectifs, préparés durant ces années de débats : *Les constellations du croire. Dispositifs hérités, problématisations, destin contemporain* (Pierre Gisel éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, et *Le croire au cœur des sociétés et des cultures* (Pierre Gisel et Serge Margel éd.), Turnhout, Brepols (sous presse).

¹³⁵ Se cache là une illusion des théologiens. Ils ont appris, de la « théologie dialectique » et de Paul Tillich notamment, que des « sécularismes » ou autres idéologies pouvaient fonctionner comme religion – et que l'homme pouvait habiter ce champ et ses modalités de déploiement dans une « dénégation du religieux », le marxisme en donnant les illustrations les plus nettes –, mais ce qui avait là une pertinence ne l'a pas dans le champ *plus large* des religions, extraeuropéennes, marginalisées, etc.

¹³⁶ Sur terrain des théologies, j'ai attiré l'attention sur ce point dans « De Bultmann à aujourd'hui. Ou d'un déplacement quant à la question de Dieu », in « Les lunettes de Dieu : Bultmann et l'invention de la foi » (Gabriel Vahanian éd.), *Foi et Vie*, 2010/1, p. 89-103.

Au total, la science ou histoire des religions ouvre donc une réflexion non tant sur des manières différentes de remplir de mêmes *cases* (celles de la transcendance, de la ritualité, des médiations, etc.) que sur le *balisage* même du terrain ou de l'espace socioculturel large sur lequel on a, en dehors de tout projet ou décision engagée, de fait disposé des cases diverses et différemment occupées.

J'ai annoncé que les questions en jeu allaient au-delà de la simple pluralité de religions ou de formes du religieux pour deux ordres de raison. Si le premier porte sur les *catégories* dont on use, le second porte, plus délibérément encore, sur la *socialité* même. Je l'ai marqué en soulignant que ce qui se passait sur la « scène religieuse » était symptomatique de réalités plus larges¹³⁷. En ce sens, une étude et un traitement du religieux ne peut pas se contenter d'intégrer des pluralités, ni même des déplacements ou des « recompositions » sur un champ donné qu'on pourrait circonscrire – le religieux et les religions –, mais doit se mener en mobilisant toutes les sciences humaines et sociales appropriées à une interrogation sur la *société en tant que telle*, sur l'*humain* qui s'y déploie, et sur comment s'y *dispose* le rapport à soi, aux autres, au réel, à ce qui, là même, dépasse l'humain et marque du coup sa condition.

Cet aspect de la réflexion a déjà été touché dans ce qui précède, au moins indirectement. Il va être repris plus délibérément dans ce qui suit.

3. *Ce qui en ces matières reste à penser, pour tous.*

Au vu de ce qu'on vient de parcourir, on aura compris qu'il convient de dépasser – d'une manière qui puisse être fructueuse pour tous – une première confrontation commandant *pure opposition* ou *séparation pacifiante* des sciences des religions d'une part, de la théologie de l'autre. Pour autant bien sûr qu'on ait été attentif à ce qui se joue avec chacune, par-delà ce qu'elles affirment souvent en première instance. Cela aura supposé qu'on soit entré dans le type de questionnements et de déplacements indiqué, et qu'on se situe au-delà d'une mise en face à face, termes à termes, d'*assertions* différentes, ainsi qu'au-delà de toute déclaration ou non d'*adhésion* ou de *croissance*, toute partition entre *neutralité* et *engagement*, toute déclaration de *conviction*, quelle qu'elle soit (une conviction se construit, ce qui suppose un espace propre d'enjeux dont on puisse répondre et dont on réponde effectivement).

¹³⁷ Ce point traverse tout le présent ouvrage ; il est fortement présent dans le texte présentant ce qui deviendra l'Institut « Religions, Cultures, Modernité », en chap. 4, pt 2.

On a vu ce que cela supposait du côté de la théologie (fin du pt 1). Du côté des sciences des religions, il convient, comme dit en point 2, qu'on prolonge ici, de ne pas se satisfaire d'une posture visant à montrer de la *diversité* et à se réjouir des *effets d'étrangetés* qui peuvent s'ensuivre, ni de se satisfaire non plus d'une posture visant à instruire une *critique du religieux hérité* – chrétien ou, par-delà, monothéiste –, même si ces deux moments sont légitimes et requis. Positivement, il s'agit de traiter la scène religieuse, historique et socioculturellement construite, comme une scène *symptomatique* de réalités sociales et anthropologiques, et une scène à partir de laquelle se déploient des *effets*, anthropologiques et sociaux également. Il y aura en outre à dresser une *généalogie de notre histoire* – en l'occurrence : chrétienne et monothéiste – et de *ce qui nous en arrive* aujourd'hui : ce qui s'en recompose, s'en transpose, s'en exorbit. Sur ce double versant, on travaillera sur l'horizon du monde et du social, en vue d'ouvrir un *penser* renouvelé et assumé comme tel, par-delà de seules *connaissances* descriptives.

Mais commençons par retracer le paysage de nos sociétés occidentales contemporaines en matière de religieux. C'est ici l'horizon, et il est instructif. On le fera sans lister les groupements repérables seulement, mais en cernant aussi les *formes* qu'ils épousent, et en signalant encore le *positionnement social* qu'y adoptent à chaque fois les acteurs. Ce sont en effet ces divers traits qui sont à même de faire voir si se trouve ici à l'oeuvre, et en quoi, une disposition socioculturelle d'ensemble.

On notera, d'abord, le maintien de traditions et d'institutions anciennes, les Eglises chrétiennes pour commencer, mais affectées d'assez fortes modifications à l'interne. De l'adaptation molle parfois, non sans sécularisation d'ordres divers, mais aussi, plus visibles, des réaffirmations identitaires de mode confessant, voire intégriste ou fondamentaliste, qu'accompagne un positionnement moins commandé par l'antique notion de « bien commun » que par de l'*auto-affirmation* – fût-elle pensée comme idéale, ou comme devant être bénéfique pour tous – à positionner sur le marché concurrentiel de croyances juxtaposées ou de partis divers. Ici, la question de l'*identité* prime, et elle est pensée comme *spécifique*.

On enregistrera, ensuite, ce que les sociologues appellent les « nouveaux mouvements religieux ». Tels la scientologie, l'Ordre du Temple solaire, les Raéliens. Des groupements aux frontières nettes et à l'organisation interne forte. Des créations modernes – contemporaines plutôt –, quant au *fait*, mais aussi quant aux *traits* qui sont

les leurs (propension à superposer savoir et croire, renvoi à des forces supranaturelles mais non hétérogènes, emprunts multiples et affichés), ainsi que quant à ce qui fait le *type de leur institutionnalisation*, positionnée en marge et contestation de l'officialité socioculturelle.

On évoquera, encore, une pluralité nouvelle, entraînant la perte d'un consensus social minimal. C'est elle qui fait apparaître l'insuffisance de la privatisation du religieux. Cette dernière s'était accompagnée d'accords allant de soi au plan du culturel hérité, des marquages de l'espace et du temps, des symbolisations et ritualités de fond. Or, ces questions reviennent aujourd'hui, sur fond de différences plus fortes. Non sans rejaillir sur ce qui faisait l'héritage, qui peut se trouver ravivé, même hors croyance, de par l'arrivée de l'autre. Ainsi de « valeurs » ou de dispositions chrétiennes que l'on peut vouloir réaffirmer face à un islam indexé sur un tout autre modèle par exemple.

On terminera, enfin, par ce que j'ai appelé ailleurs du « religieux diffus »¹³⁸, dont on ne sait pas bien – et cela fait justement partie de ce qui est à interpréter – si, quant aux contours et à l'instance en jeu, c'est du religieux ou non : la valorisation de « chemins de vie », individuels, en lien à des valeurs non technocrates jouant plus sur mode *compensatoire* que représentant véritablement alternative ; une nouvelle recherche d'équilibre, hygiénique, alimentaire et autre ; des pratiques relevant du paramédical ; de la quête spirituelle, de type oriental, fût-ce non sans domestication modernisante, ou dite athée¹³⁹. Les formes en sont tout autres que celles des « nouveaux mouvements religieux » : *fluidité*, mouvance *transversale* à toutes sortes d'appartenances et de réalités sociales occupées par ailleurs, *institutionnalisation faible*. Mais ce sont également des productions contemporaines, le fussent-elles en réactivant de la donne antérieure. Et j'en tiens le fait pour particulièrement significatif : on y évoque plus volontiers des « énergies cosmiques » qu'on n'y appelle à transcendance, et l'on y voit plus volontiers le sujet humain s'insérant dans un système « holiste » qu'appelé à un procès en corps à corps avec ce qui à la fois lui est autre, lui résiste et en permet un avènement réel, singulier et en différence.

Le tableau d'ensemble, même succinct, fait à l'évidence voir que la problématique d'une simple sécularisation, liée à modernisation – ou autre mot pour modernisation –, ne suffit pas à rendre compte de ce qui se passe. Il y a en effet du nouveau, à plusieurs

¹³⁸ *Qu'est-ce qu'une religion ?*, Paris, Vrin, 2007.

¹³⁹ Pour exemple, André Compte-Sponville, *L'esprit de l'athéisme. Introduction à une spiritualité sans Dieu*, Paris, A. Michel, 2006.

titres, et non simplement de la transposition. Et ce nouveau « fait système » avec un ensemble plus large. Par ailleurs, en termes d'enjeux, la société contemporaine dite sécularisée secrète des dysfonctionnements propres, comme toute société et tout moment de l'histoire : une pente homogénéisante forte, où rien ne peut plus ou « ne doit plus arriver », pour reprendre la célèbre déclaration d'une gauche d'un nouveau type¹⁴⁰, qu'on peut rapprocher des nouvelles pensées critiques, et un résultat décevant, ou pire, en termes d'émancipation du sujet et de prise sur soi d'un projet social qui soit, sous tous aspects, humain (le pointent du doigt, et vivement, certains héritiers de l'Ecole de Francfort, tels Slavoj Žižek ou Peter Sloterdijk, à sa manière Giorgio Agamben également, éditeur de Walter Benjamin en italien), à quoi l'on doit ajouter, vu le désastre écologique enregistré, un retour de la question de la « nature » ou du monde comme extra-humain.

L'histoire occidentale et le christianisme se trouvent ici mis en cause. Au titre d'un héritage de longue durée, mais y compris dans ce qui s'en est trouvé transposé au cœur du projet moderne¹⁴¹. Ici aussi, il y aura à dépasser toute compréhension termes à termes de positions affichées. Où un certain christianisme et une certaine manière de concevoir la modernité émancipatrice ont fonctionné en miroir, donnant plus lieu à renversement qu'à déplacement et à réélaboration féconde. Et où la critique a pu, ou peut, y prendre plus les traits d'une épuration que d'une reconnaissance lucide tant du *présent* et des processus qui le travaillent réellement que de ce qui y advient du *passé*, effets pervers compris, et ce, pour y faire face de façon neuve.

Sur cet ensemble de données et les diverses dimensions impliquées, les sciences des religions, ou ce qui se noue sur leurs terrains, restent souvent faibles, en deçà de ce qui se passe et en deçà de ce qui y est à interpréter. C'est pourquoi, tout au long du livre et des événements eux-mêmes, j'ai plaidé pour de la mise à distance, sur horizon large, pour que se décalent aussi des oppositions trop souvent duelles et en face à face, pour qu'on considère lucidement une conjoncture d'ensemble telle qu'elle est et dans ses rapports au social, quasi en systémique.

C'est que, contrairement à ce que certaines manières finalement superficielles de poser les problèmes laisse accroire, l'histoire n'est jamais linéaire (progressiste ?) ;

¹⁴⁰ Cf. l'article 10 du « Dernier avertissement au parti imaginaire concernant l'espace public », in Tiqqun, *Tout a failli, vive le communisme !*, Paris, La Fabrique éd., 2009, p. 116s.

¹⁴¹ Pour certains de ces aspects, cf. *Crise écologique, crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité* (Dominique Bourg et Philippe Roch éd.), Genève, Labor et Fides, 2010.

l'indiquent aujourd'hui différents « retours »¹⁴², comme on dit d'un mot ambigu. Il y a des *discontinuités* quant aux manières de *disposer* l'individu, le social, les diverses instances qui le traversent et peuvent, ou non, s'en institutionnaliser. Un travail d'histoire sociale de longue durée, ainsi qu'une conscience de la diversité des cultures ou des civilisations – et par-delà la diversité des seules religions repérées, qu'elles soient antiques ou extra-européennes –, nous en ont d'ailleurs, en parallèle, sourdement ou explicitement convaincus.

Mais tenir qu'il n'y a pas *linéarité* ne veut pas dire pour autant que nous sommes hors tout lien *historique*. « Où nous en sommes » – le présent de nos sociétés contemporaines – comprend la question du : « *d'où* vient-on ? », ainsi que celles du : « qu'est-ce qui nous arrive *de* cette provenance ? » et du : « qu'est-ce qui arrive *à* cette provenance ? ». Ici, de la sécularisation, certes, mais des « recompositions » aussi, ainsi que du « déchet », exorbité, au gré, justement, de nouvelles dispositions ou de nouvelles manières d'être humain, dont il y a lieu de prendre la mesure.

Mener un travail sur cet axe conduira à inscrire dans une généalogie¹⁴³ l'ensemble des données effectives sur les pôles que peuvent cristalliser : l'individu et ses articulations au monde, ses ritualisations et ses symbolisations (les « négociations » dans lesquelles il est pris ou au travers desquelles il se constitue) ; les traditions et autres héritages (qui se redistribuent) ; l'espace public et civil (l'ensemble de ce qui fait sa culture) ; ce qui est autre ou est imparti à altérité (avec les frontières, les passages et les métissages où se noue toute identité). Ce sera mettre en place une vue temporellement orientée, certes, mais où se marquent des *ruptures* et des *discontinuités* – liées aux différentes dispositions du socioculturel qui scandent le cours du monde –, où se profilent des *constructions*, au travers de *pratiques*, d'*imaginaires*, d'effectivités ou d'aménagements *institutionnels*. Généalogie ne veut pas dire insertion en linéarité, liée à une origine supposée. Une généalogie est une *scène*, mise en place et en forme en fonction d'un *travail* et d'une *intrigue à l'œuvre* (à construire et à valider), donc en fonction de *pulsions* ou de *désirs* (à faire voir et à honorer) articulés à des *motifs visés*, à partir d'un *présent*, des problèmes ou des apories qui s'y tapissent (à diagnostiquer et à faire apparaître).

¹⁴² En d'autres périodes historiques de même (cf. ce qui se noue avec les réformes, les révolutions, les utopies, etc.).

¹⁴³ Le terme renvoie ici à Nietzsche et ne veut pas dire simple genèse ou devenir : la généalogie traverse des dispositifs historiques divers et présentant leur synchronie propre à chaque fois (sur ce point, droit est donné, au moins en partie, à l'« archéologique » foucauldien).

Renvoyer à une généalogie ainsi disposée – donc à construire – montre immédiatement son lien à une *problématologie*. Articulée au type de données évoquées – qui touchent le rapport au *cosmos*, le lien à ce qui pour l’humain est en *excès*, le statut et le positionnement du *sujet*, les pluralités de l’*imaginaire* –, une lecture généalogique doit pouvoir faire voir des réalités anthropologiques d’une part – des affects, du désir, des pulsions –, avec les topiques au gré desquelles elles se déploient, ouvrir d’autre part sur un travail relatif aux jeux de leurs cristallisations effectives, présentant à chaque fois leurs forces (de la visée et de l’émergence) et leurs effets heureux (de l’invention) ou malheureux (des promesses avortées, de l’homogénéisation sourde, de l’exclusion, de l’absolu totalisant et confisqué, etc.). Une généalogie, dont *construire la scène*, appelle une problématologie, dont *dresser la carte*.

La modernité comme émancipation et se faisant sécularisation vivait ou vit encore d’un programme de libération, de subjectivation, d’appropriation du monde. On sait aujourd’hui la réduction à l’oeuvre au coeur de cette modernité, ou son aveuglement à l’endroit d’autres organisations symboliques, celles des « nouveaux mondes », de l’extra-européen, du « sauvage ». En la matière, la modernité fut ou se voulut progressiste : de la religion à la métaphysique, puis à la science. Et, interne au religieux : de l’animisme au polythéisme, puis au monothéisme qui prépare la rationalité de la métaphysique et, par-delà, les certitudes de la science positive. Depuis, Nietzsche est passé par là. Avec sa critique de l’anthropocentrisme moderne et de l’annihilation de la polyphonie du monde. Avec sa mise en avant contrastive d’une fidélité à la terre, d’un dieu dansant, d’un dieu multiple, d’un dieu non réductible à l’humain. Analogue, ou dans une même veine, on évoquera la revalorisation d’un « génie du paganisme » (Marc Augé) ou de dispositions antiques riches de vertus ultérieurement refoulées (Jean-Pierre Vernant, Marcel Detienne).

Au coeur d’une relecture généalogique du processus moderne – et en fait de diagnostics sur le contemporain –, la thématique à remettre sur le métier ne fera pas l’économie de clarifications autour du couple *transcendance* et *subjectivité*. Les deux termes se tiennent en effet à la fois historiquement au centre des processus en jeu et, à mon sens – mais on n’en fera pas la démonstration ici –, sourdement au coeur des difficultés ou des apories du contemporain. On peut renvoyer ici à Zizek ou à Sloterdijk, déjà mentionnés¹⁴⁴. Marcel Gauchet les avait par ailleurs mis en scène dans

¹⁴⁴ Pour Zizek tout particulièrement, je renvoie à mon article « Effacement de transcendance en société contemporaine », art. cit. ; plus largement, cf. le collectif déjà cité, *Le déni de l’excès*.

ce qu'ils avaient de déterminant au coeur de l'histoire de l'Occident¹⁴⁵ : une transcendance en *hors monde* commande ouverture pour une aventure *subjective* inscrite dans les plis de l'*autonomie* et de la *consistance* du monde ; signalant que quand l'un des pôles est touché, l'autre en est affecté.

En modernité classique – critique à l'égard du religieux dominant, de forme chrétienne –, les deux termes, transcendance et subjectivité, ont été éprouvés comme antithétiques, constituant une alternative où honorer l'un des pôles revenait à dévaluer l'autre, et réciproquement (classique en la matière, Feuerbach ; ou la reprise sartrienne, « si Dieu est libre, je ne suis pas libre », et inversement). Aujourd'hui, on pressent que chacun des deux pôles est traversé de forces qui les travaillent de l'intérieur, et qu'il y a en outre à interroger leur couplage – le couple qu'ils ont formé, y compris dans une histoire de mémoire et d'imaginaire – et à reprendre ce qui est là en cause, et comment, sur chacun des deux termes. Hors de cela, il n'y aura pas de *critique* allant jusqu'au bout de ce qui se passe et nous arrive, ni donc vraie (*re*)*construction*, mais seulement réactions négatives, crispations ou évasion compensatoire, risque de substitution aussi, ou prolifération envahissante de la pure description, neutralisante et faible.

Rappelons que le pôle de la transcendance a donné une forme – spécifique, tout sauf universelle donc, et dès lors à interroger en tant que spécifique – à ce qui, plus largement, est, pour l'humain, en *excès* : de l'altérité, menaçante ou prometteuse, ce qui se tient aux frontières et doit être conjuré, marqué, assigné, symbolisé, ritualisé ; dont faire quelque chose aussi. Où il convient immédiatement d'ajouter que, spécialement en histoire moderne, ce pôle de la transcendance a donné forme à l'excès en le *conjurant* ; concrètement : en construisant un « onto-théologique » *intégratif*, où la transcendance vaut à la fois *fondement*, premier et dernier, de ce qui est et *sanction* donnée à tout ce qui est (sur ce point, le passage par une lecture de Heidegger demeure éclairant).

On intégrera que se donne sur ce dernier point une disposition *moderne*, en décalage par rapport à la transcendance en forme de l'Un *au-delà de l'être* du néoplatonisme (dominant, même si c'est selon correctifs, durant tout le Moyen-Age chrétien) ou par rapport à la thématique d'une *disproportio* irréductible inscrite dans les registres plus anciens de l'« analogie » entre ce qui ici est dit relever de Dieu et ce qui est dit relever du monde (avec l'autonomie des « causes secondes » qui le constituent).

Homogénéisation sociale et oubli des personnes (Pierre Gisel et Isabelle Ullern éd.).

¹⁴⁵ *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, notamment partie I, section III.

Et l'on soulignera que ce recours à transcendance de disposition moderne, ainsi que la manière de la faire fonctionner, donneront lieu aux programmes politiques que supposent le *Syllabus* romain de 1864, « catalogues d'erreurs » de ce temps, ou les théories contemporaines, de sol « évangélique », du *Dominion*, en lien à une seigneurie – globale et devant être directe ! – de Jésus ou du Christ (on en sait les intrusions, aux USA, dans le champ directement politique). Non sans, à nouveau, une disposition moderne, de mode réactionnaire bien sûr, en rupture d'avec la vision classique d'une dialectique des deux cités (la « cité de Dieu » et la « cité terrestre »)¹⁴⁶, nécessairement entremêlées et non séparables, ni de fait ni de droit.

En observation parallèle, on pourra enregistrer que le recours à transcendance a donné forme à *symbolisation* au travers d'un « grand récit », assurant une vision générale de l'humain, un rapport à l'espace et au temps, et permettant que se cristallise de l'identité. Là également, une récusation – compréhensible ! – a souvent laissé place soit à de la *substitution*, de disposition semblable – à l'extrême, le marxisme –, soit à un *vide*, la « vie nue », livrée aux « bio-pouvoirs », comme le méditent Giorgio Agamben, Michel Foucault également.

La forme et le statut donnés en tradition occidentale dominante à ce qui de fait répond tant de ce qui *excède* l'humain que d'une nécessaire *symbolisation* – le recours à une transcendance – ne constituent pas, on l'a souligné, la seule disposition possible. Les manières qu'a l'humain de se déployer, et de « négocier » avec le monde et ce qui le dépasse, sont multiples, aussi bien diachroniquement (voir, ici, l'Antiquité classique) que synchroniquement (voir l'extra-européen). Mais cette disposition a en outre elle-même une *histoire*, plus différenciée que ce qui en est spontanément imaginé : il y a plusieurs manières, instructives, de disposer le motif même d'une transcendance – d'un hors-monde – et plusieurs manières, tout aussi instructives, d'en user. C'est pourquoi, sur cet axe, il convient de *réécrire notre histoire*, les *généalogies dont nous provenons* et la ou les *scènes qu'elles peuvent faire voir*. Dans une telle réécriture – ou dans de telles réécritures –, je ne vais bien sûr pas me lancer ici. Ce qui a été indiqué était donné à titre d'illustration de la perspective ouverte et d'une proposition d'ensemble touchant une part du travail à mener, qui ne pouvait pas en rester à une épure formelle ou simplement programmatique.

¹⁴⁶ Pierre Manent en a reparcouru le propos récemment, *Les métamorphoses de la cité. Essai sur la dynamique de l'Occident*, Paris, Flammarion, 2010.

Terminons par un retour sur la situation lausannoise. Dont le résultat effectif, même si voulu par personne sous cette forme, est bon et prometteur. Et doit, à mon sens, être assuré sans retour !

Lausanne est aujourd'hui une plateforme pleine de promesses en matière d'études du religieux et des religions. En lien au social. Et avec une focalisation sur le moderne, non exclusive, et réclamant de toute manière foncièrement des aller-et-retours avec d'autres périodes, d'autres contrées ou beaucoup plus anciennes. La Faculté de théologie et de sciences des religions est structurée selon trois instituts, différents, mais qui devront aussi trouver des voies d'interactions. En lien à des problématiques transversales. Il peut y en avoir plusieurs, de types divers. Partielles à chaque fois, mais dont l'apport peut être, à chaque fois, réel, décisif même, en son ordre.

Arriver au résultat indiqué ne se fit pas sans mal. On l'a vu. On aura compris que, par-delà – ou au cœur de ! – ma solidarité institutionnelle, j'ai quelques regrets, et, du coup, encore des attentes. Ces regrets – et donc ces attentes – touchent notamment les modalités d'un travail dans le rapport au passé¹⁴⁷, parce que je crois que c'est à travailler et à élucider ses divers aspects que l'on peut faire œuvre créatrice pour le présent. Pour l'humain et le social d'aujourd'hui. Qui seuls importent, et dont le religieux est une réalité décalée, même si elle est, souvent – toujours ? –, bien éclairante. Indirectement éclairante, on l'aura compris.

On a vu la difficulté – l'échec ? – de la théologie et du christianisme auquel elle est ici liée à faire face aux données et requêtes du temps. A se laisser décentrer pour commencer. Et à entrer dans un travail interne dont j'ai énoncé les termes ci-dessus, en fin de point 1. En bref, les théologiens engagés dans les événements rapportés ont montré qu'ils peinaient à – ou ne voulaient pas – crédibiliser la perspective esquissée, qui suppose un travail intellectuel sérieux, exigeant.

Sur le terrain des sciences des religions, la tentation est, globalement, celle d'un certain retrait. Il peut y avoir une reprise de la tâche que j'ai esquissée, en débat et corps à corps avec une histoire antécédente – une reprise à nouer ailleurs et autrement –, mais il y a aussi – parfois ? souvent ? – repli, conforté par la conscience de

¹⁴⁷ C'est à propos du passé qui est le nôtre que la difficulté, de fait, apparaît (l'histoire des autres semble être universitairement plus facilement prise en charge) ; ici, que l'on ait décidé, de fait toujours, à renoncer à une problématique d'ensemble touchant le christianisme, au profit de séquences séparées, même si la vraie différence des visages et formes que prend le christianisme selon les époques est ainsi honorée, vaut à mon sens illustration A force de tout pluraliser (c'est une tendance générale, et tout sauf lausannoise seulement !), on perd une part de ce qui est aussi à penser.

contribuer à des savoirs – cumulatifs ? ou quand même un peu plus ? –, ou nourri d’une vraie crainte d’entrer dans ce qui serait du normatif indu, de quelque forme que ce soit, mais du coup un risque de ne pas se trouver à la hauteur des enjeux en cause. Ce retrait est, surtout sur ce terrain, souvent amplifié par le fait qu’une part des questionnements à reprendre, alors certes selon transformations, a de fait été historiquement – pour une part et selon des modalités propres à élucider au gré de leurs histoires différenciées – portée par le théologique. Ou inscrite dans du théologique¹⁴⁸.

Mutatis mutandis, il en va ici partiellement, en sciences des religions, comme en philosophie, aussi en interrogation sur elle-même d’ailleurs, sauf à se faire uniquement histoire de la philosophie. Sur leur terrain doivent être reprises, modifiées et validées, sans complexe, des questions historiquement portées par la théologie. Touchant ces questions sociales contemporaines – l’histoire et la diversité du religieux le fait justement voir –, nous sommes globalement à un moment où les distinctions de champs disciplinaires doivent être retravaillées et déplacées. Théologie, philosophie et sciences des religions ont chacune une histoire – y compris une histoire de leurs différenciations et de leurs échanges, aux frontières mouvantes –, comme toute répartition disciplinaire de ce type. Jusqu’au XIIe siècle environ, philosophie et religion n’étaient d’ailleurs pas séparées. Et la théologie n’était pas une discipline de statut propre, liée à une institution tendant progressivement à se penser comme séparée. Aujourd’hui, il y a minimalement à construire – à inventer – des interrogations *transversales* et à entrer dans un travail de *reconfigurations* des champs, en explication critique avec la modernité dont nous venons – dont nous sommes –, ce qui ne va ni sans décentrement ni sans vue de large ampleur en matière historique, ni non plus sans construction de problématiques, réflexives et pouvant être innovantes.

¹⁴⁸ C’est là, ajouté à ce que signale la note précédente, l’objet de mon second regret : ce qui était ou avait pu être ici lié au théologique dans notre histoire a été stérilisé – aucune mue n’en a été assurée – et dès lors abandonné au confessionnel.

TABLE DES MATIERES

Introduction. Une histoire socialement symptomatique

Chapitre 1. Bref retour historique, et situation de la Faculté avant les événements

1. *Les circonstances d'une création : 1537*
2. *Le milieu des années 1990*
3. *A la veille des événements : 2007*

Chapitre 2. Etudier le religieux à l'Université : quel modèle institutionnel, et pour quels enjeux ?

1. *Une impulsion venue des Directions universitaires*
2. *D'un mode d'intervention et des manières d'y faire face*
3. *De quelques leçons à tirer du processus, tel que mis en oeuvre et géré (ou non géré)*
4. *D'une diversité de modèles et d'une appréciation finale*

Chapitre 3. D'une esquisse prometteuse à une quasi-implosion

1. *Les premières données*
2. *Remarque quant aux parties au conflit: théologie et sciences des religions*
3. *Le déroulement d'une première séquence (mars 2007 – janvier 2008).
Narration et mises en perspective*
 - a) Un moment d'accord (printemps 2007), sur base innovante
 - b) Durcissements et divorces (automne 2007). A l'arrière-plan : le prisme de la confessionnalité
 - c) Premières réactions dans la presse et radicalisation en section de théologie (fin 2007 – début 2008)

Chapitre 4. Débat public tous azimuts et éclatements internes (janvier – juin 2008)

1. *Un débat publique symptomatique à divers titres*

2. D'une demande de changement de section

3. Interpellations institutionnelles et prises de positions rectorales

Chapitre 5. Décisions rectorales, réactions et résultat final

1. Décisions des Rectorats

2. Prises de positions diverses

3. De transferts et de non-transferts au résultat final effectif

Chapitre 6. Que donnent à voir les événements traversés ? Quelques pistes pour une évaluation d'ensemble

1. Une crise du christianisme ?

2. D'une difficulté interne aux sciences des religions, reflet d'un socioculturel contemporain

3. Ce qui en ces matières reste à penser, pour tous